

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

FIBTP 2019

FIBTP 2018

FIBTP 2017

FIBTP 2016

FIBTP 2015

FIBTP 2014

FIBTP LT

ÉPARGNE
SALARIALE
ÉDITION 2019



SOMMAIRE

Conseil de surveillance des FIBTP millésimés et du FIBTP LT	3
Conjoncture économique en 2019	4
Évolution des fonds FIBTP en fonction de la croissance du BTP en 2019	6
Fonctionnement du Régime Professionnel de Participation	7
Gestion financière des fonds FIBTP	9
Politique financière en 2019	11
Performances financières	13
FIBTP 2019	14
FIBTP 2018	18
FIBTP 2017	23
FIBTP 2016	28
FIBTP 2015	33
FIBTP 2014	38
FIBTP LT	43
Annexe aux comptes	48
Rapport des commissaires aux comptes	49
Politique de meilleure sélection des intermédiaires et contreparties	50
Fonds REGARD Monétaire	51
Fonds REGARD Obligations court terme	54
Fonds REGARD Obligations	57
Fonds REGARD Obligations long terme	60
Fonds REGARD Obligations privées ISR	63
Fonds REGARD Convertible	66
Fonds REGARD Actions Développement durable	69
Lexique financier	72

Les salariés et entreprises souhaitant investir, obtenir un remboursement ou simplement demander un renseignement sont invités à contacter REGARDBTP dont les coordonnées figurent au dos de ce rapport.

Au 31/12/2019 :

CONSEIL DE SURVEILLANCE DES FIBTP MILLÉSIMÉS ET DU FIBTP LT*

Bruno CORNET	Président - Sté SPIE Nucléaire Représentant permanent de la Fédération Nationale des Salariés de la Construction, du Bois et de l'Ameublement - FNCSBA CGT
Nicolas POMEON	Vice-président - Représentant la Fédération Nationale des Travaux publics - FNTP
Marc du PATIS	Représentant conjointement la Fédération Française du Bâtiment (FFB) et la Fédération Nationale des Travaux publics (FNTP)
Jean-Claude APPERT	Représentant la Fédération Française du Bâtiment - FFB
Rui PORTAL	Représentant la Fédération Nationale des Salariés de la Construction et du Bois - C.F.D.T.
Jean-Michel VAILLENDET	Sté CEGELEC Nord-Est Représentant la Fédération BATI-MAT-T.P. - CFTC
Maud CURIE	Représentant la Fédération Nationale des Travaux publics - FNTP
Edouard MAGDZIAK	Représentant la Fédération Française du Bâtiment - FFB
Marc GIORGIANI	Sté Ponticelli Frères Représentant la Fédération Générale Force Ouvrière du bâtiment, bois, Travaux publics et matériaux de construction - CGT/FO
Michel PARSEKIAN	Société SADE - Représentant le Syndicat National des Cadres, Techniciens, Agents de Maîtrise et assimilés des Industries du Bâtiment et des Travaux publics et des activités connexes - CFE-CGC BTP

* Les membres du Conseil de Surveillance représentant les porteurs de parts salariés et anciens salariés sont porteurs de parts d'un ou plusieurs de ces fonds.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE EN 2019

■ Environnement économique

L'année qui vient de s'achever a été marquée par une escalade continue du conflit commercial sino-américain, ainsi que par les interminables attermoissements du Brexit, qui constituaient les deux plus gros risques baissiers pour l'économie mondiale. Ces menaces ont été largement désamorçées dans les derniers jours de 2019: le risque d'un Brexit sans accord est désormais très faible après les résultats des dernières élections britanniques et même si rien n'est encore signé, l'escalade de la guerre commerciale entre Washington et Pékin s'est interrompue avec la signature d'un accord de phase 1.

Ces incertitudes ont très probablement plombé l'économie mondiale, contribuant au net ralentissement de la croissance mondiale en 2019 à 3,0%, après 3,7% en 2018. Les banques centrales ont réagi en assouplissant leurs politiques monétaires, justifiant souvent leur intervention par la faiblesse du commerce international. Du point de vue politique, une procédure de destitution a été engagée contre Donald Trump, dont le sort est maintenant entre les mains du Sénat où la majorité des deux tiers est requise pour voter sa destitution. En Europe, Ursula von der Leyen est entrée en fonction avec une nouvelle commission en décembre et Boris Johnson, qui a remplacé Theresa May au poste de Premier Ministre britannique, dispose maintenant d'une confortable majorité au Parlement.

Contrairement à 2018, les marchés d'actions mondiaux se sont inscrits en forte hausse, saluant les mesures accommodantes des banques centrales. Les rendements obligataires se sont effondrés sur des niveaux négatifs jamais vus jusqu'alors. En contrepartie, les prix de l'or se sont redressés sous l'effet de la quête d'actifs sûrs de la part des investisseurs. Enfin, les cours pétroliers ont progressé de plus de 10 dollars par baril grâce aux réductions de production mises en place par l'OPEP.

L'année 2018 faisait état d'une consolidation de la croissance mondiale. Celle-ci a fortement ralenti au cours de l'année 2019 approchant le seuil psychologique de 3,0% l'an, soit le rythme le plus faible depuis 10 ans. Les raisons principales de ce ralentissement sont la poursuite du ralentissement industriel mondial ainsi que le moindre dynamisme du commerce international. L'interdépendance des économies et des chaînes de valeurs a donné une dimension plus systémique à ces faiblesses. Les différents agents économiques ont ainsi adapté leurs comportements à ce contexte.

D'une part, la politique monétaire a été beaucoup plus souple au sein des pays développés. La BCE a relancé son programme d'achat d'actifs (20 milliards par mois depuis novembre), elle a instauré une nouvelle baisse du taux de dépôt (à -0,5%) tout en introduisant une mesure visant à soulager l'impact des taux négatifs pour les banques.. La Banque de Chine a également adopté un ton légèrement accommodant afin de soutenir le ralentissement de la demande. Même aux États-Unis, l'un des pays les plus fermés au commerce de biens, la Réserve Fédérale américaine a réduit ses taux de 75 points de base par mesure de «prévention».

D'autre part, les entreprises privées ont retardé leurs décisions d'investissement face à la faiblesse de l'industrie. C'est particulièrement visible aux États-Unis et en Chine. Notons que le contexte de guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine a certainement pesé sur la confiance des entreprises, les rendant moins disposées à investir.

Néanmoins, le secteur des services et la consommation sont restés particulièrement résilients aux États-Unis et en Europe. Le consommateur américain profite d'une croissance des salaires plus importante que son homologue européen du fait de tensions

très vives sur le marché de l'emploi outre Atlantique. Dans les deux zones, une inflation plutôt timide favorise un pouvoir d'achat assez solide des consommateurs.

Enfin, les risques politiques ont commencé à se dissiper en fin d'année sans trouver d'issue définitive. Tout d'abord, en ce qui concerne le Brexit, les multiples rebondissements (report de la date de sortie, démission de T. May, vote contre le texte de sortie, élections anticipées...) ont conduit à un règlement de la question de sortie du Royaume-Uni de l'UE. Cependant, la nature des relations commerciales n'a pas encore été abordée et l'horloge tourne jusqu'au mois de décembre 2020.

Ensuite, la guerre commerciale sino-américaine s'est accaparé une grande partie de l'attention des investisseurs. Après une escalade des tensions jusqu'au troisième trimestre, les deux protagonistes semblent être parvenu à un premier accord dont le détail nous est encore confisqué. Néanmoins, certains problèmes de fonds (subventions aux entreprises étatiques chinoises) ne semblent pas encore adressés.

■ Situation des marchés financiers

La fin de l'année 2018 s'était révélée particulièrement cruelle pour les investisseurs sur les marchés d'actions, et le début de 2019, dans un contexte politique et social tendu, ne laissait aucunement espérer la brillante performance constatée en fin d'année sur la quasi-totalité des bourses mondiales.

Dans l'ensemble, l'année 2019 a été marquée par l'intervention forte des banques centrales dans un environnement de taux négatifs. La guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine d'une part, ainsi que les grosses incertitudes sur le Brexit jusqu'à la victoire écrasante de Boris Johnson au Parlement, ont créé une certaine nervosité sur les marchés. Après un premier semestre plus que satisfaisant, qui a vu les marchés d'actions européens progresser de près de 20%, cette exacerbation s'est manifestée durant le mois d'août après l'annonce de l'application prévue au 1^{er} septembre de la taxation américaine de 300 milliards de dollars de biens importés de Chine. Tous les marchés ont été affectés durant cette période, ainsi que les devises, en particulier le yuan qui a connu son pire mois de tous les temps contre le dollar américain en franchissant de manière décisive la barrière des 7 yuan pour 1 dollar.

Le mois de septembre a de nouveau été animé par les interventions des banques centrales ainsi que par la publication de données économiques de bonne facture, ce qui a permis aux marchés de rebondir. Cette tendance haussière s'est ensuite poursuivie jusqu'en fin d'année, à l'exception d'un bref épisode de correction début décembre.

À fin décembre, l'indice européen Stoxx50 affiche une confortable performance de +27,36%, du jamais vu sur les marchés d'actions depuis l'année 2009 qui, il est vrai, faisait suite elle aussi à un exercice boursier 2008 particulièrement douloureux.

Tous les secteurs de l'indice ont clôturé l'année dans le vert. Les secteurs les plus cycliques : construction (+37,3%), technologie (+35,1%), industrie (+32,1%) affichent la plus forte surperformance. En revanche, les secteurs les plus affectés par les premières conséquences de la guerre commerciale sino-américaine et les risques macroéconomiques mondiaux ont sensiblement sous performé l'indice. C'est le cas pour les produits de base (valeurs pétrolières incluses), l'automobile ou encore les média (+16% en moyenne). Le secteur bancaire (+8,2%) a quant à lui souffert de l'enfoncement de la courbe des taux en territoire négatif, tandis que les valeurs de télécommunication jouent une fois encore le rôle de lanterne rouge du marché (+0,1% seulement), affectées par la mauvaise performance boursière des

poids lourds du secteur (Vodafone, Orange, Telefonica...) dont les tendances d'activité se sont dégradées.

Enfin, l'activité de fusion/acquisition est restée un support tout au long de l'année, avec notamment l'annonce de la fusion à 50/50 entre Peugeot et Fiat pour créer le quatrième constructeur automobile mondial, l'acquisition par LVMH du joaillier américain Tiffany pour près de 18 milliards de dollars, ou encore le rachat d'Altran par Cap Gemini.

	Depuis le 31/12/2018
Indice CAC 40	+26,37%
Indice STOXX 50 DR (Europe)	+27,36%
Indice Dow Jones (en \$)	+22,34%
Indice Nikkei (en Yen)	+18,20%

Sur les marchés obligataires, l'année 2019 s'est également révélée plus profitable que la précédente, en performance nulle ou négative sur la plupart des échéances de la courbe.

Sur ce compartiment de la gestion, où les facteurs déterminants pour la performance sont principalement le contexte macroéconomique et les actions des banques centrales, l'environnement de l'année 2019 s'est présenté dès les premiers mois sous un jour favorable pour les placements obligataires. Entre les risques baissiers pesant sur la croissance mondiale du fait de la guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis et le revirement des banques centrales vers des politiques plus accommodantes, après une brève tentative de resserrement monétaire en 2018, les taux longs ont démarré dès le début du mois de janvier sur une tendance résolument baissière.

En Europe, le point culminant de cette baisse des taux souverains a été atteint début septembre, au plus fort des craintes sur une issue défavorable des négociations sino-américaines, le taux à 10 ans des emprunts d'état de la zone euro ayant atteint un point bas historique à -0,74%.

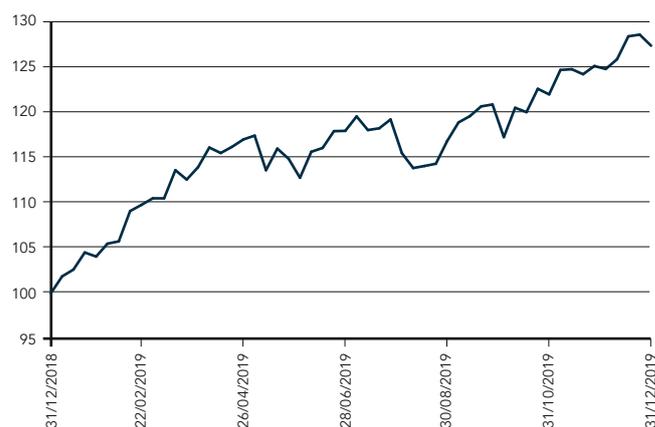
Sur les quatre derniers mois de l'année, l'apaisement des tensions internationales ainsi que la publication de données économiques plus rassurantes ont permis aux taux d'intérêt de rebondir sur ces plus bas de la fin de l'été, sans toutefois parvenir à repasser en territoire positif. Ainsi, le taux à 10 ans européen termine l'année 2019 dans le rouge pour la première fois de son histoire, à -0,18% contre +0,25% fin 2018.

Concernant les écarts de rendements des pays périphériques par rapport à l'Allemagne, l'année 2019 s'est traduite par un fort resserrement dans un contexte de baisse des tensions politiques dans le sud de l'Europe, avec notamment une réduction de 86 points de base pour l'Italie et 47 points pour l'Espagne.

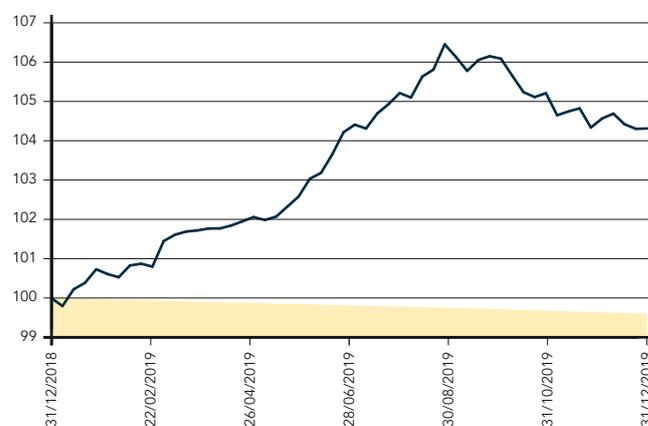
Au final, les performances des indices obligataires européens sont positives sur l'ensemble des échéances de la courbe, sans toutefois pouvoir concurrencer celles des placements en actions. Les obligations du secteur privé, qui ont profité de la hausse des

sous-jacents actions, surperforment celles des indices état de même maturité tandis que les placements monétaires conservent de facto une performance négative avec un taux Eonia toujours fixé à -0,40%.

	Depuis le 31/12/2018
Indice BofA ML 1/3 ans	+0,30%
Indice BofA ML 3/5 ans	+1,88%
Indice BofA ML 5/7 ans	+4,31%
Indice Barclays 3/5 ans	+4,00%
EONIA (monétaire)	-0,40%



— Performance Stoxx Europe 50 Return Eur (Clôture)



■ Performance EONIA OIS (clôture)

— Performance ML BofA 5-7Y (Clôture)

ÉVOLUTION DES FONDS FIBTP EN FONCTION DE LA CROISSANCE DU BTP EN 2019

■ Les secteurs du bâtiment et des travaux publics

Le cycle de croissance démarré fin 2016, après 8 années de crise, s'est poursuivi au cours de ce millésime 2019 et ce dans les différents métiers, que ce soit dans le secteur du Bâtiment ou dans celui des Travaux Publics et ce malgré des perspectives plutôt moroses attendues en fin d'année 2018.

En effet la croissance du secteur du Bâtiment, qui était ressortie à presque 2% en 2018, s'affiche avec une progression un peu plus modeste de l'ordre de 1,2% en 2019, marquant ainsi une légère décélération. À l'inverse le niveau d'activité dans le secteur des Travaux Publics s'est quant à lui maintenu sur des niveaux élevés, le volume des travaux réalisés progressant même légèrement de plus de 12% en 2019 contre +11% au cours de l'exercice 2018. Ces deux trajectoires se sont donc révélées supérieures aux anticipations de début d'année 2019.

Pour le secteur du Bâtiment, l'année 2019 a été marquée par une légère hausse dans le segment du logement neuf qui progresse de modestement de 0,8% avec 408 000 unités mises en chantier. Le logement collectif voit cependant ses permis s'effondrer d'environ 10%, du fait du décrochage de la commande HLM, alors que le logement individuel a bénéficié d'un rebond de l'ordre de 5% de ses ventes. Il convient de noter également la bonne progression de + de 5% du secteur non résidentiel en 2019 tiré par l'activité des bureaux et des bâtiments administratifs. Quant à lui, le segment de l'amélioration-entretien, qui compte pour plus de la moitié de l'activité, déçoit avec une très modeste hausse de 0,2%, handicapé par le très mauvais trimestre de l'année 2019.

Avec près de 35 000 créations d'emplois en 2019 et 30 000 en 2018, la construction ressort comme l'un des secteurs les plus dynamiques, et ce malgré des difficultés de recrutement en forte augmentation.

Le secteur des Travaux Publics engrange lui aussi une quatrième année de croissance particulièrement soutenue en 2019 avec une progression de plus de 12% des travaux réalisés, croissance stimulée par les investissements des grands opérateurs (Grand Paris, fibre, concessions autoroutières) et les commandes des collectivités locales à la veille des élections municipales. La seule fausse note provient de la baisse des marchés conclus qui baissent de plus de 8%. Le volume total des heures travaillées est resté à un niveau supérieur à celui de 2018 avec une progression de 3,2% et des effectifs permanents qui de leur côté croissent de presque 2,5% en 2019.

Il est encore beaucoup trop tôt en ce mois d'avril 2020 pour esquisser la moindre prévision d'activité pour l'ensemble de l'année pour le secteur du BTP au regard du choc d'offre et de demande encaissé et de la récession mondiale d'une ampleur historique qui va en résulter.

■ La participation versée pendant l'exercice 2019 en recul par rapport à l'exercice antérieur

Les entreprises adhérentes au régime professionnel de la participation et celles qui, par un accord particulier, s'y sont rattachées pour la gestion administrative et financière ont eu le choix de réaliser leurs versements sur le FIBTP millésimé créé à cet effet ou sur les autres fonds multi-entreprises proposés dans le cadre des plans d'épargne. Le FIBTP 2019 est un fonds commun de placement créé pour recevoir, dès le début de l'année 2019, les réserves de participation calculées sur les résultats de l'exercice 2018 ainsi que d'autres types de versements. Son horizon de placement est identifié, il vise à optimiser la gestion sur une période de cinq ans. Les actifs qui le composent sont des produits de taux essentiellement (à hauteur de 75% minimum) et des actions (au maximum 25%).

■ Souscriptions

En 2019, les montants versés sur le fonds FIBTP 2019 ont été de 2,6 M€, en diminution de 20,19% par rapport à l'année précédente (3,3 M€ pour le FIBTP 2018). Le flux global des souscriptions enregistrées en 2019 sur l'ensemble des fonds FIBTP à fin décembre 2019 était de 2,9 M€. Les souscriptions ne se rapportant pas au fonds FIBTP 2019 relèvent principalement de versements effectués par des entreprises dont l'exercice fiscal est décalé par rapport à l'année civile.

■ Rachats

Les rachats de parts (hors fusion annuelle) se montaient, pour les fonds de la gamme FIBTP à 23 M€, en baisse de 16,92% par rapport aux montants constatés au 31 décembre 2018 (27,7 M€).

La décollecte nette au 31 décembre 2019 sur ces mêmes fonds avoisinait les 20,1 M€.

FONCTIONNEMENT DU RÉGIME PROFESSIONNEL DE PARTICIPATION

Dès 1969, les partenaires sociaux du BTP ont institué le Régime Professionnel de Participation (RPP) pour aider les entreprises du BTP à mettre en œuvre la participation des salariés aux résultats de l'entreprise.

La «convention relative à la participation des salariés aux résultats des entreprises du BTP» a, depuis, été régulièrement renouvelée. La négociation engagée le 25 janvier 2018 par les partenaires sociaux de la profession a dernièrement abouti au renouvellement pour 5 ans, du 1^{er} février 2018 au 31 janvier 2023, de ce dispositif de participation, en même temps que des plans d'épargne salariale PEI BTP et PERCO BTP.

Le RPP est adossé depuis 2007 au dispositif de plans d'épargne, et notamment au PEI BTP, dont il est aujourd'hui indissociable, la possibilité d'investir la participation dans un plan d'épargne à 5 ans étant obligatoirement prévue par l'accord de participation depuis le 1^{er} janvier 2013¹.

Conçu afin de faciliter la mise en œuvre de la participation par les entreprises qui y sont soumises à titre obligatoire², cet accord de participation de branche est applicable à toute entreprise du bâtiment et des travaux publics qui le souhaite avec des formalités d'adhésion simplifiées au maximum. Il reprend la formule légale

de calcul de la réserve spéciale de participation (RSP), prévoit une répartition individuelle des droits proportionnelle aux salaires et affecte les quotes-parts de participation que les bénéficiaires ne choisissent pas de percevoir immédiatement au PEI BTP et au PERCO BTP, tout en laissant chaque entreprise libre de prévoir par accord d'autres modalités de fonctionnement (formule de calcul de la RSP plus favorable, autre mode de répartition, adossement au plan d'épargne de l'entreprise).

Les sommes liées à la participation aux résultats des entreprises adhérentes au RPP placées dans le PEI BTP et le PERCO BTP, peuvent être investies au choix du bénéficiaire soit dans les FCPE de la gamme FIBTP, soit dans ceux de la gamme REGARD ÉPARGNE, gérés par PRO BTP FINANCE.

REGARDBTP en sa qualité de teneur de comptes conservateur de parts, assure la collecte et la gestion administrative des droits à participation, et plus généralement, coordonne le fonctionnement du RPP et des plans d'épargne de branches dans leur ensemble. La Commission Professionnelle de la Participation suit l'application de cette convention de branches et en propose les évolutions.

Composition de la commission professionnelle de la participation

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DE LA CONSTRUCTION, DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT - FNSCBA CGT

représentée par

Bruno CORNET

LE SYNDICAT NATIONAL DES CADRES, TECHNICIENS ET AGENTS DE MAÎTRISE ET ASSIMILÉS DES INDUSTRIES DU BTP ET DES ACTIVITÉS ANNEXES ET CONNEXES CFE-CGC BTP

représenté par

Alain Le MOULEC

LA FÉDÉRATION GÉNÉRALE FORCE OUVRIÈRE DU BÂTIMENT, BOIS, TRAVAUX PUBLICS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION - CGT/FO

représentée par

Alain EMILE, Président

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DE LA CONSTRUCTION ET DU BOIS - CFDT

représentée par

Patrick BLANCHARD

BATI-MAT-T.P. - CFTC

représentée par

Loïc PONCET

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DU BÂTIMENT

représentée par
et

**Véronique MICHELET
Jean-Louis TERDJMAN**

LA FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS

représentée par
et

**Nicolas POMEON
Jean-Arthur GROSS**

■ Le fonctionnement du RPP (Régime Professionnel de Participation)

La gamme des fonds FIBTP millésimés n'est plus exclusivement destinée à gérer la Réserve Spéciale de Participation du Régime Professionnel de Participation.

Le RPP étant adossé aux plans d'épargne de branches, c'est par l'intermédiaire du PEI BTP et du PERCO BTP que les sommes issues de la participation de branches peuvent être investies non plus seulement dans les fonds FIBTP, mais aussi dans les fonds REGARD ÉPARGNE au choix des bénéficiaires.

■ Les Fonds Communs de Placement d'Entreprises (FCPE)

Les fonds FIBTP millésimés ont deux objectifs principaux :

- obtenir sur cinq ans la meilleure performance possible avec un niveau de risque limité ;
- assurer une croissance régulière de la valeur de la part durant ces cinq années.

Le dispositif fonctionne de la manière suivante :

- création d'un FCPE à horizon de cinq ans par exercice - la gestion peut ainsi être adaptée à la durée de blocage des fonds (FIBTP millésimés) ;
- au terme des 5 ans, transfert des avoirs dans un fonds à la gestion plus dynamique pour les épargnants qui veulent consolider des projets à long terme ;
- pour ceux qui n'ont pas demandé de transfert avant la fin de la 7^e année, regroupement des avoirs dans un fonds unique offrant un niveau de risque limité (FIBTP LT).

1. Date d'entrée en vigueur de la loi n°2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites - Article L. 3323-2 du Code du travail.

2. Entreprises employant habituellement 50 salariés ou plus.

■ Allocation d'actifs

CRÉATION	FCPE	HORIZON DE GESTION	ALLOCATION D'ACTIFS	
			actions (maxi)	produits de taux (minimum)
avr-14	FIBTP 2014	< 1 an	10%	90%
avr-15	FIBTP 2015	1 an	20%	80%
avr-16	FIBTP 2016	2 ans	20%	80%
avr-17	FIBTP 2017	3 ans	25%	75%
mai-18	FIBTP 2018	4 ans	25%	75%
mai-19	FIBTP 2019	5 ans	25%	75%
> 6 ans	FIBTP LT	indéfini	10%	90%

Ce graphique illustre la technique de désensibilisation appliquée dans le cadre de gestion de la gamme FIBTP, avec une diminution de la part actions et une augmentation de celle en produits de taux sur la durée de l'horizon de gestion.

■ Un régime professionnel ouvert

La convention prévoit une application de la formule légale de calcul et de répartition de la Réserve Spéciale de Participation.

Elle rend possible par la conclusion d'un accord d'entreprise, limité à l'objet particulier, les options suivantes :

- l'affectation de la Réserve Spéciale de Participation à un plan d'épargne autre que le PEI BTP,
- une formule de répartition différente de celle de l'accord,
- une formule de calcul de la RSP différente de la formule légale.

■ Un choix de placements diversifiés au terme des cinq ans

Il est offert aux salariés qui veulent, à l'issue de la période de blocage de cinq ans, consolider des projets à plus long terme, la possibilité d'opter pour le transfert de leur épargne vers un fonds à la gestion plus dynamique.

Au terme des cinq ans, le salarié est averti de la disponibilité de ses avoirs.

Il lui est indiqué les conditions dans lesquelles les demandes de remboursement, partielles ou totales pourront être présentées.

Il lui est également proposé :

- soit de maintenir ses avoirs : ils seront alors transférés avant la fin de la septième année dans un fonds de long terme (FIBTP LT) avec un niveau de risque limité ;
- soit de les arbitrer immédiatement dans un ou plusieurs fonds de la gamme de fonds multi-entreprises à profils de risques définis :

REGARD ÉPARGNE Monétaire : fonds monétaire
 REGARD ÉPARGNE Obligataire : fonds obligataire
 REGARD ÉPARGNE Prudent : fonds à dominante obligataire
 REGARD ÉPARGNE Équilibre : fonds sans dominante
 REGARD ÉPARGNE Dynamique : fonds à dominante actions
 REGARD ÉPARGNE Actions : fonds actions
 REGARD ÉPARGNE Flexible et Solidaire : fonds solidaire

GESTION FINANCIÈRE DES FONDS FIBTP

Les avoirs des fonds de la gamme FIBTP sont principalement investis en produits obligataires avec une diversification mesurée et programmée vers les actions pouvant représenter entre 25% et 5%, suivant l'horizon de placement et l'échéance du fonds.

Depuis le début de l'année 2019, les préoccupations d'ordre politique ont dominé l'actualité des marchés financiers. Au terme de l'exercice, le constat perdure d'une dichotomie inattendue entre des marchés actions dans une forme olympique et un environnement macroéconomique qui donne toujours des signes d'essoufflement (notamment en Chine et en Europe et dans une moindre mesure aux États-Unis), impactant négativement les taux d'intérêt qui ont touché en Europe début septembre un plus bas niveau historique (-0,74% pour le taux à 10 ans le 3 septembre contre +0,25% fin 2018).

Sur le plan politique, le différend commercial sino américain et l'interminable procédure du Brexit sont clairement les deux principaux sujets qui fâchent les marchés depuis le second semestre 2018.

Concernant le premier problème, après quelques avancées constatées en début d'année, laissant espérer la conclusion d'un accord commercial avant la fin du premier trimestre, les négociations commerciales entre Washington et Pékin sont entrées dans un processus relativement schizophrénique, dominé par des messages plus ou moins vindicatifs du Président Trump via son canal favori de communication Twitter. Les différents épisodes de discussions houleuses de l'été, assortis d'une surenchère de nouvelles taxes de la part des deux protagonistes, n'ont finalement abouti fin août qu'à l'annonce d'une pause dans les négociations, avec une reprise prévue début octobre. D'autres fronts ont par ailleurs émergé durant l'été sur le terrain de la guerre commerciale, avec en particulier la menace d'implémentation de droits de douanes pour les automobiles européennes importées aux États-Unis, taxation pour l'heure repoussée par Donald Trump. À l'issue de ces multiples revirements, l'horizon s'est enfin dégagé en fin d'année, les deux parties s'étant enfin entendues sur les termes d'un accord dit « de phase 1 ».

Du côté du Brexit, le premier trimestre 2019 avait vu une intensification des négociations croisées entre, d'une part, Theresa May et le Parlement Britannique pour convaincre les députés de valider l'accord négocié avec l'Union Européenne et d'autre part entre Theresa May et les négociateurs de Bruxelles pour tenter de modifier cet accord selon les exigences de son Parlement.

Les discussions ayant tourné au fiasco entre toutes les parties prenantes à l'approche de la date butoir du 29 mars, un premier report de cette date au 12 avril n'a pas permis au gouvernement britannique de convaincre le Parlement de ratifier le traité de sortie et le Royaume-Uni a obtenu une « extension flexible » du Brexit jusqu'au 31 octobre 2019, ce qui a eu pour effet de contraindre les britanniques à participer au scrutin des élections européennes de mai. La position de Theresa May étant devenue intenable, cette dernière a confirmé officiellement qu'elle quitterait ses fonctions le 7 juin, lançant la course à sa succession. Sans surprise, le très controversé Boris Johnson, partisan de la première heure d'un Brexit dur, a été nommé au poste de Premier Ministre. Plusieurs semaines de négociations très tendues avec l'Union Européenne ont permis de trouver un compromis sur une nouvelle rédaction de l'accord de sortie, aussitôt rejeté par la Chambre des Communes. Ce blocage du Parlement a conduit à des élections anticipées le 12 décembre, qui ont permis à Boris Johnson d'obtenir une confortable majorité à la Chambre, ouvrant la voie à la ratification du traité de sortie de l'Union Européenne en évitant les conséquences désastreuses d'une sortie sans accord.

Enfin en zone Euro, les élections européennes de la fin mai ont globalement favorisé le processus d'intégration européenne avec la montée en puissance des partis pro-intégration, mais ont fragilisé la situation au niveau national avec notamment une montée significative des partis populistes d'extrême droite en France et en Italie. En Espagne, les élections législatives de novembre ont enfin permis l'émergence d'une coalition en vue de former un gouvernement. De même, en Italie, la nouvelle coalition entre le Mouvement 5 Étoiles et le Parti démocrate a remporté en septembre le vote de confiance des deux chambres du parlement, donnant naissance à une équipe gouvernementale rigoureusement pro européenne, ce qui augure d'une baisse des tensions avec les autorités de Bruxelles.

Concernant l'environnement économique, l'année 2019 a commencé aux États-Unis par une fermeture partielle de l'Administration, faute d'accord avec le Congrès sur le budget et notamment le financement très controversé du mur à la frontière mexicaine voulu par Donald Trump. Ce « shutdown », le plus long de l'histoire des États-Unis, a pris fin après 35 jours d'après négociations, mais toujours sans financement du mur, ce qui a conduit le Président à décréter l'urgence nationale dès le mois de février pour justifier la construction de ce mur et il est de ce fait poursuivi en justice par seize États qui contestent la validité de cette déclaration.

Au cours du premier trimestre, si les statistiques du marché de l'emploi sont ressorties bien au-delà des attentes, les indicateurs avancés ISM manufacturier et services ont cependant affiché un repli marqué, probablement accentué par l'épisode du « shutdown ». Néanmoins, la publication du PIB pour le premier trimestre a surpris à la hausse, avec une progression de 3,2% contre +2,2% le trimestre précédent mais, fait inhabituel et quelque peu préoccupant, la consommation des ménages n'y a contribué que très faiblement. Sur le second trimestre, le marché de l'emploi est resté très robuste et le taux de chômage a reculé à 3,6%. Enfin, l'inflation sous-jacente comme l'inflation totale ont légèrement ralenti au cours de l'année. Face à un contexte politique de plus en plus tendu, avec la montée en puissance des risques pour l'économie de la persistance du conflit commercial sino américain, la Réserve Fédérale a progressivement adopté un ton plus conciliant en indiquant qu'elle serait très attentive à l'économie américaine et son Président Jérôme Powell a souligné qu'une inflation constamment inférieure à l'objectif pourrait provoquer une réaction dans le sens de l'assouplissement monétaire. De ce fait, elle a abaissé ses taux de 25 points de base par deux fois, lors de ses réunions de juillet et octobre, en invoquant les incertitudes liées à la guerre commerciale sino américaine.

Dans la zone euro, les indicateurs économiques sont très contrastés et traduisent une situation moins favorable qu'outre Atlantique. Depuis le début de l'année, les enquêtes de conjoncture et de confiance traduisent une certaine morosité. Au premier trimestre, une récession technique a même été évitée de justesse en Allemagne, pays de la zone Euro le plus directement affecté par la guerre commerciale des États-Unis contre leurs principaux partenaires commerciaux. En particulier, le secteur industriel souffre du ralentissement de la demande extérieure et des commandes enregistrées par les usines, et les menaces récurrentes de Donald Trump de taxer les automobiles européennes ne contribuent pas à faire remonter l'optimisme des industriels. De son côté, l'Italie est sortie de sa récession technique de la fin 2018 tandis que la croissance en France est restée solide à +0,3%. Autre point positif, le taux de chômage de la zone euro est passé sous la barre des 8%, le chiffre le plus bas de la décennie.

En matière de prix, la faiblesse persistante de l'inflation totale demeure une source de préoccupation pour la Banque Centrale Européenne qui semble, tout comme son homologue américaine, disposée à se montrer patiente dans le resserrement de sa politique monétaire.

Ainsi, la BCE ne prévoit aucun relèvement de son taux de référence dans l'avenir proche et elle a par ailleurs annoncé sa troisième campagne d'opérations de refinancement à long terme ciblées dit «TLTRO 3» afin de soutenir la croissance du crédit en zone euro. Le mois d'octobre a par ailleurs vu s'achever le mandat de Mario Draghi à la tête de la BCE. C'est désormais Christine Lagarde qui a pris les rênes de l'Institution européenne, ce qui ne devrait pas remettre en cause la continuité de la politique menée par son prédécesseur.

En Asie, la Chine a publié en début d'année son plus faible taux de croissance depuis la crise financière mondiale de 2008, avec une croissance du PIB réel à 6,4%. L'amélioration de l'investissement en infrastructures n'a pas permis de compenser le fléchissement enregistré dans l'immobilier, les dépenses de consommation ainsi que les exportations, ces dernières étant de plus en plus affectées par la guerre économique avec les États-Unis. Globalement, l'économie intérieure chinoise est restée sur une dynamique morose. De plus, le ralentissement ne s'est pas limité à l'industrie manufacturière et s'est également propagé au secteur des services. La Banque Centrale chinoise a annoncé une nouvelle étape d'assouplissement monétaire dès les premières semaines de 2019. D'autres mesures pourraient être prises au cours des prochains mois si les statistiques économiques continuaient à se dégrader, mais les autorités chinoises attendront probablement la fin des négociations commerciales avec les États-Unis avant d'annoncer de nouvelles mesures de soutien. Enfin au Japon, l'économie a continué d'enregistrer une croissance positive, avec une forte contribution du commerce extérieur. Cette hausse n'est cependant due qu'à des facteurs techniques, à savoir un recul sensible des importations réelles, les moteurs de la demande intérieure présentant des signes de faiblesse en raison des incertitudes de l'économie et des marchés mondiaux depuis le début de l'année. Face à cet environnement, le Conseil de politique monétaire de la Banque Centrale a maintenu en 2019 son cadre de détente monétaire.

Dans ce contexte, la gestion des FCPE FIBTP (millésimés et Long terme) s'est caractérisée par :

Un positionnement sur le niveau neutre pour la pondération de la part allouée aux actions

En début d'année, la position actions existante dans l'ensemble des fonds FIBTP a été maintenue sur un niveau neutre, ce qui représentait à cette date une exposition de proche de 15% pour les fonds FIBTP les plus longs (FIBTP 2017 et 2018, contre 15% pour le portefeuille de référence), seul le fonds le plus obligataire, le fonds FIBTP LT demeurant légèrement surpondéré à 6,85% (contre 5% pour la position neutre), compte tenu de son horizon de placement très long.

Cette allocation d'actif a été conservée sans changement jusqu'au 20 novembre. À cette date, compte tenu du montant important des rachats intervenus sur la période, qui ont été quasi exclusivement financés par des ventes de produits monétaires ou d'obligations, le poids des placements actions avait légèrement augmenté dans les fonds FIBTP, le différentiel de performance depuis le début de l'année entre les placements actions (en progression de plus de 26%) et les produits obligataires (un peu moins de 5% au maximum pour les maturités longues) ayant par ailleurs accentué la déformation de la structure des fonds en faveur des actions. Des ventes d'actions ont donc été réalisées dans l'ensemble des fonds FIBTP pour revenir sur le niveau neutre dans chaque fonds. Le produit de ces ventes a intégralement été réinvesti en placements monétaires.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support «actions» géré selon le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +28,84% pour l'année 2019, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à +23,29% hors dividendes et +27,36% dividendes réinvestis.

Le rapport de gestion financière de ce fonds est décrit en page 69.

Une gestion obligataire prudente et diversifiée

L'exposition globale au risque de taux présente depuis maintenant plusieurs exercices une sensibilité inférieure pour chaque fonds à celle de l'indice de référence (selon l'échéance des fonds, la référence obligataire est un indice 1/3 ans, 3/5 ans ou 5/7 ans), cette sous-sensibilisation étant réalisée au moyen de la constitution d'une poche de produits monétaires et/ou d'obligations de maturité 1/3 ans en complément du fonds obligataire Regard correspondant à l'indice de référence. À la fin de l'année 2018, les fonds présentaient un niveau important de sous sensibilisation dans les FCPE les plus longs pour tenir compte d'un début du processus de remontée des taux d'intérêt, lié notamment à la normalisation de la politique monétaire de la Réserve Fédérale Américaine. En 2019, compte tenu des rachats intervenus dans l'ensemble des fonds de la gamme, qui ont été conséquents tout au long de l'année et ont été financés principalement par la vente de produits monétaires, la position de sous sensibilité dans les fonds FIBTP s'est trouvée progressivement atténuée.

Les fonds sont restés positionnés sur ce même niveau de nette sous sensibilisation qu'à fin de 2018. Dans les fonds obligataires Regard sous-jacents, la sensibilité a été positionnée en début d'année sur un niveau globalement neutre sur l'ensemble des maturités.

L'exposition sur les obligations convertibles a été conservée pour un poids de 6% environ de l'actif de chaque fonds (sauf le fonds FIBTP Long Terme qui n'a qu'une exposition marginale à ce type de produits, la quasi-totalité de la faible part réservée aux placements non obligataires étant investie en actions), en utilisant le supports Regard Convertible.

L'exposition sur les obligations du secteur privé a été conservée entre 6% et 9% environ de l'actif selon l'horizon de placement des fonds, en utilisant comme support le FCP Regard Obligations Privées ISR, correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Par ailleurs, deux fonds FIBTP ont, comme chaque année, changé d'horizon de gestion (avec un niveau de risque inférieur) : il s'agit des fonds FIBTP 2014 et FIBTP 2016 dont la structure de l'actif a été alignée le 3 janvier 2019 sur celle des fonds FIBTP 2013 et FIBTP 2015 respectivement, ce qui a conduit notamment à alléger significativement la part des actions sur ces deux fonds et à réduire la maturité des placements obligataires.

De ce fait :

La sensibilité des fonds FIBTP les plus longs s'établit entre 4.36 et 4.65 (contre 5.63 pour l'indice de référence BoFa 5/7ans), les fonds FIBTP intermédiaires (FIBTP 2015 et 2016) sont positionnés à 3.51 et 3.53 contre 3.80 pour la référence BoFa 3/5 ans et le fonds le plus court, FIBTP 2014, à 2.18 contre 1.93 pour sa référence l'BoFa 1/3 ans.

La partie obligataire des FCPE est gérée au travers d'une gamme de fonds adaptés aux différents horizons de gestion. Sur les emprunts État de la zone Euro, les supports sont les fonds :

Regard Obligations Long Terme pour les emprunts de maturité longue (5/7 ans), correspondant à la gestion obligataire des FIBTP dont l'horizon de gestion est le plus long ;
Regard Obligations pour les FIBTP ayant un horizon de gestion moyen terme (3/5 ans) ;
Regard Obligations Court Terme pour les obligations de maturité courte (1/3 ans) utilisées pour les FIBTP les plus courts.
Pour la gestion de type « crédit », le seul support utilisé est le fonds Regard Obligations Privées ISR qui comporte des obligations du secteur privé de maturité moyenne (3/5 ans).

En 2019, les performances de ces supports sont respectivement de +4,63%, +2,18%, +0,44% et +3,74%, contre +4,31%, +1,88%, +0,30% et +4,00% pour les indices de référence correspondants. Les rapports de gestion financière de ces fonds sont décrits en pages 54 à 63.

POLITIQUE FINANCIÈRE EN 2019

ACCORD PROFESSIONNEL	FCPE	ALLOCATION D'ACTIFS	INDICE DE RÉFÉRENCE*	SENSIBILITÉ MAXIMUM
RSP versée en 2019 et autres sources d'alimentation	FIBTP 2019	75% minimum de produits de taux (dont maximum 10% d'obligations convertibles) et entre 5% minimum et 25% maximum d'actions	85% BofA ML 5/7 ans 15% Stoxx Europe 50	7
RSP versée en 2018 et autres sources d'alimentation	FIBTP 2018			
RSP versée en 2017	FIBTP 2017			
RSP versée en 2016	FIBTP 2016	80% minimum de produits de taux (dont maximum 10% d'obligations convertibles) et 20% maximum d'actions	90% BofA ML 3/5 ans 10% Stoxx Europe 50	5
RSP versée en 2015	FIBTP 2015			
RSP versée en 2014	FIBTP 2014	90% minimum de produits de taux (dont maximum 10% d'obligations convertibles) et 10% maximum d'actions	95% BofA ML 1/3 ans 5% Stoxx Europe 50	3
RSP > 6 ans	FIBTP LT	90% minimum de produits de taux (dont maximum 10% d'obligations convertibles) et 10% maximum d'actions	95% BofA ML 5/7 ans 5% Stoxx Europe 50	7

* Dividende réinvesti.

■ Type de placements, orientations générales

Trésorerie :	supports monétaires
Obligations :	2/3 minimum emprunts d'État de la zone euro ou équivalent - 1/3 maximum obligations du secteur privé
Actions :	sociétés européennes répondant à des critères socialement responsables
Futures :	vente de contrats uniquement dans une optique de protection du portefeuille
Options :	achat d'options de vente en protection du portefeuille et/ou vente d'options d'achat sur titres en portefeuille

Conformément aux exigences de l'article D. 533-16-1, 3° du Code monétaire et financier, nous vous précisons que les FCPE de la gamme FIBTP ne prennent pas en compte simultanément les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

■ Information réglementaires

Changements substantiels au cours de l'exercice :

Au 29/11/2019 :

Changement de dépositaire, BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES étant remplacé par CACEIS BANK, et délégation de la valorisation du FCPE à CACEIS Fund Administration, pour tous les FCPE de la gamme FIBTP.

Frais d'intermédiation :

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site internet de la société de gestion www.probtppfinance.com.

Méthode de calcul du risque global :

À compter du 01/01/2015, le risque global est calculé selon une méthode de VaR Monte Carlo relative, avec un seuil de confiance de 95% sur 20 jours.

Niveaux de VaR des fonds :

VaR relatives : VaR à 95% à 1 mois

Méthode de Monte Carlo par génération de nombres pseudo-aléatoires (séquences de halton)

Matrice variance-covariance calculée sur des historiques de 3 mois glissant

	VaR minimum	VaR Maximum	VaR moyenne
FIBTP 2014	-0,308%	-0,588%	-0,437%
FIBTP 2015	-0,423%	-0,911%	-0,629%
FIBTP 2016	-0,359%	-0,851%	-0,578%
FIBTP 2017	-0,134%	-0,686%	-0,450%
FIBTP 2018	-0,125%	-0,676%	-0,445%
FIBTP 2019	-0,142%	-0,717%	-0,466%
FIBTP Long Terme	-0,010%	-0,664%	-0,352%

Informations relatives au portefeuille de référence

FIBTP 2019	ML BofA 5-7 Y	85 %
	Stoxx Europe 50	15 %
FIBTP 2018	ML BofA 5-7 Y	85 %
	Stoxx Europe 50	15 %
FIBTP 2017	ML BofA 5-7 Y	85 %
	Stoxx Europe 50	15 %
FIBTP 2016	ML BofA 5-7 Y	90 %
	Stoxx Europe 50	10 %
FIBTP 2015	ML BofA 3-5 Y	90 %
	Stoxx Europe 50	10 %
FIBTP 2014	ML BofA 3-5 Y	95 %
	Stoxx Europe 50	5 %
FIBTP Long Terme	ML BofA 5-7 Y	95 %
	Stoxx Europe 50	5 %

Gestion du risque de liquidité :

La société de gestion a défini une politique de gestion de la liquidité pour ses fonds. Le dispositif mis en place cherche à s'assurer de l'adéquation de la liquidité attendue de l'univers

d'investissement avec les modalités de rachat des porteurs dans des circonstances normales de marché. Il prévoit également un suivi périodique de la structure de l'actif et du passif et la réalisation de simulations de crise de liquidité dans des circonstances normales et exceptionnelles qui reposent notamment sur l'observation historique des rachats.

Gestion des risques :

Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Effet de levier : Néant.

Montant des honoraires des commissaires aux comptes sur l'exercice 2019

FIBTP 2019	3 828 euros
FIBTP 2018	3 828 euros
FIBTP 2017	3 828 euros
FIBTP 2016	3 828 euros
FIBTP 2015	3 828 euros
FIBTP 2014	3 828 euros
FIBTP Long Terme	3 828 euros

■ Information sur les rémunérations de la société de gestion de portefeuille

Principes généraux de la politique de rémunération

Conformément à la Directive AIFM, PRO BTP Finance applique une politique de rémunération des collaborateurs dont les principes ont été établis de :

- la position AMF n° 2013-11 « Politique de rémunération applicables aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatif »,
- le guide AMF relatif aux Politiques de rémunération applicables aux gestionnaires de fonds d'investissements alternatifs,
- l'ensemble des orientations émises par l'ESMA relatives aux Politiques de rémunération applicables aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ESMA/2013/232).

Le personnel de PRO BTP Finance n'est pas salarié de la société de gestion : il est salarié de l'Association de Moyens PRO BTP puis mis à disposition de PRO BTP Finance dans le cadre d'une convention de mise à disposition à but non lucratif. Ce mode d'organisation est celui appliqué de façon habituelle au sein du Groupe Pro BTP.

Dans ce cadre, les rémunérations sont définies selon les principes de l'Association de Moyens PRO BTP.

Conformément aux dispositions de la directive AIFM, la politique de rémunération de PRO BTP Finance a pour objectifs :

- d'être en lien avec la richesse créée par l'entreprise sur le long terme, et permet un alignement entre l'intérêt de l'entreprise et celui des investisseurs et des salariés,
- d'être compatible avec une gestion saine et efficace des risques.

La politique appliquée par PRO BTP FINANCE :

- est cohérente avec une gestion efficace de ses risques et n'encourage pas une prise de risque excessive.
- vise à assurer une cohérence entre les comportements des collaborateurs et les objectifs à long terme de PRO BTP Finance et notamment, à les dissuader de prendre des risques jugés excessifs et inacceptables par l'entreprise.
- est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts des FIA gérés, et ne favorise pas les conflits d'intérêts.

La rémunération globale est composée d'une partie fixe et d'une partie variable. La part variable est octroyée sur la base de critères de performance usuels, les résultats collectifs étant prépondérants.

Compte tenu des effectifs, la règle de proportionnalité est appliquée. Les informations quantitatives portent sur le périmètre de l'ensemble de la société de gestion et ne se limite pas aux preneurs de risques.

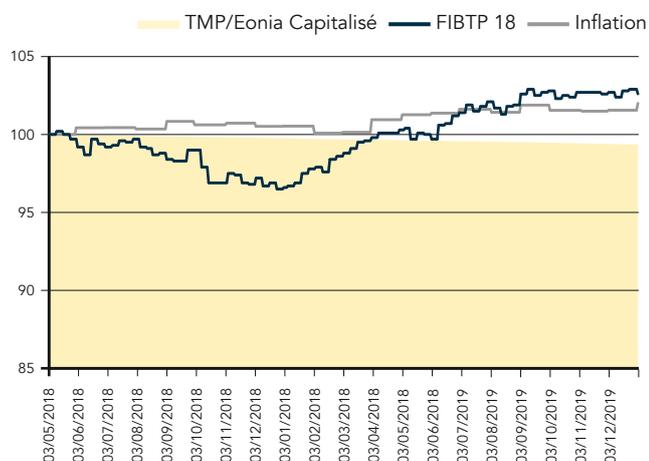
Pour les 40 collaborateurs présents au 31/12/2019, le montant total des rémunérations fixes versé par la société de gestion au titre de 2019 s'élève à 3 297 000 EUR, la part variable étant inférieure à 10 %.

PERFORMANCES FINANCIÈRES

■ Sources : PRO BTP FINANCE, l'INSEE et EUROPERFORMANCE

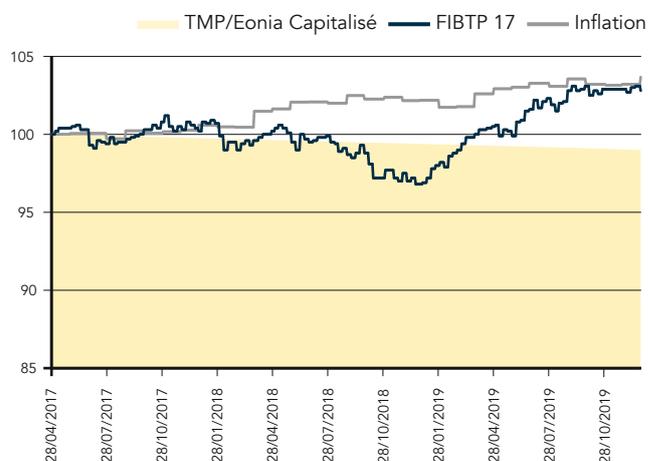
FIBTP 2018 : VL = 10,26 €

Évolution du 03/05/2018 au 31/12/2019



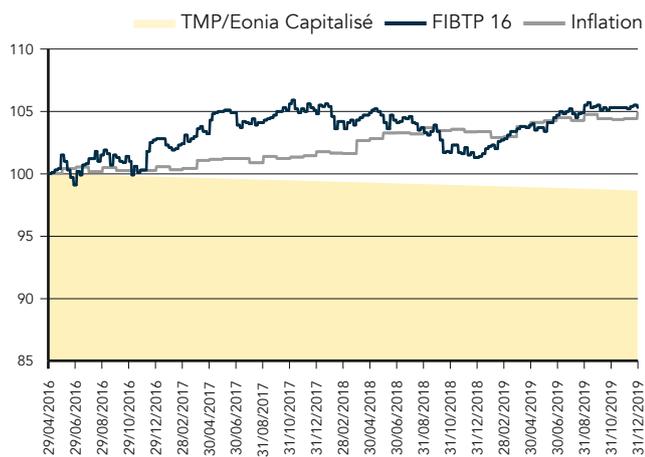
FIBTP 2017 : VL = 10,28 €

Évolution du 28/04/2017 au 31/12/2019



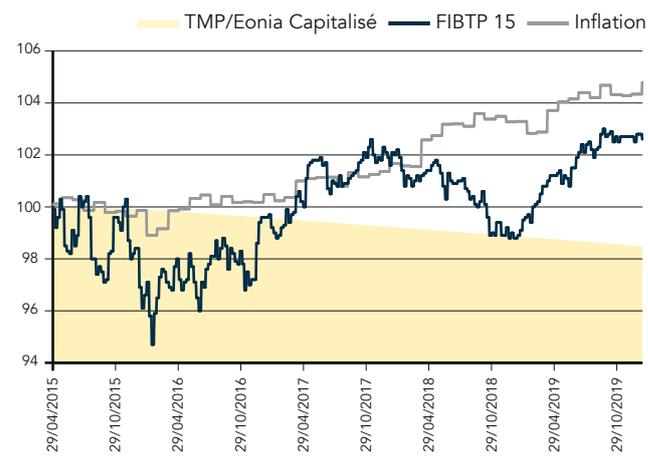
FIBTP 2016 : VL = 10,53 €

Évolution du 29/04/2016 au 31/12/2019



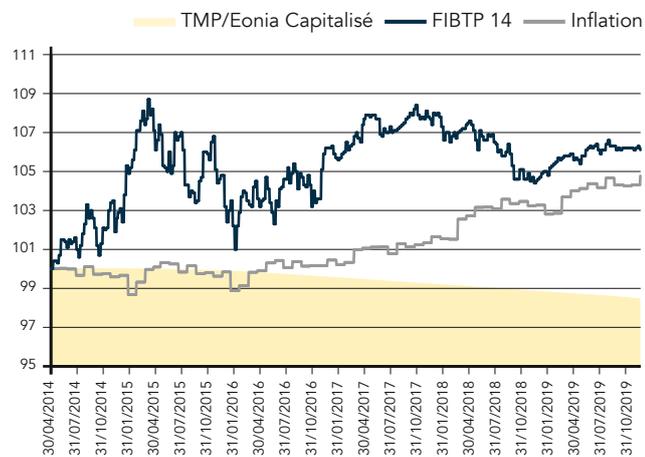
FIBTP 2015 : VL = 10,26 €

Évolution du 29/04/2015 au 31/12/2019



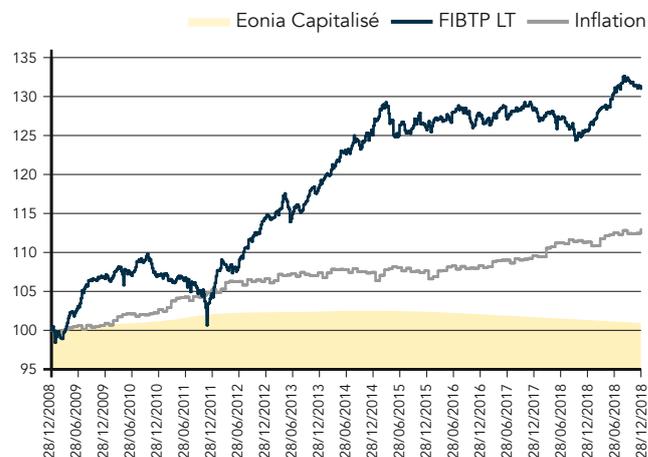
FIBTP 2014 : VL = 10,61 €

Évolution du 02/05/2014 au 31/12/2019



FIBTP LT : VL = 19,40 €

Évolution du 31/12/2008 au 31/12/2019



NB : les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Conformément aux exigences réglementaires en vigueur, et notamment à l'article 314-13 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le FCPE FIBTP 2019 ayant moins de 12 mois complets d'existence, nous ne pouvons communiquer sur ses performances au 31/12/2019.

FIBTP 2019

(Réserves de participation de l'année 2018 réparties en 2019)
Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du code monétaire et financier.

Le FCPE gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers.

L'objectif de gestion consiste à optimiser l'allocation de l'actif entre les produits de taux et d'actions en rapport avec l'horizon de placement dans le but de parvenir à une croissance régulière de la valeur de la part, pendant la durée légale de blocage des plans d'épargne d'entreprise, soit 5 ans.

Pour cela, la part investie en actions diminue progressivement alors que la part investie en produits de taux augmente progressivement, selon le calendrier suivant :

- de la création à, au plus tard, la fin de la 1^{re} semaine de l'année 2022 : le fonds sera investi à hauteur de 75% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- les deux années suivantes, de la fin de la 1^{re} semaine de l'année 2022 à, au plus tard, la fin de la 1^{re} semaine de l'année 2024 : le fonds sera investi à hauteur de 80% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- à partir de la fin de la 1^{re} semaine de l'année 2024 et jusqu'à la fin de vie du fonds : le fonds sera investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions.

Les emprunts d'État représentent 2/3 minimum des produits obligataires, les obligations du secteur privé et les obligations convertibles représentent 1/3 maximum des produits obligataires. Aucun critère de notation ne sera appliqué pour la sélection des emprunts d'État, l'investissement en obligations du secteur privé se fera à travers des OPCVM ou FIA.

La sensibilité du FCPE au taux d'intérêt évoluera avec l'évolution des pondérations des produits de taux dans le fonds. Elle sera ainsi de 7 maximum les trois premières années, de 5 maximum pendant les deux ans suivantes, puis de 3 maximum jusqu'à la fin de vie du fonds. À titre d'exemple, une sensibilité de 3 signifie que lorsque les taux d'intérêt baissent de 1%, la valeur liquidative du fonds augmente de 3%, et inversement.

Le solde du FCPE sera investi en actions Européennes et assimilées (titres donnant accès au capital).

Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers OPCVM ou FIA permettant de réaliser cette orientation des placements. D'une manière générale, le fonds pourra investir dans tout OPCVM (de droit français ou de droit européen) ou tout fonds d'investissement à vocation générale de droit français. En majorité, les fonds sous-jacents ont pour société de gestion PRO BTP FINANCE. En majorité, les fonds sous-jacents ont pour société de gestion PRO BTP FINANCE.

À titre indicatif, les indices composites suivants permettent d'illustrer l'évolution de l'allocation d'actifs du fonds :

- de la création jusqu'au dernier jour de Bourse de l'année 2021 : 85% ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (code Bloomberg EG03 index) coupon net réinvesti-15% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- les 2 années suivantes, du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2022 au dernier jour de Bourse de l'année 2023 : 90% ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans (code Bloomberg EG02 index) – (coupon net réinvesti) -10% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2024 jusqu'à la fin de vie du fonds : 95% ICE BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans (code Bloomberg EG01 index) coupon net réinvesti – -5% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti.

Le fonds est créé pour une durée de sept ans à compter de son agrément. Avant la fin de cette septième année, les actifs subsistants dans le FIBTP 2019 seront intégralement apportés dans le cadre d'une opération de fusion – absorption au fonds

commun de placement FIBTP LT, après accord du Conseil de surveillance et agrément de l'Autorité des marchés financiers. Les revenus nets du fonds sont intégralement réinvestis.

■ Politique financière

Indice de référence :	
Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	85%
Actions de la zone Europe	15%
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 75%
Actions	maximum 25%

■ Politique d'investissement

Depuis le 3 mai 2019, date de la première souscription, la gestion du FIBTP 2019 s'est caractérisée par :

- une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds FIBTP 2019, la sensibilité a été dès la création du fonds positionnée sur un niveau sensiblement inférieur à celui de l'indice de référence, à 4.50 pour une sensibilité de l'indice BoFa 5/7 ans à 5.84, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro. D'autre part, la diversification sur les obligations Convertibles, à hauteur de 8% environ de l'actif ainsi que sur le compartiment des obligations du secteur privé (7%) a été mise en place dès la création du fonds FIBTP 2019. Le fonds Regard Convertibles a été utilisé comme support pour la gestion des obligations Convertibles.

Pour les obligations du secteur privé (7,54% de l'actif fin 2019), ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Enfin, l'exposition globale au risque de taux est restée tout au long de l'année sur un niveau de sensibilité largement inférieure à celle de l'indice de référence BoFa 5/7 ans, cette sous-sensibilisation étant réalisée à la fois par le bais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille du fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans). Cette position a été conservée sans changement significatif depuis la création du fonds jusqu'à la fin de l'année, dans un contexte de marchés perturbé tout au long de l'année par la politique internationale.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2019 la sensibilité du fonds FIBTP 2019 s'établit à 4.36 contre 5.63 pour son indice de référence, et la position en actifs monétaires représente 8,56% de l'actif du fonds.

- une pondération neutre de la part actions

Lors de sa création intervenue début mai 2019, l'exposition actions du fonds FIBTP 2019 a été initiée sur les niveaux d'investissements qui prévalaient au sein des FIBTP 2018 et 2017 à cette date soit environ 15% du portefeuille (équivalent à la position neutre qui est de 15% pour ces fonds).

Au cours de cette période, les marchés d'actions ont connu plusieurs épisodes de correction au gré des péripéties des négociations commerciales entre les États-Unis et la Chine et de la finalisation difficile des conditions de sortie du Royaume Uni de l'Union Européenne. Ainsi le mois d'août a vu un recul marqué des indices actions sur l'ensemble des places mondiales, une bonne partie de la progression annuelle ayant été effacée. À partir du mois de septembre, animé par les interventions des banques centrales ainsi que par la publication de données économiques de bonne facture, une phase de rebond des marchés d'actions s'est rapidement mise en place. Cette tendance haussière s'est

FIBTP 2019

ensuite poursuivie jusqu'en fin d'année, à l'exception d'un bref épisode de correction début décembre.

Au terme de 2019, l'indice européen Stoxx50 affiche une confortable performance de +27,36%, du jamais vu sur les marchés d'actions depuis l'année 2009 qui, il est vrai, faisait suite elle aussi à un exercice boursier 2008 particulièrement douloureux.

L'allocation d'actif du fonds FIBTP 2019 a été conservée sans changement jusqu'au 20 novembre. À cette date, compte tenu du différentiel de performance depuis le début de l'année entre les placements actions (en progression de plus de 26%) et les produits obligataires (un peu moins de 5% au maximum pour les maturités longues), le poids des actions dans le fonds se situait de nouveau sur un niveau de surpondération (17,55%). Des ventes d'actions ont donc été réalisées pour revenir sur le niveau neutre et le produit a intégralement été réinvesti en placements monétaires.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 16,35% pour le fonds FIBTP 2019 contre 15% pour le portefeuille de référence, l'écart important de performance entre les placements obligataires et les actions en décembre ayant de nouveau conduit à une déformation de la structure de l'actif en faveur de ces dernières.

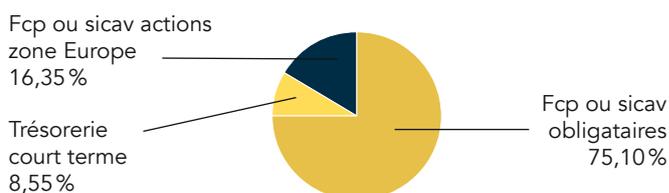
Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support «actions» géré sous le processus d'investissement

socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +28,84% pour l'année 2019, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à +23,29% hors dividendes et +27,36% dividendes réinvestis. Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0,11% TTC de l'actif net sur la période.

■ Évolution de la valeur de la part

Au cours des huit premiers mois d'existence du fonds, la valeur de part est passée de 9,96 euros à 10,25 euros.

■ Composition de l'actif net



Composition des avoirs depuis 5 ans	28/06/2019	27/09/2019	31/12/2019
Fcp ou sicav obligataires	74,04%	72,89%	75,10%
Trésorerie court terme	9,40%	9,94%	8,55%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	83,44%	82,83%	83,65%
Fcp ou sicav actions zone Euro			
Fcp ou sicav actions zone Europe	16,56%	17,17%	16,35%
Fcp ou sicav actions internationales			
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIES	16,56%	17,17%	16,35%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%	100,00%	100,00%
ACTIF NET	2 388 365,91	2 545 151,74	2 551 505,51
Valeur de la part	10,13	10,27	10,25
Évolution de la part depuis l'origine	1,30%	2,70%	2,50%
Évolution de la part en 2019	1,30%	2,70%	2,50%
Évolution de la part depuis le 28/06/2019	-	1,38%	1,18%
Nombre de parts	235 778,4660	247 838,7806	248 867,3127
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,01	-0,03	-0,06
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *			0,02
Capitalisation unitaire	-0,01	-0,03	-0,04

* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

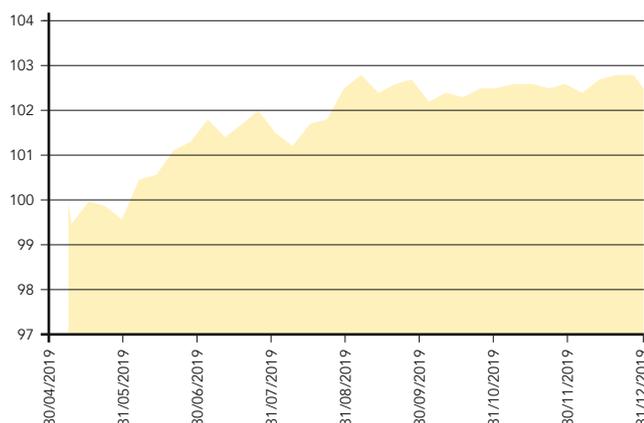
Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/05/2019	9,96
28/06/2019	10,13
26/07/2019	10,2
30/08/2019	10,25
27/09/2019	10,27
31/10/2019	10,25
29/11/2019	10,26
31/12/2019	10,25

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/2019	10,25

■ Évolution de FIBTP 2019 en 2019



■ Souscriptions rachats

FIBTP 2019 a reçu ses premières souscriptions le 10/05/2019. Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 se sont élevées à 2,63 M€. Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 0,147 M€. Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un apport net de capitaux d'un montant de 2,48 M€. Au 31 décembre 2019, l'actif net de FIBTP 2019 se monte à 2,55 M€. Le nombre de parts en circulation est de 248 867. À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 9540.

FIBTP 2019

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,05%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,11%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,16%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2019
Titre OPC/FIA	100,07%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,10%
DISPONIBILITÉS	0,03%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	2 552

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2019
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF	
OPC européens coordonnés et	
OPC français à vocation générale	2 553 258,60
CRÉANCES	
COMPTES FINANCIERS	
Liquidités	679,35
TOTAL DE L'ACTIF	2 553 937,95

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,03

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,03

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2019, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif

	Exercice 31/12/2019
CAPITAUX PROPRES	
Capital	2 562 522,24
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	5 962,64
Résultat ^(a,b)	-16 979,37
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	2 551 505,51
(montant représentatif de l'actif net)	
DETTES	2 432,44
Comptes financiers	
Concours bancaires courants	
TOTAL DU PASSIF	2 553 937,95

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat

	31/12/2019
Produits sur opérations financières	
Charges sur opérations financières	48,66
Résultats sur opérations financières	-48,66
Frais de gestion et dotation aux amortissements	16 255,99
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-16 304,65
Régularisation des revenus de l'exercice	-674,72
RÉSULTAT	-16 979,37

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 48.

Évolution de l'actif net	31/12/2019	Créances et dettes	31/12/2019
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE		CRÉANCES	
Souscriptions dont :	2 633 780,43	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	1 298 902,37	Total des créances	
- versement de l'intéressement	531 985,90	DETTES	
- intérêts de retard versés par l'entreprise		Frais de gestion	2 432,44
- versements volontaires des salariés	614 123,50	Autres dettes	
- abondements de l'entreprise	188 768,66	Total des dettes	2 432,44
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise			
Rachats	-147 808,60		
Transferts		Compléments d'information	31/12/2019
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB		Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB		Nombre de parts émises	263 327,0179
Plus-values réalisées sur titres	6 197,95	Valeur de parts émises	2 633 780,43
Moins-values réalisées sur titres	-40,54	Nombre de parts rachetées	14 459,7052
Frais de transaction		Valeur de parts rachetées	147 808,60
Variations de la différence d'estimation des titres	75 680,92	Commissions de souscription et/ou de rachat	
Résultat net de l'exercice avant		Commissions de souscriptions perçues	
compte de régularisation	-16 304,65	Commissions de souscriptions rétrocédées	
Autres éléments*		Frais de gestion	1,05%
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	2 551 505,51	Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds ou au(x) gestionnaires(s) financiers(s) (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	2 553 258,6
		Rétrocession de frais de gestion	

* résultats de fusion

Affectation du résultat	31/12/2019	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2019
SOMME RESTANT À AFFECTER		SOMME RESTANT À AFFECTER	
Résultat	-16 979,37	Plus et moins-values nettes de l'exercice	5 962,64
AFFECTATION		AFFECTATION	
Capitalisation	-16 979,37	Capitalisation	5 962,64
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution			

Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP 2019 au cours du dernier exercice

	Exercice 2019
Actif net	2 551 505,51 €
Nombre de parts	248 867,3127
Valeur liquidative unitaire	10,25 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,06
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,02

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2019	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2019	% Actif Net
TITRE OPC			
Regard Actions Dev Durable FCP	417 058,02	1 557	16,35%
Regard Convertible FCP	193 935,00	20	7,60%
Regard Monétaire FCP	220 082,51	19	8,63%
Regard Obligations Court Terme FCP	179 612,82	1 343	7,04%
Regard Obligations Long Terme FCP	1 350 148,80	7 392	52,91%
Regard Obligations Privées FCP	192 421,45	1 403	7,54%
TOTAL TITRE OPC	2 553 258,60		100,07%
Opérateurs débiteurs et autres créances			
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-2 432,44		-0,10%
Disponibilités	679,35		0,03%
TOTAL ACTIF NET	248 867,3127	10,25	100,00%

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
REGARD BTP
Immeuble le Sari
1 bd du Levant
93160 NOISY-LE-GRAND
Tél. 01 49 14 12 12

FIBTP 2018

(Réserves de participation de l'année 2017 réparties en 2018)
Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du Code monétaire et financier.

L'objectif de gestion consiste à optimiser l'allocation de l'actif entre les produits de taux et d'actions en rapport avec l'horizon de placement dans le but de parvenir à une croissance régulière de la valeur de la part, pendant la durée légale de blocage des plans d'épargne d'entreprise, soit 5 ans.

Pour cela, la part investie en actions diminue progressivement alors que la part investie en produits de taux augmente progressivement, selon le calendrier suivant :

- de la création à, au plus tard, la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2021 : le fonds sera investi à hauteur de 75% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- les deux années suivantes, de la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2021 à, au plus tard, la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2023 : le fonds sera investi à hauteur de 80% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- à partir de la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2023 et jusqu'à la fin de vie du fonds : le fonds sera investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions.

Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers OPCVM ou FIA permettant de réaliser cette orientation des placements. D'une manière générale, le fonds pourra investir dans tout OPCVM (de droit français ou de droit européen) ou tout fonds d'investissement à vocation générale de droit français. Le FCPE peut être exposé aux risques suivants : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de change, risque de crédit, risque de perte en capital, risque d'actions, risque de taux d'intérêt. Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles. À titre indicatif, les indices composites suivants permettent d'illustrer l'évolution de l'allocation d'actifs du fonds :

- de la création jusqu'au dernier jour de Bourse de l'année 2020 : 85% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (Code Bloomberg EG03 index) coupon net réinvesti et 15% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- les 2 années suivantes, du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2021 au dernier jour de Bourse de l'année 2022 : 90% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans (Code Bloomberg EG02 index) coupon net réinvesti 10% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2023 jusqu'à la fin de vie du fonds : 95% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans (Code Bloomberg EG01 index) coupon net réinvesti et 5% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti.

■ Politique financière

Indice de référence :	
Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	85 %
Actions de la zone Europe	15 %
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 75 %
Actions	maximum 25 %

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2019, la gestion du FIBTP 2018 s'est caractérisée par :

- une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds FIBTP 2018 la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau sensiblement inférieur à celui de l'indice de référence, à 4.16 pour une sensibilité de l'indice BoFa 5/7 ans à 5.59, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro. Cette sous-sensibilisation a été réalisée à la fois par le bais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille du fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans). Par ailleurs, la diversification sur les obligations convertibles ainsi que sur le compartiment des obligations du secteur privé a été conservée tout au long de l'année 2019. Les obligations convertibles, qui représentent 6,75% de l'actif du fonds, sont gérées par le biais du support Regard Convertibles.

Pour les obligations du secteur privé (7,57% de l'actif fin 2019), ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Cependant, compte tenu des rachats intervenus dans l'ensemble des fonds de la gamme, qui ont été conséquents tout au long de l'année et ont été financés principalement par la vente de produits monétaires, la position de sous sensibilité dans le fonds FIBTP 2018 s'est trouvée progressivement atténuée.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2019 la sensibilité du fonds FIBTP 2018 s'établit à 4.43 contre 5.53 pour son indice de référence, ce qui représente une diminution de 17% de la position de sous sensibilité du début de l'année et le poids des actifs monétaires s'établit à 7,85% de l'actif du fonds.

- une pondération neutre de la part actions

En début d'année, la position actions existante dans le fonds FIBTP 2018 avait été maintenue sur le niveau neutre, compte tenu des fortes incertitudes résultant d'un contexte de politique internationale troublé, ce qui représentait à cette date une exposition de 14,24% (contre 15% pour la position neutre).

Au cours de l'année, les marchés d'actions ont connu plusieurs épisodes de correction au gré des péripéties des négociations commerciales entre les États-Unis et la Chine et de la finalisation difficile des conditions de sortie du Royaume Uni de l'Union Européenne. Ainsi le mois d'août a vu un recul marqué des indices actions sur l'ensemble des places mondiales, une bonne partie de la progression annuelle ayant été effacée. À partir du mois de septembre, animé par les interventions des banques centrales ainsi que par la publication de données économiques de bonne facture, une phase de rebond des marchés d'actions s'est rapidement mise en place. Cette tendance haussière s'est ensuite poursuivie jusqu'en fin d'année, à l'exception d'un bref épisode de correction début décembre.

Au terme de 2019, l'indice européen Stoxx50 affiche une confortable performance de +27,36%, du jamais vu sur les marchés d'actions depuis l'année 2009 qui, il est vrai, faisait suite elle aussi à un exercice boursier 2008 particulièrement douloureux.

L'allocation d'actif du fonds FIBTP 2018 a été conservée sans changement jusqu'au 20 novembre. À cette date, compte tenu du différentiel de performance depuis le début de l'année entre les placements actions (en progression de plus de 26%) et les produits obligataires (un peu moins de 5% au maximum pour les

FIBTP 2018

maturités longues), le poids des actions dans le fonds se situait de nouveau sur un niveau de surpondération (17,59%). Des ventes d'actions ont donc été réalisées pour revenir sur le niveau neutre et le produit a intégralement été réinvesti en placements monétaires.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 15,66% pour le fonds FIBTP 2018 contre 15% pour le portefeuille de référence, l'écart important de performance entre les placements obligataires et les actions en décembre ayant de nouveau conduit à une déformation de la structure de l'actif en faveur de ces dernières.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support «actions» géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +28,84% pour l'année 2019, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à +23,29% hors dividendes et +27,36% dividendes réinvestis. Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0,11% TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 9,66 à 10,26 euros, ce qui représente une performance après frais de gestion de +6,21%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à +7,57%.

Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,08% sur l'année, la performance brute est légèrement inférieure à celle de l'indice de référence. Cette sous performance provient entièrement de la position de sous sensibilité de la partie obligataire du fonds, la pondération en actions étant restée neutre à légèrement surpondérée tout au long de l'année, avec

de surcroît une surperformance du fonds support Regard Actions développement Durable par rapport à l'indice de référence des actions dans le fonds FIBTP 2018.

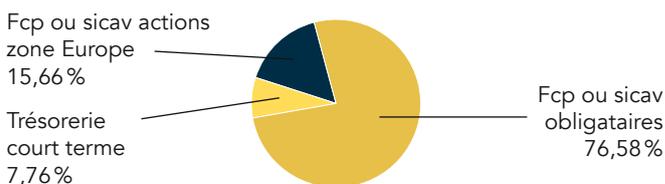
Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé n'a pas été source de sur performance cette année, le compartiment affichant en 2019 une performance légèrement inférieure à celle des emprunts d'état de maturité 5/7 ans qui constitue la référence obligataire dans l'indice composite du fonds FIBTP 2018. Ainsi, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) progresse de 4% à comparer avec +4,31% pour l'indice Bofa 5/7 ans.

En revanche, la diversification sur les obligations convertibles se traduit par une contribution positive, avec une hausse de 7,57% de l'indice représentatif de ce compartiment.

Enfin, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est positive pour les fonds support obligataires état (+14 et +32 points de base au-dessus des indices Bofa 1/3 et 5/7 ans) et modérément négative pour les fonds support crédit (-26 points de base en-deçà de l'indice Barclays 3/5 ans) et convertibles (-25 points de base en-deçà de l'indice Exane Euro Convertibles).

Elle est également positive pour les actions (148 points de base au-dessus de l'indice de l'indice de référence Stoxx50).

■ Composition de l'actif net



Composition des avoirs depuis 5 ans	31/12/2018	29/03/2019	28/06/2019	27/09/2019	31/12/2019
Fcp ou sicav obligataires	73,89%	72,77%	74,17%	75,23%	76,58%
Trésorerie court terme	11,86%	11,22%	9,28%	7,82%	7,76%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	85,75%	83,99%	83,44%	83,05%	84,34%
Fcp ou sicav actions zone Euro					
Fcp ou sicav actions zone Europe	14,25%	16,01%	16,56%	16,95%	15,66%
Fcp ou sicav actions internationales					
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIES	14,25%	16,01%	16,56%	16,95%	15,66%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ACTIF NET	3 082 389,41	3 259 291,14	3 256 382,22	3 257 733,84	3 162 284,87
Valeur de la part	9,66	9,98	10,14	10,28	10,26
Évolution de la part depuis l'origine	-3,40%	-0,20%	1,40%	2,80%	2,60%
Évolution de la part en 2019	-	3,31%	4,97%	6,42%	6,21%
Évolution de la part depuis le 31/12/2018	-	3,31%	4,97%	6,42%	6,21%
Nombre de parts	319 175,8517	326 620,0426	321 155,6291	316 826,8850	308 249,0690
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,06	-0,02	-0,05	-0,08	-0,10
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,00	0,00	0,00	0,00	0,02
Capitalisation unitaire	-0,06	-0,02	-0,05	-0,08	0,08

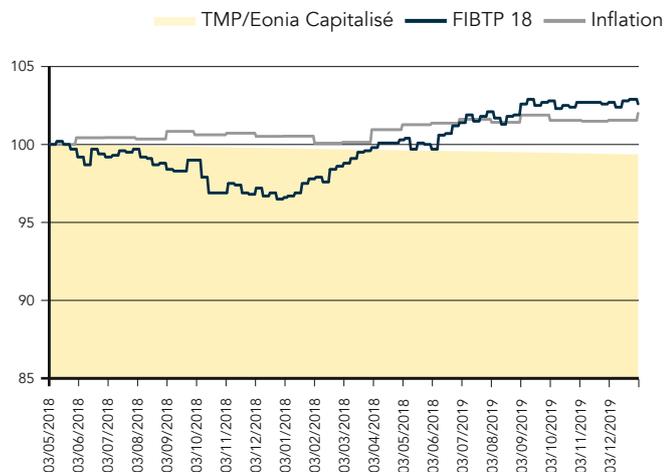
* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

FIBTP 2018

Évolution du FIBTP 2018 du 03/05/2018 au 31/12/2019

FIBTP 2018 : VL = 10,26 €

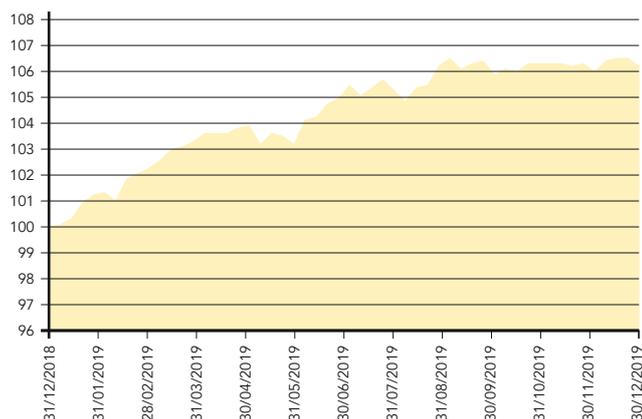
Évolution du 03/05/2018 au 31/12/2019



Base 100

Date	FIBTP 2018	Inflation
mai 2018	100,00	100,00
juin 2018	99,20	100,44
décembre 2018	96,60	100,54
juin 2019	101,40	101,62
décembre 2019	102,60	102,01

Évolution de FIBTP 2018 en 2019



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2018	9,66
25/01/2019	9,78
22/02/2019	9,86
29/03/2019	9,98
26/04/2019	10,03
31/05/2019	9,97
28/06/2019	10,14
26/07/2019	10,21
30/08/2019	10,26
27/09/2019	10,28
31/10/2019	10,27
29/11/2019	10,27
31/12/2019	10,26

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/2018	9,66
31/12/2019	10,26

■ Performances au 31/12/2019

Date	Depuis la création	2019
FIBTP 2018	2,60%	6,21%

■ Souscriptions rachats

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 se sont élevées à 0,13 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 0,24 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un retrait de capitaux d'un montant de 0,11 M€.

Au 31 décembre 2019, l'actif net de FIBTP 2018 se monte à 3,162 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 308 249.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 7 707.

FIBTP 2018

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,08%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,11%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,19%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2019	31/12/2018
Titre OPC/FIA	100,08%	100,05%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,10%	-0,09%
DISPONIBILITÉS	0,02%	0,04%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	3 162	3 082

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	3 164 714,77	3 083 958,34
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	583,55	1 244,37
TOTAL DE L'ACTIF	3 165 298,32	3 085 202,71

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,02

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,02

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2019, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 188 555,62	3 103 711,11
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	7 316,81	-6,84
Résultat	-33 587,56	-21 314,86
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	3 162 284,87	3 082 389,41
DETTES	3 013,45	2 813,30
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	3 165 298,32	3 085 202,71

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	10,38	44,93
Résultats sur opérations financières	-10,38	-44,93
Frais de gestion et dotation aux amortissements	34 780,69	18 999,47
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-34 791,07	-19 044,40
Régularisation des revenus de l'exercice	1 203,51	-2 270,46
RÉSULTAT	-33 587,56	-21 314,86

FIBTP 2018

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 48.

Évolution de l'actif net	31/12/2019	31/12/2018	Créances et dettes	31/12/2019
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	3 082 389,41		CRÉANCES	
Souscriptions dont :	130 328,33	3 300 075,60	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	107 433,90	1 569 021,01	Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versement de l'intéressement	10 830,79		Frais de gestion	3 013,45
- versements volontaires des salariés	6 739,70	1 462 636,77	Autres dettes	
- abondements de l'entreprise	3 938,39	266 591,71	Total des dettes	3 013,45
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise		15 914,49		
Rachats	-244 227,05	-117 994,16	Compléments d'information	31/12/2019
Transferts	1 385,55	1 826,11	Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts émises	13 238,1483
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Valeur de parts émises	130 328,33
Plus-values réalisées sur titres	8 037,22		Nombre de parts rachetées	24 164,9310
Moins-values réalisées sur titres	-612,76	-6,84	Valeur de parts rachetées	244 227,05
Frais de transaction			Commissions de souscription et/ ou de rachat	
Variations de la différence d'estimation des titres	221 160,79	-80 640,79	Commissions de souscriptions perçues	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-34 791,07	-19 044,40	Commissions de souscriptions rétrocédées	
Autres éléments*			Frais de gestion	1,08%
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	3 162 284,87	3 082 389,41	Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaires(s) financiers(s) (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	3 164 714,77
			Rétrocession de frais de gestion	

* résultats de fusion

Affectation du résultat	31/12/2019	31/12/2018	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2019	31/12/2018
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-33 587,56	-21 314,86	Plus et moins-values nettes de l'exercice	7 316,81	-6,84
AFFECTATION			AFFECTATION		
Capitalisation	-33 587,56	-21 314,86	Capitalisation	7 316,81	-6,84
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution					

Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP 2018 au cours des 2 derniers exercices	Exercice 2019	Exercice 2018
Actif net	3 162 284,87 €	3 082 389,41 €
Nombre de parts	308 249,0690	319 175,8517
Valeur liquidative unitaire	10,26 €	9,66 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins values nettes	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,10	-0,06
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,02	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2019	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2019	% Actif Net
TITRE OPC			
Regard Actions Dev Durable FCP	495 273,14	1 849	15,66%
Regard Convertible FCP	213 328,50	22	6,75%
Regard Monétaire FCP	247 882,41	21,4	7,84%
Regard Obligations Court Terme FCP	235 783,62	1 763	7,46%
Regard Obligations Long Terme FCP	1 732 983,20	9 488	54,80%
Regard Obligations Privées FCP	239 463,90	1 746	7,57%
TOTAL TITRE OPC	3 164 714,77		100,08%
Opérateurs débiteurs et autres créances			
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-3 013,45		-0,10%
Disponibilités	583,55		0,02%
TOTAL ACTIF NET	3 162 284,87		100,00%

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
REGARD BTP
Immeuble le Sari
1 bd du Levant
93160 NOISY-LE-GRAND
Tél. 01 49 14 12 12

FIBTP 2017

(Réserves de participation de l'année 2016 réparties en 2017)
Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du Code monétaire et financier.

Le FCPE gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme).

L'objectif de gestion consiste à optimiser l'allocation de l'actif entre les produits de taux et d'actions en rapport avec l'horizon de placement dans le but de parvenir à une croissance régulière de la valeur de la part, pendant la durée légale de blocage des plans d'épargne d'entreprise, soit 5 ans.

Pour cela, la part investie en actions diminue progressivement alors que la part investie en produits de taux augmente progressivement, selon le calendrier suivant :

- de la création à, au plus tard, la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2020 : le fonds sera investi à hauteur de 75% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- les deux années suivantes, de la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2020 à, au plus tard, la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2022 : le fonds sera investi à hauteur de 80% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- à partir de la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2022 et jusqu'à la fin de vie du fonds : le fonds sera investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions.

Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers OPCVM ou FIA permettant de réaliser cette orientation des placements. D'une manière générale, le fonds pourra investir dans tout OPCVM (de droit français ou de droit européen) ou tout fonds d'investissement à vocation générale de droit français. Le FCPE peut être exposé aux risques suivants : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de change, risque de crédit, risque de perte en capital, risque d'actions, risque de taux d'intérêt. Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

À titre indicatif, les indices composites suivants permettent d'illustrer l'évolution de l'allocation d'actifs du fonds :

- de la création jusqu'au dernier jour de Bourse de l'année 2019 : 85% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (Code Bloomberg EG03 index) coupon net réinvesti et 15% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- les 2 années suivantes, du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2020 au dernier jour de Bourse de l'année 2021 : 90% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans (Code Bloomberg EG02 index) coupon net réinvesti et 10% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2022 jusqu'à la fin de vie du fonds : 95% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans (Code Bloomberg EG01 index) coupon net réinvesti et 5% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti.

■ Politique financière

Indice de référence :	
Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	85%
Actions de la zone Europe	15%
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 75%
Actions	maximum 25%

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2019, la gestion du FIBTP 2017 s'est caractérisée par :

- une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds FIBTP 2017 la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau sensiblement inférieur à celui de l'indice de référence, à 4.13 pour une sensibilité de l'indice BoFa 5/7 ans à 5.59, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro. Cette sous-sensibilisation a été réalisée à la fois par le bais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille du fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans). Par ailleurs, la diversification sur les obligations convertibles ainsi que sur le compartiment des obligations du secteur privé a été conservée tout au long de l'année 2019. Les obligations convertibles, qui représentent 6,69% de l'actif du fonds, sont gérées par le biais du support Regard Convertibles.

Pour les obligations du secteur privé (7,75% de l'actif fin 2019), ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Cependant, compte tenu des rachats intervenus dans l'ensemble des fonds de la gamme, qui ont été conséquents tout au long de l'année et ont été financés principalement par la vente de produits monétaires, la position de sous sensibilité dans le fonds FIBTP 2017 s'est trouvée progressivement atténuée.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2019 la sensibilité du fonds FIBTP 2017 s'établit à 4.39 contre 5.63 pour son indice de référence, ce qui représente une diminution de 16% de la position de sous sensibilité du début de l'année et le poids des actifs monétaires s'établit à 7,95% de l'actif du fonds.

- une pondération neutre de la part actions

En début d'année, la position actions existante dans le fonds FIBTP 2017 avait été maintenue sur le niveau neutre, compte tenu des fortes incertitudes résultant d'un contexte de politique internationale troublé, ce qui représentait à cette date une exposition de 14,34% (contre 15% pour la position neutre).

Au cours de l'année, les marchés d'actions ont connu plusieurs épisodes de correction au gré des péripéties des négociations commerciales entre les États-Unis et la Chine et de la finalisation difficile des conditions de sortie du Royaume Uni de l'Union Européenne. Ainsi le mois de août a vu un recul marqué des indices actions sur l'ensemble des places mondiales, une bonne partie de la progression annuelle ayant été effacée. À partir du mois de septembre, animé par les interventions des banques centrales ainsi que par la publication de données économiques de bonne facture, une phase de rebond des marchés d'actions s'est rapidement mise en place. Cette tendance haussière s'est ensuite poursuivie jusqu'en fin d'année, à l'exception d'un bref épisode de correction début décembre.

Au terme de 2019, l'indice européen Stoxx50 affiche une confortable performance de +27,36%, du jamais vu sur les marchés d'actions depuis l'année 2009 qui, il est vrai, faisait suite elle aussi à un exercice boursier 2008 particulièrement douloureux.

L'allocation d'actif du fonds FIBTP 2017 a été conservée sans changement jusqu'au 20 novembre. À cette date, compte tenu du différentiel de performance depuis le début de l'année entre les placements actions (en progression de plus de 26%) et les produits obligataires (un peu moins de 5% au maximum pour les

FIBTP 2017

maturités longues), le poids des actions dans le fonds se situait de nouveau sur un niveau de surpondération (17,65%). Des ventes d'actions ont donc été réalisées pour revenir sur le niveau neutre et le produit a intégralement été réinvesti en placements monétaires.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 15,56% pour le fonds FIBTP 2017 contre 15% pour le portefeuille de référence, l'écart important de performance entre les placements obligataires et les actions en décembre ayant de nouveau conduit à une déformation de la structure de l'actif en faveur de ces dernières.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support «actions» géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +28,84% pour l'année 2019, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à +23,29% hors dividendes et +27,36% dividendes réinvestis. Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0,11% TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 9,68 à 10,28 euros, ce qui représente une performance après frais de gestion de +6,20%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à +7,57%.

Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,08% sur l'année, la performance brute est légèrement inférieure à celle de l'indice de référence. Cette sous performance provient entièrement de la position de sous sensibilité de la partie obligataire du fonds, la pondération en actions étant restée neutre à légèrement surpondérée tout au long de l'année, avec de surcroît une surperformance du fonds support Regard Actions

développement Durable par rapport à l'indice de référence des actions dans le fonds FIBTP 2017.

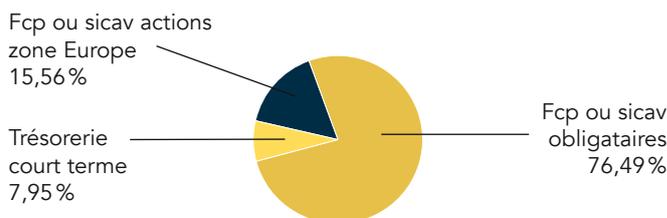
Il faut également souligner que la diversification en obligations du secteur privé n'a pas été source de sur performance cette année, le compartiment affichant en 2019 une performance légèrement inférieure à celle des emprunts d'état de maturité 5/7 ans qui constituent la référence obligataire dans l'indice composite du fonds FIBTP 2017. Ainsi, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) progresse de 4% à comparer avec +4,31% pour l'indice Bofa 5/7 ans.

En revanche, la diversification sur les obligations convertibles se traduit par une contribution positive, avec une hausse de 7,57% de l'indice représentatif de ce compartiment.

Enfin, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est positive pour les fonds support obligataires état (+14 et +32 points de base au-dessus des indices Bofa 1/3 et 5/7 ans) et modérément négative pour les fonds support crédit (-26 points de base en-deçà de l'indice Barclays 3/5 ans) et convertibles (-25 points de base en-deçà de l'indice Exane Euro Convertibles).

Elle est également positive pour les actions (148 points de base au-dessus de l'indice de l'indice de référence Stoxx50).

■ Composition de l'actif net



Composition des avoirs depuis 5 ans	29/12/2017	31/12/2018	29/03/2019	28/06/2019	27/09/2019	31/12/2019
Fcp ou sicav obligataires	71,24%	73,36%	72,51%	73,62%	75,06%	76,49%
Trésorerie court terme	7,12%	12,28%	11,28%	9,67%	7,79%	7,95%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	78,36%	85,64%	83,79%	83,30%	82,86%	84,44%
Fcp ou sicav actions zone Euro						
Fcp ou sicav actions zone Europe	21,64%	14,36%	16,21%	16,70%	17,14%	15,56%
Fcp ou sicav actions internationales						
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIES	21,64%	14,36%	16,21%	16,70%	17,14%	15,56%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ACTIF NET	2 545 246,60	2 643 046,34	2 691 381,86	2 698 855,21	2 692 509,08	2 609 581,44
Valeur de la part	10,02	9,68	10	10,16	10,31	10,28
Évolution de la part depuis l'origine	0,20%	-3,20%	-	1,60%	3,10%	2,80%
Évolution de la part en 2019	-	-	3,31%	4,96%	6,51%	6,20%
Évolution de la part depuis le 29/12/2017	-	-3,39%	-0,20%	1,40%	2,89%	2,69%
Nombre de parts	254 133,7906	272 958,4596	269 064,4386	265 559,0863	261 272,5042	253 784,7945
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,06	-0,10	-0,02	-0,05	-0,08	-0,10
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,00	0,03	0,00	0,00	0,00	0,03
Capitalisation unitaire	-0,06	-0,07	-0,02	-0,05	-0,08	-0,07

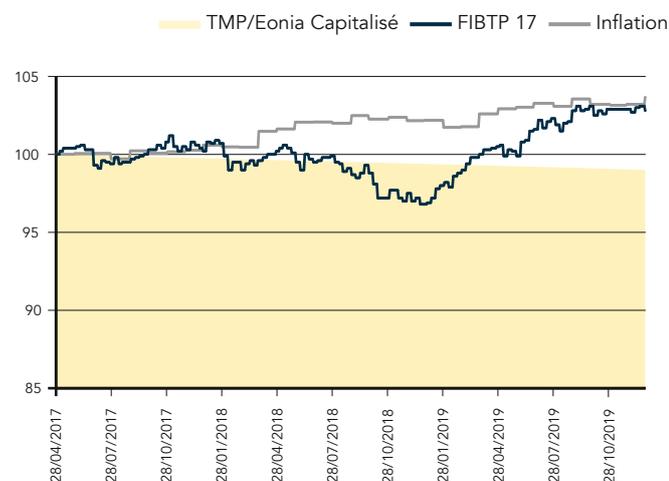
* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

FIBTP 2017

Évolution du FIBTP 2017 du 28/04/2017 au 31/12/2019

FIBTP 2017 : VL = 10,28 €

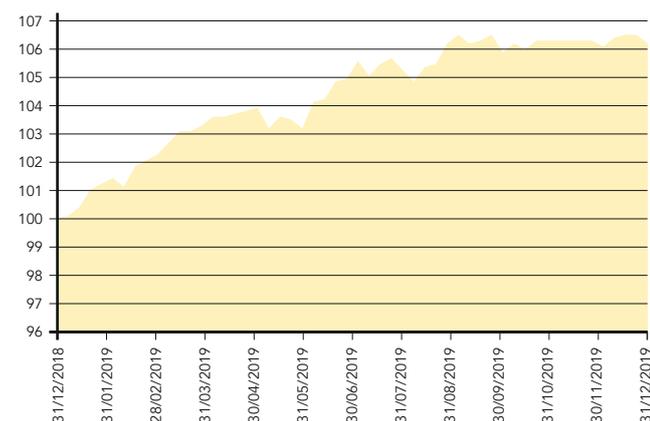
Évolution du 28/04/2017 au 31/12/2019



Base 100

Date	FIBTP 2017	Inflation
avril 2017	100,00	100,00
juin 2017	99,30	100,06
décembre 2017	100,20	100,59
juin 2018	99,50	102,08
décembre 2018	96,80	102,19
juin 2019	101,60	103,28
décembre 2019	102,80	103,68

Évolution de FIBTP 2017 en 2019



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2018	9,68
25/01/2019	9,8
22/02/2019	9,88
29/03/2019	10
26/04/2019	10,05
31/05/2019	9,99
28/06/2019	10,16
26/07/2019	10,23
30/08/2019	10,28
27/09/2019	10,31
31/10/2019	10,29
29/11/2019	10,29
31/12/2019	10,28

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
29/12/2017	10,02
31/12/2018	9,68
31/12/2019	10,28

Performances au 31/12/2019

Date	Depuis la création	2019
FIBTP 2017	2,80%	6,20%

■ Souscriptions rachats

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 se sont élevées à 0 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 0,19 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un retrait de capitaux d'un montant de 0,19 M€.

Au 31 décembre 2019, l'actif net de FIBTP 2017 se monte à 2,609 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 253 784.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 7 226.

FIBTP 2017

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,08 %
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,11 %
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00 %
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,19 %
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00 %

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2019	31/12/2018
Titre OPC/FIA	99,83 %	100,11 %
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,10 %	-0,09 %
DISPONIBILITÉS	0,27 %	-0,02 %
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	2 610	2 643

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	2 604 939,38	2 645 967,93
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	7 128,77	
TOTAL DE L'ACTIF	2 612 068,15	2 645 967,93

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,27

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,27

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2019, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 629 192,82	2 663 545,94
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	8 124,55	8 701,97
Résultat	-27 735,93	-29 201,57
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	2 609 581,44	2 643 046,34
DETTES	2 486,71	2 419,02
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		502,57
TOTAL DU PASSIF	2 612 068,15	2 645 967,93

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	6,29	20,59
Résultats sur opérations financières	-6,29	-20,59
Frais de gestion et dotation aux amortissements	28 921,14	28 877,31
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-28 927,43	-28 897,90
Régularisation des revenus de l'exercice	1 191,50	-303,67
RÉSULTAT	-27 735,93	-29 201,57

FIBTP 2017

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 48.

Évolution de l'actif net	31/12/2019	29/12/2018	Créances et dettes	31/12/2019
Actif net en début d'exercice	2 643 046,34	2 545 246,60	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	1 603,02	394 733,83	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation	472,36	273 190,52	Total des créances	
- versement de l'intéressement			DETTES	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			Frais de gestion	2 486,71
- versements volontaires des salariés	449,46	85 264,36	Autres dettes	
- abondements de l'entreprise	681,20	36 278,65	Total des dettes	2 486,71
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise		1 178,31		
Rachats	-196 124,56	-207 645,12	Compléments d'information	31/12/2019
Transferts			Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts émises	161,0512
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Valeur de parts émises	1 603,02
Plus-values réalisées sur titres	9 151,31	8 436,60	Nombre de parts rachetées	19 334,7163
Moins-values réalisées sur titres	-836,31	-299,83	Valeur de parts rachetées	196 124,56
Frais de transaction			Commissions de souscription et/ ou de rachat	
Variation de la différence d'estimation des titres	181 669,07	-68 527,84	Commissions de souscriptions perçues	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-28 927,43	-28 897,90	Commissions de souscriptions rétrocédées	
Autres éléments*			Frais de gestion	1,08%
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	2 609 581,44	2 643 046,34	Instrument financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaires(s) financiers(s) (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	2 604 939,38
			Rétrocession de frais de gestion	

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	31/12/2019	31/12/2018	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2019	31/12/2018
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-27 735,93	-29 201,57	Plus et moins-values nettes de l'exercice	8 124,55	8 701,97
AFFECTATION			AFFECTATION		
Capitalisation	-27 735,93	-29 201,57	Capitalisation	8 124,55	8 701,97
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution					

Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP 2017 au cours des 3 derniers exercices

	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017
Actif net	2 609 581,44 €	2 643 046,34 €	2 545 246,60 €
Nombre de parts	253 784,7945	272 958,4596	254 133,7906
Valeur liquidative unitaire	10,28 €	9,68 €	10,02 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins values nettes	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,10	-0,10	-0,06
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,03	0,03	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2019	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2019	% Actif Net
TITRE OPC			
Regard Actions Dev Durable FCP	406 075,76	1 516	15,56%
Regard Convertible FCP	174 541,50	18	6,69%
Regard Monétaire FCP	202 707,58	17,5	7,77%
Regard Obligations Court Terme FCP	205 424,64	1 536	7,87%
Regard Obligations Long Terme FCP	1 413 893,65	7 741	54,19%
Regard Obligations Privées FCP	202 296,25	1 475	7,75%
TOTAL TITRE OPC	2 604 939,38		99,83%
Opérateurs débiteurs et autres créances			
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-2 486,71		-0,10%
Disponibilités	7 128,77		0,27%
TOTAL ACTIF NET	2 609 581,44		100,00%

Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
REGARD BTP
Immeuble le Sari
1 bd du Levant
93160 NOISY-LE-GRAND
Tél. 01 49 14 12 12

FIBTP 2016

(Réserves de participation de l'année 2015 réparties en 2016)
Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du Code monétaire et financier.

Le FCPE gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme).

L'objectif de gestion consiste à optimiser l'allocation de l'actif entre les produits de taux et d'actions en rapport avec l'horizon de placement dans le but de parvenir à une croissance régulière de la valeur de la part, pendant la durée légale de blocage des plans d'épargne d'entreprise, soit 5 ans.

Pour cela, la part investie en actions diminue progressivement alors que la part investie en produits de taux augmente progressivement, selon le calendrier suivant :

- de la création à, au plus tard, la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2019 : le fonds sera investi à hauteur de 75% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- les deux années suivantes, de la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2019 à, au plus tard, la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2021 : le fonds sera investi à hauteur de 80% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- à partir de la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2021 et jusqu'à la fin de vie du fonds : le fonds sera investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions.

Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers OPCVM ou FIA permettant de réaliser cette orientation des placements. D'une manière générale, le fonds pourra investir dans tout OPCVM (de droit français ou de droit européen) ou tout fonds d'investissement à vocation générale de droit français. Le FCPE peut être exposé aux risques suivants : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de change, risque de crédit, risque de perte en capital, risque d'actions, risque de taux d'intérêt. Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

À titre indicatif, les indices composites suivants permettent d'illustrer l'évolution de l'allocation d'actifs du fonds :

- de la création jusqu'au dernier jour de Bourse de l'année 2018 : 85% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (Code Bloomberg EG03 index) coupon net réinvesti et 15% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- les 2 années suivantes, du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2019 au dernier jour de Bourse de l'année 2020 : 90% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans (Code Bloomberg EG02 index) coupon net réinvesti et 10% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2021 jusqu'à la fin de vie du fonds : 95% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans (Code Bloomberg EG01 index) coupon net réinvesti et 5% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti.

■ Politique financière

Indice de référence :

Emprunts d'État taux fixe 3/5 ans 90%
Actions de la zone Europe 10%

Composition des actifs :

Produits de taux minimum 80%
Actions maximum 20%

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2019, la gestion du FIBTP 2016 s'est caractérisée par :

- une gestion obligatoire prudente et diversifiée

Le fonds changeant en 2019 de structure d'actif au terme de ses trois premières années d'existence, les emprunts d'états de maturité 5/7 ans présents en portefeuille depuis la création du fonds ont été remplacés dès le début du mois de janvier par des obligations de maturité 3/5 ans, correspondant au nouvel horizon de gestion du fcpe. Sur ce compartiment obligatoire du fonds FIBTP 2016, la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau légèrement inférieur à celui de l'indice de référence, à 3.23 pour une sensibilité de l'indice BoFa 3/5 ans à 3.66 cette partie de la courbe des taux étant jugée moins risquée que les maturités plus longues.

Par ailleurs, la diversification sur les obligations convertibles ainsi que sur le compartiment des obligations du secteur privé a été conservée tout au long de l'année 2019. Les obligations convertibles, qui représentent 6,95% de l'actif du fonds, sont gérées par le biais du support Regard Convertibles.

Pour les obligations du secteur privé (7,19% de l'actif fin 2019), ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Cependant, compte tenu des rachats intervenus dans l'ensemble des fonds de la gamme, qui ont été conséquents tout au long de l'année et ont été financés principalement par la vente de produits monétaires, la position de sous sensibilité dans le fonds FIBTP 2016 s'est trouvée progressivement atténuée.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2019 la sensibilité du fonds FIBTP 2016 s'établit à 3.53 contre 3.81 pour son indice de référence, ce qui représente une diminution de 41% de la position de sous sensibilité du début de l'année et le poids des actifs monétaires s'établit à 6,03% de l'actif du fonds.

- une pondération neutre de la part actions

Compte tenu du changement d'horizon de gestion évoqué ci-dessus, une partie des actions présentes dans le portefeuille fin 2018 a été cédée dès le début janvier 2019. Comme pour les autres fonds de la gamme, la position actions FIBTP 2016 a été positionnée sur le niveau neutre, compte tenu des fortes incertitudes résultant d'un contexte de politique internationale troublé, ce qui représentait à cette date une exposition de 10,47% (contre 10% pour la position neutre).

Au cours de l'année, les marchés d'actions ont connu plusieurs épisodes de correction au gré des péripéties des négociations commerciales entre les États-Unis et la Chine et de la finalisation difficile des conditions de sortie du Royaume Uni de l'Union Européenne. Ainsi le mois d'août a vu un recul marqué des indices actions sur l'ensemble des places mondiales, une bonne partie de la progression annuelle ayant été effacée. À partir du mois de septembre, animé par les interventions des banques centrales ainsi que par la publication de données économiques de bonne facture, une phase de rebond des marchés d'actions s'est rapidement mise en place. Cette tendance haussière s'est ensuite poursuivie jusqu'en fin d'année, à l'exception d'un bref épisode de correction début décembre.

Au terme de 2019, l'indice européen Stoxx50 affiche une confortable performance de +27,36%, du jamais vu sur les marchés d'actions depuis l'année 2009 qui, il est vrai, faisait suite elle aussi à un exercice boursier 2008 particulièrement douloureux.

L'allocation d'actif du fonds FIBTP 2016 a été conservée sans changement jusqu'au 20 novembre. À cette date, compte tenu

FIBTP 2016

du différentiel de performance depuis le début de l'année entre les placements actions (en progression de plus de 26%) et les produits obligataires (un peu moins de 5% au maximum pour les maturités longues), le poids des actions dans le fonds se situait de nouveau sur un niveau de surpondération (12,23%). Des ventes d'actions ont donc été réalisées pour revenir sur le niveau neutre et le produit a intégralement été réinvesti en placements monétaires.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 10,43% pour le fonds FIBTP 2016 contre 10% pour le portefeuille de référence, l'écart important de performance entre les placements obligataires et les actions en décembre ayant de nouveau conduit à une déformation de la structure de l'actif en faveur de ces dernières.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support «actions» géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +28,84% pour l'année 2019, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à +23,29% hors dividendes et +27,36% dividendes réinvestis. Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0,10% TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 10,13 à 10,53 euros, ce qui représente une performance après frais de gestion de +3,95%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à +4,24%.

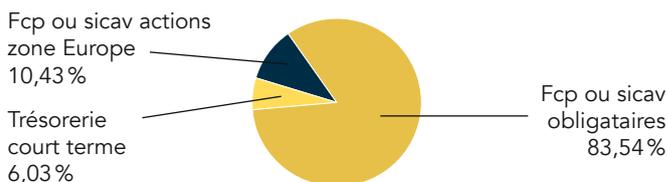
Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,08% sur l'année, la performance brute est supérieure à celle de l'indice de référence. Bien que la position de sous sensibilité de la partie obligataire du fonds ait constitué un facteur de sous

performance, la diversification du compartiment obligataire vers les obligations du secteur privé et les obligations convertibles a été profitable cette année, ces compartiments affichant en 2019 une performance supérieure à celle des emprunts d'état de maturité 3/5 ans qui constituent la référence obligataire dans l'indice composite du fonds FIBTP 2016. Ainsi, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) progresse de 4% à comparer avec +1,88% pour l'indice Bofa 3/5 ans et l'indice Exane Euro Convertibles s'inscrit quant à lui en hausse de 7,57%. D'autre part, la pondération en actions étant restée neutre à légèrement surpondérée tout au long de l'année, avec de surcroît une surperformance du fonds support Regard Actions développement Durable par rapport à l'indice de référence des actions dans le fonds FIBTP 2016.

Enfin, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est positive pour les fonds support obligataires état (+30 points de base au-dessus de l'indice Bofa 3/5 ans) et modérément négative pour les fonds support crédit (-26 points de base en-deçà de l'indice Barclays 3/5 ans) et convertibles (-25 points de base en-deçà de l'indice Exane Euro Convertibles).

Elle est également positive pour les actions (148 points de base au-dessus de l'indice de l'indice de référence Stoxx50).

■ Composition de l'actif net



Composition des avoirs depuis 5 ans	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	29/03/2019	28/06/2019	27/09/2019	31/12/2019
Fcp ou sicav obligataires	72,15%	70,69%	73,66%	79,22%	79,66%	80,69%	83,54%
Trésorerie court terme	4,60%	7,84%	12,13%	9,70%	8,86%	7,52%	6,03%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	76,75%	78,52%	85,79%	88,91%	88,52%	88,21%	89,57%
Fcp ou sicav actions zone Euro							
Fcp ou sicav actions zone Europe	23,25%	21,48%	14,21%	11,09%	11,48%	11,79%	10,43%
Fcp ou sicav actions internationales							
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIES	23,25%	21,48%	14,21%	11,09%	11,48%	11,79%	10,43%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%						
ACTIF NET	2 290 509,28	3 722 645,90	3 338 621,39	3 363 170,20	3 356 007,35	3 345 657,97	3 206 894,62
Valeur de la part	10,28	10,48	10,13	10,36	10,47	10,55	10,53
Évolution de la part depuis l'origine	2,80%	4,80%	1,30%	3,60%	4,70%	5,50%	5,30%
Évolution de la part en 2019	-	-	-	2,27%	3,36%	4,15%	3,95%
Évolution de la part depuis le 30/12/2016	-	1,95%	-1,46%	0,78%	1,85%	2,63%	2,43%
Nombre de parts	222 887,8468	355 096,6331	329 417,5693	324 777,1373	320 602,4204	317 124,1762	304 677,4980
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,06	-0,11	-0,11	-0,02	-0,05	-0,08	-0,11
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,01	0,07	0,13	0,06	0,06	0,06	0,12
Capitalisation unitaire	-0,05	-0,04	0,02	0,04	0,01	-0,02	0,01

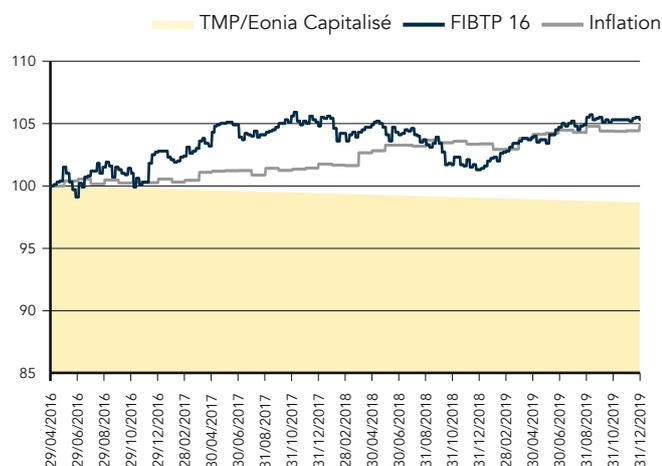
* Le montant de capitalisation unitaire correspond à la somme des plus ou moins values nettes compte tenu du nombre de parts en circulation.

FIBTP 2016

Évolution du FIBTP 2016 du 29/04/2016 au 31/12/2019

FIBTP 2016 : VL = 10,53 €

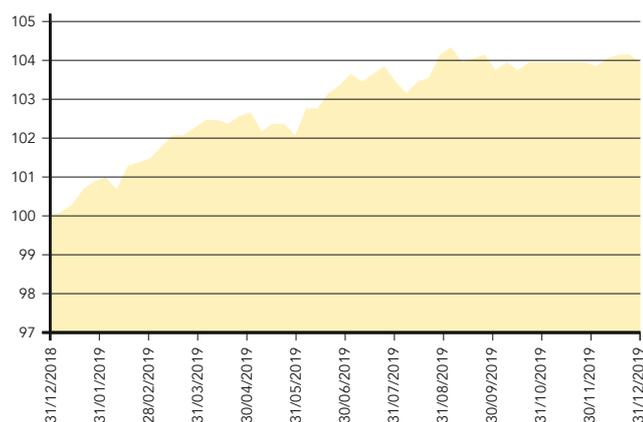
Évolution du 29/04/2016 au 31/12/2019



Base 100

Date	FIBTP 2016	Inflation
avril 2016	100,00	100,00
juin 2016	99,10	100,41
décembre 2016	102,80	100,55
juin 2017	103,90	101,23
décembre 2017	104,80	101,76
juin 2018	104,10	103,27
décembre 2018	101,30	103,37
juin 2019	104,70	104,48
décembre 2019	105,30	104,88

Évolution de FIBTP 2016 en 2019



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2018	10,13
25/01/2019	10,22
22/02/2019	10,27
29/03/2019	10,36
26/04/2019	10,39
31/05/2019	10,34
28/06/2019	10,47
26/07/2019	10,52
30/08/2019	10,55
27/09/2019	10,55
31/10/2019	10,53
29/11/2019	10,53
27/12/2019	10,55
29/11/2019	10,53

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
30/12/2016	10,28
29/12/2017	10,48
31/12/2018	10,13
31/12/2019	10,53

Performances au 31/12/2019

Date	Depuis la création	2019
FIBTP 2015	5,30%	3,95%

■ Souscriptions rachats

Les souscriptions de part au cours de l'exercice se sont élevés à 0 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 0,25 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un retrait de capitaux d'un montant de 0,25 M€.

Au 31 décembre 2019, l'actif net de FIBTP 2016 se monte à 3,206 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 304677.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 6966.

FIBTP 2016

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,08%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,10%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,18%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2019	31/12/2018
Titre OPC/FIA	100,00%	100,09%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,09%	-0,09%
DISPONIBILITÉS	0,09%	0,00%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	3 207	3 339

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	3 207 035,59	3 341 589,11
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	2 905,44	87,41
TOTAL DE L'ACTIF	3 209 941,03	3 341 676,52

Passif

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 203 596,52	3 332 471,89
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	37 635,76	43 112,47
Résultat	-34 337,66	-36 962,97
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	3 206 894,62	3 338 621,39
DETTES		
Comptes financiers	3 046,41	3 055,13
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	3 209 941,03	3 341 676,52

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,09

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,09

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2019, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	6,19	
Résultats sur opérations financières	-6,19	0
Frais de gestion et dotation aux amortissements	36 009,07	38 260,84
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-36 009,07	-38 260,84
Régularisation des revenus de l'exercice	1 677,60	1 297,87
RÉSULTAT	-34 337,66	-36 962,97

FIBTP 2016

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 48.

Évolution de l'actif net	31/12/2019	31/12/2018	Créances et dettes	31/12/2019
Actif net en début d'exercice	3 338 621,39	3 722 645,90	CRÉANCES	
Souscriptions dont :		185,71	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation		185,71	Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés			Frais de gestion	3 046,41
- abondements de l'entreprise			Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise			Total des dettes	3 046,41
Rachats	-258 505,18	-267 675,82		
Transferts			Compléments d'information	31/12/2019
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB			Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts émises	0,00
Plus-values réalisées sur titres	41 727,78	46 962,65	Valeur de parts émises	
Moins-values réalisées sur titres	-1 960,09	-673,23	Nombre de parts rachetées	24 740,0713
Frais de transaction			Valeur de parts rachetées	258 505,18
Variation de la différence d'estimation des titres	123 025,98	-124 562,98	Commissions de souscription et/ ou de rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-36 015,26	-38 260,84	Commissions de souscriptions perçues	
Autres éléments*			Commissions de souscriptions récédées	
			Frais de gestion	1,08%
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	3 206 894,62	3 338 621,39	Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds ou au(x) gestionnaires(s) financiers(s) (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	3 207 035,59
			Rétrocession de frais de gestion	

*Résultat de fusion

Affectation du résultat	31/12/2019	31/12/2018	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2019	31/12/2018
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-34 337,66	-36 962,97	Plus et moins-values nettes de l'exercice	37 635,76	43 112,47
AFFECTATION			AFFECTATION		
Capitalisation	-34 337,66	-36 962,97	Capitalisation	37 635,76	43 112,47
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution					

Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP 2016 au cours des 4 derniers exercices

	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016
Actif net	3 206 894,62 €	3 338 621,39 €	3 722 645,90 €	2 290 509,28 €
Nombre de parts	304 677,4980	329 417,5693	355 096,6331	222 887,8464
Valeur liquidative unitaire	10,53 €	10,13 €	10,48 €	10,28 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,11	-0,11	-0,11	-0,06
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,12	0,13	0,07	0,01

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2019	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2019	% Actif Net	
TITRE OPC				Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de : REGARD BTP Immeuble le Sari 1 bd du Levant 93160 NOISY-LE-GRAND Tél. 01 49 14 12 12
Regard Actions Dev Durable FCP	334 557,14	1 249	10,43%	
Regard Convertible FCP	223 025,25	23	6,95%	
Regard Monétaire FCP	193 440,94	16,7	6,03%	
Regard Obligations FCP	2 225 325,96	17 611	69,40%	
Regard Obligations Privées FCP	230 686,30	1 682	7,19%	
TOTAL TITRE OPC	3 207 035,59		100,00%	
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-3 046,41		-0,09%	
Disponibilités	2 905,44		0,09%	
TOTAL ACTIF NET	3 206 894,62		100,00%	

FIBTP 2015

(Réserves de participation de l'année 2014 réparties en 2015)
Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du Code monétaire et financier.

Le FCPE gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme).

L'objectif de gestion consiste à optimiser l'allocation de l'actif entre les produits de taux et d'actions en rapport avec l'horizon de placement dans le but de parvenir à une croissance régulière de la valeur de la part, pendant la durée légale de blocage des plans d'épargne d'entreprise, soit 5 ans.

Pour cela, la part investie en actions diminue progressivement alors que la part investie en produits de taux augmente progressivement, selon le calendrier suivant :

- de la création à, au plus tard, la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2018 : le fonds sera investi à hauteur de 75% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- les deux années suivantes, de la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2018 à, au plus tard, la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2020 : le fonds sera investi à hauteur de 80% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- à partir de la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2020 et jusqu'à la fin de vie du fonds : le fonds sera investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions.

Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers OPCVM ou FIA permettant de réaliser cette orientation des placements. D'une manière générale, le fonds pourra investir dans tout OPCVM (de droit français ou de droit européen) ou tout fonds d'investissement à vocation générale de droit français. Le FCPE peut être exposé aux risques suivants : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de change, risque de crédit, risque de perte en capital, risque d'actions, risque de taux d'intérêt. Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

À titre indicatif, les indices composites suivants permettent d'illustrer l'évolution de l'allocation d'actifs du fonds :

- de la création jusqu'au dernier jour de Bourse de l'année 2017 : 85% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (Code Bloomberg EG03 index) coupon net réinvesti et 15% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- les 2 années suivantes, du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2018 au dernier jour de Bourse de l'année 2019 : 90% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans (Code Bloomberg EG02 index) coupon net réinvesti et 10% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2020 jusqu'à la fin de vie du fonds : 95% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans (Code Bloomberg EG01 index) coupon net réinvesti et 5% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti.

■ Politique financière

Indice de référence :	
Emprunts d'État taux fixe 3/5 ans	90%
Actions de la zone Europe	10%
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 80%
Actions	maximum 20%

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2019, la gestion du FIBTP 2015 s'est caractérisée par :

- une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur ce compartiment obligataire du fonds FIBTP 2015, la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau légèrement inférieur à celui de l'indice de référence, à 3.22 pour une sensibilité de l'indice BoFa 3/5 ans à 3.66 cette partie de la courbe des taux étant jugée moins risquée que les maturités plus longues.

Par ailleurs, la diversification sur les obligations convertibles ainsi que sur le compartiment des obligations du secteur privé a été conservée tout au long de l'année 2019. Les obligations convertibles, qui représentent 6,74% de l'actif du fonds, sont gérées par le biais du support Regard Convertibles.

Pour les obligations du secteur privé (7,17% de l'actif fin 2019), ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Cependant, compte tenu des rachats intervenus dans l'ensemble des fonds de la gamme, qui ont été conséquents tout au long de l'année et ont été financés principalement par la vente de produits monétaires, la position de sous sensibilité dans le fonds FIBTP 2015 s'est trouvée progressivement atténuée.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2019 la sensibilité du fonds FIBTP 2015 s'établit à 3.51 contre 3.81 pour son indice de référence, ce qui représente une diminution de 37% de la position de sous sensibilité du début de l'année et le poids des actifs monétaires s'établit à 6,60% de l'actif du fonds.

- une pondération neutre de la part actions

En début d'année, la position actions existante dans le FIBTP 2015 a été maintenue sur le niveau neutre, compte tenu des fortes incertitudes résultant d'un contexte de politique internationale troublé, ce qui représentait à cette date une exposition de 9,75% (contre 10% pour la position neutre).

Au cours de l'année, les marchés d'actions ont connu plusieurs épisodes de correction au gré des péripéties des négociations commerciales entre les États-Unis et la Chine et de la finalisation difficile des conditions de sortie du Royaume Uni de l'Union Européenne. Ainsi le mois d'août a vu un recul marqué des indices actions sur l'ensemble des places mondiales, une bonne partie de la progression annuelle ayant été effacée. À partir du mois de septembre, animé par les interventions des banques centrales ainsi que par la publication de données économiques de bonne facture, une phase de rebond des marchés d'actions s'est rapidement mise en place. Cette tendance haussière s'est ensuite poursuivie jusqu'en fin d'année, à l'exception d'un bref épisode de correction début décembre.

Au terme de 2019, l'indice européen Stoxx50 affiche une confortable performance de +27,36%, du jamais vu sur les marchés d'actions depuis l'année 2009 qui, il est vrai, faisait suite elle aussi à un exercice boursier 2008 particulièrement douloureux.

L'allocation d'actif du fonds FIBTP 2015 a été conservée sans changement jusqu'au 20 novembre. À cette date, compte tenu du différentiel de performance depuis le début de l'année entre les placements actions (en progression de plus de 26%) et les produits obligataires (un peu moins de 5% au maximum pour les maturités longues), le poids des actions dans le fonds se situait de nouveau sur un niveau de surpondération (12,30%). Des ventes d'actions ont donc été réalisées pour revenir sur le niveau neutre et le produit a intégralement été réinvesti en placements monétaires.

FIBTP 2015

À fin décembre, l'exposition actions atteint 10,39% pour le fonds FIBTP 2015 contre 10% pour le portefeuille de référence, l'écart important de performance entre les placements obligataires et les actions en décembre ayant de nouveau conduit à une déformation de la structure de l'actif en faveur de ces dernières.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support «actions» géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +28,84% pour l'année 2019, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à +23,29% hors dividendes et +27,36% dividendes réinvestis. Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0,10% TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 9,88 à 10,26 euros, ce qui représente une performance après frais de gestion de +3,85%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à +4,24%.

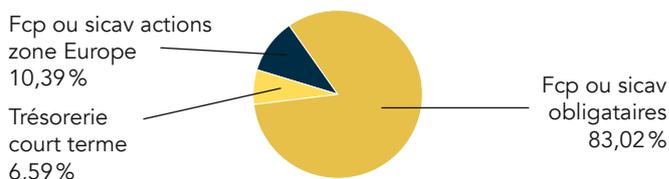
Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,08% sur l'année, la performance brute est supérieure à celle de l'indice de référence. Bien que la position de sous sensibilité de la partie obligataire du fonds ait constitué un facteur de sous performance, la diversification du compartiment obligataire vers les obligations du secteur privé et les obligations convertibles a été profitable cette année, ces compartiments affichant en 2019 une performance supérieure à celle des emprunts d'état

de maturité 3/5 ans qui constituent la référence obligataire dans l'indice composite du fonds FIBTP 2015. Ainsi, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) progresse de 4% à comparer avec +1,88% pour l'indice Bofa 3/5 ans et l'indice Exane Euro Convertibles s'inscrit quant à lui en hausse de 7,57%. D'autre part, la pondération en actions étant restée neutre à légèrement surpondérée tout au long de l'année, avec de surcroît une surperformance du fonds support Regard Actions développement Durable par rapport à l'indice de référence des actions dans le fonds FIBTP 2015.

Enfin, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est positive pour les fonds support obligataires état (+30 points de base au-dessus de l'indice Bofa 3/5 ans) et modérément négative pour les fonds support crédit (-26 points de base en-deçà de l'indice Barclays 3/5 ans) et convertibles (-25 points de base en-deçà de l'indice Exane Euro Convertibles).

Elle est également positive pour les actions (148 points de base au-dessus de l'indice de l'indice de référence Stoxx50).

■ Composition de l'actif net



Composition des avoirs depuis 5 ans	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	29/03/2019	28/06/2019	27/09/2019	31/12/2019
Fcp ou sicav obligataires	69,66%	73,33%	71,49%	79,75%	79,23%	79,58%	80,40%	83,02%
Trésorerie court terme	7,81%	3,52%	7,14%	10,50%	9,61%	8,88%	7,75%	6,59%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	77,47%	76,85%	78,62%	90,25%	88,84%	88,47%	88,15%	89,61%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe	22,53%	23,15%	21,38%	9,75%	11,16%	11,53%	11,85%	10,39%
Fcp ou sicav actions internationales								
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIES	22,53%	23,15%	21,38%	9,75%	11,16%	11,53%	11,85%	10,39%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%							
ACTIF NET	3 337 060,05	4 673 206,98	4 456 911,90	3 883 083,66	3 900 709,51	3 902 438,55	3 889 588,56	3 738 591,46
Valeur de la part	9,84	9,96	10,16	9,88	10,1	10,21	10,29	10,26
Évolution de la part depuis l'origine	-1,60%	-0,40%	1,60%	-1,20%	1,00%	2,10%	2,90%	2,60%
Évolution de la part en 2019	-	-	-	-	2,23%	3,34%	4,15%	3,85%
Évolution de la part depuis le 31/12/2015	-	1,22%	3,25%	0,41%	2,64%	3,76%	4,57%	4,27%
Nombre de parts	339 186,1481	469 144,9572	438 567,9083	392 929,9005	386 345,0834	382 360,3241	378 137,6904	364 300,4174
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,06	-0,10	-0,10	-0,10	-0,02	-0,05	-0,08	-0,10
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,00	0,00	0,05	0,33	0,00	0,00	0,00	0,04
Capitalisation unitaire	-0,06	-0,10	-0,05	0,23	-0,02	-0,05	-0,08	-0,06

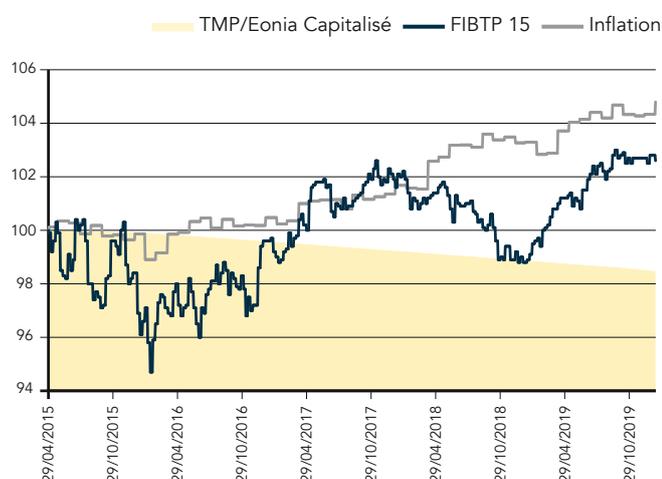
* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

FIBTP 2015

Évolution du FIBTP 2015 du 29/04/2015 au 31/12/2019

FIBTP 2015 : VL = 10,26 €

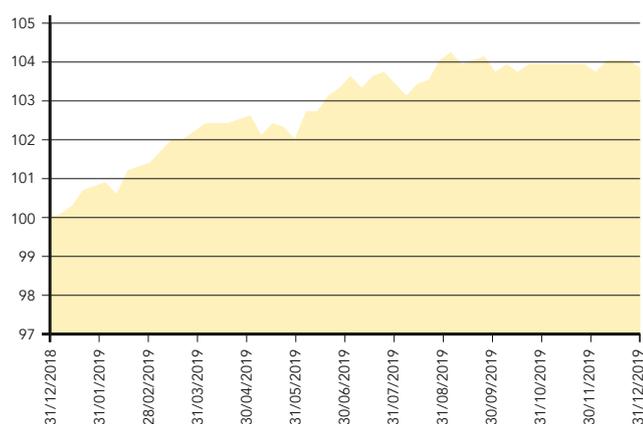
Évolution du 29/04/2015 au 31/12/2019



Base 100

Date	FIBTP 2015	Inflation
avril 2015	100,00	100,00
juin 2015	99,10	100,35
décembre 2015	98,40	99,65
juin 2016	96,00	100,33
décembre 2016	99,60	100,48
juin 2017	100,70	101,15
décembre 2017	101,60	101,68
juin 2018	100,90	103,19
décembre 2018	98,80	103,29
juin 2019	102,10	104,40
décembre 2019	102,60	104,80

Évolution de FIBTP 2015 en 2019



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2018	9,88
25/01/2019	9,96
22/02/2019	10,01
29/03/2019	10,1
26/04/2019	10,13
31/05/2019	10,08
28/06/2019	10,21
26/07/2019	10,25
30/08/2019	10,28
27/09/2019	10,29
31/10/2019	10,27
29/11/2019	10,27
31/12/2019	10,26

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/2015	9,84
30/12/2016	9,96
29/12/2017	10,16
31/12/2018	9,88
31/12/2019	10,26

Performances au 31/12/2019

Date	Depuis la création	2019
FIBTP 2015	2,60%	3,85%

■ Souscriptions rachats

Les souscriptions de part au cours de l'exercice se sont élevés à 0 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 0,29 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un retrait de capitaux d'un montant de 0,29 M€.

Au 31 décembre 2019, l'actif net de FIBTP 2015 se monte à 3,73 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 364 300.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 5961.

FIBTP 2015

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,08%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds	0,10%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,18%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2019	31/12/2018
Titre OPC/FIA	99,95%	100,03%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,10%	-0,09%
DISPONIBILITÉS	0,15%	0,06%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	3 739	3 883

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	3 736 478,37	3 884 409,21
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	5 665,55	2 224,23
TOTAL DE L'ACTIF	3 742 143,92	3 886 633,44

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,15

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,15

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2019, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 761 580,49	3 794 266,60
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	17 039,62	131 609,17
Résultat	-40 028,65	-42 792,11
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	3 738 591,46	3 883 083,66
(montant représentatif de l'actif net)		
DETTES	3 552,46	3 549,78
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	3 742 143,92	3 886 633,44

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	6,97	12,49
Résultats sur opérations financières	-6,97	-12,49
Frais de gestion et dotation aux amortissements	41 864,19	44 924,35
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-41 871,16	-44 936,84
Régularisation des revenus de l'exercice	1 842,51	2 144,73
RÉSULTAT	-40 028,65	-42 792,11

FIBTP 2015

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 48.

Évolution de l'actif net	31/12/2019	31/12/2018	Créances et dettes	31/12/2019
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	3 883 083,66	4 456 911,90	CRÉANCES	
Souscriptions dont :		423,06	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation			Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés		423,06	Frais de gestion	3 552,46
- abondements de l'entreprise			Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise			Total des dettes	3 552,46
Rachats	-291 509,31	-460 736,18		
Transferts			Compléments d'information	31/12/2019
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB			Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts émises	
Plus-values réalisées sur titres	18 542,46	148 654,98	Valeur des parts émises	
Moins-values réalisées sur titres	-1 076,54	-2 048,31	Nombre de parts rachetées	28 629,4831
Frais de transaction			Valeur des parts rachetées	291 509,31
Variations de la différence d'estimation des titres	171 422,35	-215 184,95	Commissions de souscription et/ou de rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-41 871,16	-44 936,84	Commissions de souscription perçues	
Autres éléments*			Commissions de souscription récédées	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	3 738 591,46	3 883 083,66	Frais de gestion	1,08%
			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPCVM ou FIA gérés par ces entités	3 736 478,37
			Rétrocession de frais de gestion	

* résultats de fusion

Affectation du résultat	31/12/2019	31/12/2018	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2019	31/12/2018
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-40 028,65	-42 792,11	Plus et moins-values nettes de l'exercice	17 039,62	131 609,17
AFFECTATION			AFFECTATION		
Capitalisation	-40 028,65	-42 792,11	Capitalisation	17 039,62	131 609,17
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution					

Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP 2015 au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015
Actif net	3 738 591,46 €	3 883 083,66 €	4 456 911,90 €	4 673 206,98 €	3 337 060,05 €
Nombre de parts	364 300,4174	392 929,9005	438 567,9083	469 144,9572	339 186,1481
Valeur liquidative unitaire	10,26 €	9,88 €	10,16 €	9,96 €	9,84 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,10	-0,10	-0,10	-0,10	-0,06
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,04	0,33	0,05	0,00	0,00

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2019	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2019	% Actif Net	
TITRE OPC				Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de : REGARD BTP Immeuble le Sari 1 bd du Levant 93160 NOISY-LE-GRAND Tél. 01 49 14 12 12
Regard Actions Dev Durable FCP	388 397,00	1 450	10,39%	
Regard Convertibles FCP	252 115,50	26	6,74%	
Regard Monétaire FCP	244 407,42	21,1	6,54%	
Regard Obligations FCP	2 583 430,20	20 445	69,11%	
Regard Obligations Privées FCP	268 128,25	1 955	7,17%	
TOTAL TITRE OPC	3 736 478,37		99,95%	
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-3 552,46		-0,10%	
Disponibilités	5 665,55		0,15%	
TOTAL ACTIF NET	3 738 591,46		100,00%	

FIBTP 2014

(Réserves de participation de l'année 2013 réparties en 2014)
Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du Code monétaire et financier.

Le FCPE gère de façon discrétionnaire, dans le respect des ratios prévus par la réglementation, des actifs financiers français ou étrangers (valeurs mobilières et instruments financiers à terme).

L'objectif de gestion consiste à optimiser l'allocation de l'actif entre les produits de taux et d'actions en rapport avec l'horizon de placement dans le but de parvenir à une croissance régulière de la valeur de la part, pendant la durée légale de blocage des plans d'épargne d'entreprise, soit 5 ans. Pour cela, la part investie en actions diminue progressivement alors que la part investie en produits de taux augmente progressivement, selon le calendrier suivant :

- de la création à, au plus tard, la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2017 : le fonds sera investi à hauteur de 75% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- les deux années suivantes, de la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2017 à, au plus tard, la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2019 : le fonds sera investi à hauteur de 80% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions,
- à partir de la fin de la 1^{ère} semaine de l'année 2019 et jusqu'à la fin de vie du fonds : le fonds sera investi à hauteur de 90% minimum de son actif net en produits de taux et le solde en actions.

Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers OPCVM ou FIA permettant de réaliser cette orientation des placements. D'une manière générale, le fonds pourra investir dans tout OPCVM (de droit français ou de droit européen) ou tout fonds d'investissement à vocation générale de droit français. Le FCPE peut être exposé aux risques suivants : risque lié à la gestion discrétionnaire, risque de change, risque de crédit, risque de perte en capital, risque d'actions, risque de taux d'intérêt. Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

À titre indicatif, les indices composites suivants permettent d'illustrer l'évolution de l'allocation d'actifs du fonds :

- de la création jusqu'au dernier jour de Bourse de l'année 2016 : 85% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (Code Bloomberg EG03 index) coupon net réinvesti et 15% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- les 2 années suivantes, du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2017 au dernier jour de Bourse de l'année 2018 : 90% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans (Code Bloomberg EG02 index) coupon net réinvesti et 10% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti ;
- du 1^{er} jour de Bourse de l'année 2019 jusqu'à la fin de vie du fonds : 95% BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans (Code Bloomberg EG01 index) coupon net réinvesti et 5% Stoxx Europe 50 (SX5R Index) dividende net réinvesti.

■ Politique financière

Indice de référence :

Emprunts d'État taux fixe 1/3 ans	95%
Actions de la zone Europe	5%
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 90%
Actions	maximum 10%

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2019 la gestion du FIBTP 2014 s'est caractérisée par :

- une gestion obligataire prudente et diversifiée

Compte tenu de la disponibilité en 2020 des sommes investies dans le FIBTP 2014 les emprunts d'états de maturité 3/5 ans présents dans le portefeuille jusqu'à la fin 2018 ont été remplacés début janvier par des obligations de maturité 1/3 ans. Par ailleurs, la sensibilité de cette partie de la courbe étant faible, le fonds FIBTP 2014 a été positionné dès le début de l'année sur un niveau de sensibilité proche de celui de son indice de référence, à 1,87 contre 1,82 pour l'BoFa 1/3 ans. Ce positionnement en sensibilité a été conservé tout au long de l'année sans changement majeur, légèrement accentué en fin d'année vers une position de sur sensibilité plus nette du fait de la vente des produits monétaires présents dans le fonds pour financer les rachats.

Par ailleurs, la diversification sur les obligations convertibles ainsi que sur le compartiment des obligations du secteur privé a été conservée tout au long de l'année 2019. Les obligations convertibles, qui représentent 7,40% de l'actif du fonds, sont gérées par le biais du support Regard Convertibles.

Pour les obligations du secteur privé (7,72% de l'actif fin 2019), ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2019 la sensibilité du fonds FIBTP 2014 s'établit à 2.18 contre 1,93 pour son indice de référence, et le fonds ne détient pas de position en actifs monétaires.

- une pondération neutre de la part actions

Les sommes investies dans le fonds devenant disponible en 2020 au terme de cinq années d'existence, la structure du fonds a été modifiée en début d'année, une partie des actions présentes dans le portefeuille fin 2018 ayant été cédée dès le début janvier 2019.

Comme pour les autres fonds de la gamme, la position actions FIBTP 2014 a été positionnée proche du niveau neutre, compte tenu des fortes incertitudes résultant d'un contexte de politique internationale troublé, ce qui représentait à cette date une exposition de 5,27% (contre 5% pour la position neutre).

Au cours de l'année, les marchés d'actions ont connu plusieurs épisodes de correction au gré des péripéties des négociations commerciales entre les États-Unis et la Chine et de la finalisation difficile des conditions de sortie du Royaume Uni de l'Union Européenne. Ainsi le mois d'août a vu un recul marqué des indices actions sur l'ensemble des places mondiales, une bonne partie de la progression annuelle ayant été effacée. À partir du mois de septembre, animé par les interventions des banques centrales ainsi que par la publication de données économiques de bonne facture, une phase de rebond des marchés d'actions s'est rapidement mise en place. Cette tendance haussière s'est ensuite poursuivie jusqu'en fin d'année, à l'exception d'un bref épisode de correction début décembre.

Au terme de 2019, l'indice européen Stoxx50 affiche une confortable performance de +27,36%, du jamais vu sur les marchés d'actions depuis l'année 2009 qui, il est vrai, faisait suite elle aussi à un exercice boursier 2008 particulièrement douloureux.

L'allocation d'actif du fonds FIBTP 2014 a été conservée sans changement jusqu'au 20 novembre. À cette date, compte tenu du différentiel de performance depuis le début de l'année entre les placements actions (en progression de plus de 26%) et les

FIBTP 2014

produits obligataires (un peu moins de 5% au maximum pour les maturités longues), le poids des actions dans le fonds se situait de nouveau sur un niveau de surpondération (6,29%). Des ventes d'actions ont donc été réalisées pour revenir sur le niveau neutre et le produit a intégralement été réinvesti en placements monétaires.

À fin décembre, l'exposition actions atteint 5,25% pour le fonds FIBTP 2014 contre 5% pour le portefeuille de référence, l'écart important de performance entre les placements obligataires et les actions en décembre ayant de nouveau conduit à une déformation de la structure de l'actif en faveur de ces dernières.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support «actions» géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +28,84% pour l'année 2019, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à +23,29% hors dividendes et +27,36% dividendes réinvestis. Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0,10% TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 10,45 à 10,61 euros, ce qui représente une performance après frais de gestion de +1,53%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à +1,54%.

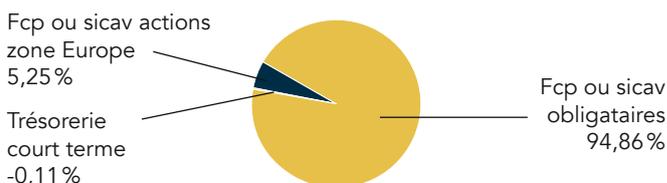
Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,08% sur l'année, la performance brute est sensiblement supérieure à celle de l'indice de référence. Avec une position neutre en sensibilité sur la partie obligataire du fonds, cette surperformance provient essentiellement de la diversification du compartiment

obligataire sur les obligations de type crédit et sur les obligations convertibles. En effet, ces catégories de placements affichent en 2019 une performance largement supérieure à celle des emprunts d'état de maturité 1/3 ans qui constituent la référence obligataire dans l'indice composite du fonds FIBTP 2014. Ainsi, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) progresse de 4% à comparer avec +0,30% pour l'indice Bofa 1/3 ans et l'indice Exane Euro Convertibles s'inscrit quant à lui en hausse de 7,57%. D'autre part, la pondération en actions est restée neutre à légèrement surpondérée tout au long de l'année, avec de surcroît une surperformance du fonds support Regard Actions développement Durable par rapport à l'indice de référence des actions dans le fonds FIBTP 2014.

Enfin, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est positive pour les fonds support obligataires état (+30 points de base au-dessus de l'indice Bofa 3/5 ans) et modérément négative pour les fonds support crédit (-26 points de base en-deçà de l'indice Barclays 3/5 ans) et convertibles (-25 points de base en-deçà de l'indice Exane Euro Convertibles).

Elle est également positive pour les actions (148 points de base au-dessus de l'indice de l'indice de référence Stoxx50).

■ Composition de l'actif net



Composition des avoirs depuis 5 ans

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	29/03/2019	28/06/2019	27/09/2019	31/12/2019
Fcp ou sicav obligataires	72,90%	75,12%	79,82%	80,09%	83,77%	90,69%	93,68%	94,86%
Trésorerie court terme	4,93%	1,74%	4,24%	10,15%	11,01%	3,43%	0,00%	-0,11%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	77,83%	76,86%	84,06%	90,23%	94,79%	94,12%	93,68%	94,75%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe	22,17%	23,14%	15,94%	9,77%	5,21%	5,88%	6,32%	5,25%
Fcp ou sicav actions internationales								
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIES	22,17%	23,14%	15,94%	9,77%	5,21%	5,88%	6,32%	5,25%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%							
ACTIF NET	8 333 572,77	7 053 399,55	6 686 131,78	5 813 524,84	5 775 202,63	5 292 258,39	4 926 162,85	4 583 993,90
Valeur de la part	10,48	10,62	10,74	10,45	10,57	10,62	10,63	10,61
Évolution de la part depuis l'origine	4,80%	6,20%	7,40%	4,50%	5,70%	6,20%	6,30%	6,10%
Évolution de la part en 2019	-	-	-	-	1,15%	1,63%	1,72%	1,53%
Évolution de la part depuis le 31/12/2015	-	1,34%	2,48%	-0,29%	0,86%	1,34%	1,43%	1,24%
Nombre de parts	795 205,7943	664 214,6481	622 302,6159	556 362,2257	546 322,9004	498 528,0840	463 242,1527	431 849,8134
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,11	-0,11	-0,11	-0,11	-0,02	-0,05	-0,08	-0,11
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,07	0,08	0,47	0,16	0,07	0,06	0,07	0,15
Capitalisation unitaire	-0,04	-0,03	0,36	0,05	0,05	0,01	-0,01	0,04

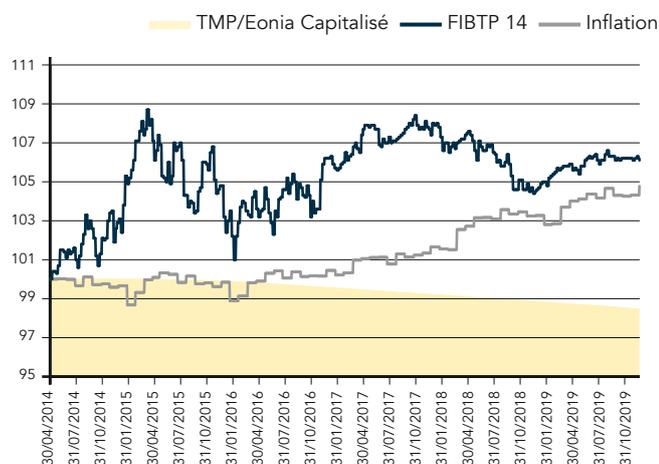
* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la «capitalisation unitaire sur résultat».

FIBTP 2014

Évolution du FIBTP 2014 du 02/05/2014 au 31/12/2019

FIBTP 2014 : VL = 10,61 €

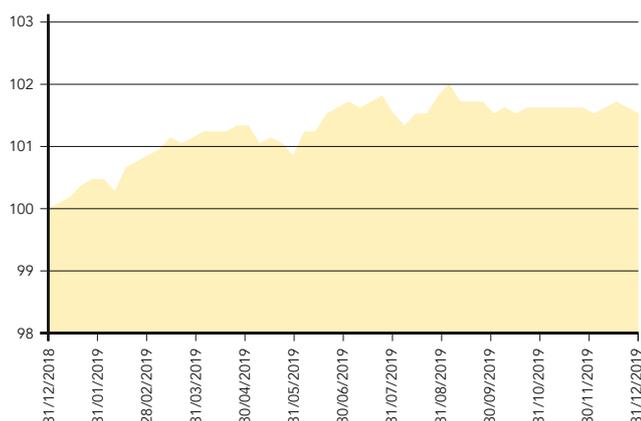
Évolution du 02/05/2014 au 31/12/2019



Base 100

Date	FIBTP 2014	Inflation
mai 2014	100,00	100,00
juin 2014	101,10	100,03
décembre 2014	102,90	99,59
juin 2015	106,00	100,33
décembre 2015	104,80	99,84
juin 2016	102,30	100,30
décembre 2016	106,20	100,45
juin 2017	106,90	101,12
décembre 2017	107,40	101,65
juin 2018	106,60	103,17
décembre 2018	104,50	103,27
juin 2019	106,20	104,38
décembre 2019	106,10	104,78

Évolution de FIBTP 2014 en 2019



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2018	10,45
25/01/2019	10,5
22/02/2019	10,53
29/03/2019	10,57
26/04/2019	10,59
31/05/2019	10,54
28/06/2019	10,62
26/07/2019	10,64
30/08/2019	10,64
27/09/2019	10,63
31/10/2019	10,62
29/11/2019	10,62
31/12/2019	10,61

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/2015	10,48
30/12/2016	10,62
29/12/2017	10,74
31/12/2018	10,45
31/12/2019	10,61

Performances au 31/12/2019

Date	Depuis la création	2019
FIBTP 2014	6,10%	1,53%

■ Souscriptions rachats

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 se sont élevées à 0 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 1,31 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un retrait de capitaux d'un montant de 1,31 M€.

Au 31 décembre 2019, l'actif net de FIBTP 2014 se monte à 4,58 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 431 849.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 7 478.

FIBTP 2014

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,08%
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds d'investissement	0,10%
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	0,00%
Ces autres frais se décomposent en commissions de superperformance et commissions de mouvement.	
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,18%
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2019	31/12/2018
Titre OPC/FIA	100,11%	100,06%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,10%	-0,09%
DISPONIBILITÉS	-0,01%	0,03%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	4 584	5 814

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	4 588 885,73	5 817 265,66
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		1 582,44
Liquidités		
TOTAL DE L'ACTIF	4 588 885,73	5 818 848,10

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,01

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2019, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	4 565 382,26	5 786 155,68
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	68 234,95	91 432,07
Résultat	-49 623,31	-64 062,91
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	4 583 993,90	5 813 524,84
DETTES	4 370,70	5 323,26
Comptes financiers		
Concours bancaires courants	521,13	
TOTAL DU PASSIF	4 588 885,73	5 818 848,10

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Produits sur opérations financières	12,98	8,48
Charges sur opérations financières	-12,98	-8,48
Résultats sur opérations financières		
Frais de gestion et dotation aux amortissements	57 127,96	67 373,32
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-57 140,94	-67 381,80
Régularisation des revenus de l'exercice	7 517,63	3 318,89
RÉSULTAT	-49 623,31	-64 062,91

FIBTP 2014

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 48.

Évolution de l'actif net	31/12/2019	31/12/2018	Créances et dettes	31/12/2019
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	5 813 524,84	6 686 131,78	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	252,03	371,53	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation			Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés	252,03	371,53	Frais de gestion	4 370,70
- abondements de l'entreprise			Autres dettes	
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise			Total des dettes	4 370,70
Rachats	-1 319 515,51	-703 291,15		
Transferts			Compléments d'information	31/12/2019
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB			Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Nombre de parts émises	23,7091
Plus-values réalisées sur titres	81 298,86	103 646,83	Valeur des parts émises	252,03
Moins-values réalisées sur titres	-3 115,12	-2 231,61	Nombre de parts rachetées	124 536,1214
Frais de transaction			Valeur des parts rachetées	1 319 515,51
Variations de la différence d'estimation des titres	68 689,74	-203 720,74	Commissions de souscription et/ou de rachat	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-57 140,94	-67 381,80	Commissions de souscription perçues	
Autres éléments*			Commissions de souscription rétrocedées	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	4 583 993,90	5 813 524,84	Frais de gestion	1,08%
			Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPCVM ou FIA gérés par ces entités	4 588 885,73
			Rétrocession de frais de gestion	

* résultats de fusion

Affectation du résultat	31/12/2019	31/12/2018	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2019	31/12/2018
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-49 623,31	-64 062,91	Plus et moins-values nettes de l'exercice	68 234,95	91 432,07
AFFECTATION			AFFECTATION		
Capitalisation	-49 623,31	-64 062,91	Capitalisation	68 234,95	91 432,07
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution					

Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP 2014 au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015
Actif net	4 583 993,90 €	5 813 524,84 €	6 686 131,78 €	7 053 399,55 €	8 333 572,77 €
Nombre de parts	431 849,8134	556 362,2257	622 302,6159	664 214,6481	795 205,7943
Valeur liquidative unitaire	10,61 €	10,45 €	10,74 €	10,62 €	10,48 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire* sur résultat	-0,11	-0,11	-0,11	-0,11	-0,11
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,15	0,16	0,47	0,08	0,07

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2019	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2019	% Actif Net	Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de :
TITRE OPC				REGARD BTP
Regard Actions Dev Durable FCP	240 538,28	898	5,25%	Immeuble le Sari
Regard Convertibles FCP	339 386,25	35	7,40%	1 bd du Levant
Regard Obligations Court Terme FCP	3 655 114,20	27 330	79,74%	93160 NOISY-LE-GRAND
Regard Obligations Privées FCP	353 847,00	2 580	7,72%	Tél. 01 49 14 12 12
TOTAL TITRE OPC	4 588 885,73		100,11%	
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-4 370,70		-0,10%	
Disponibilités	-521,13		-0,01%	
TOTAL ACTIF NET	4 583 993,90		100,00%	

FIBTP LONG TERME

Fonds commun de placement d'entreprise diversifié régi par l'article L. 214-164 du Code monétaire et financier.

Classification "FCPE obligations et autres titres de créance libellés en euro".

L'objectif de gestion consiste à obtenir à moyen terme une performance supérieure (hors frais de gestion) à celle d'un benchmark composé à 5% de l'indice Stoxx Europe 50 (SX5R Index) et à 95% de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans (Code Bloomberg EG03 index). Ces deux indices sont pris en compte dividendes (Stoxx Europe 50 - SX5R Index) et coupons nets (BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans - Code Bloomberg EG03 index) réinvestis.

Le FCPE a une gestion active à très forte dominante obligations. Il investit à hauteur de 90% minimum de son actif en produits de taux d'intérêts et assimilés. Pour cette fraction, la société de gestion choisira des OPCVM ou FIA investissant leurs actifs en dettes souveraines de la zone euro ayant comme référence les indices BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans, 3-5 ans et 5-7 ans. À titre accessoire, des OPCVM ou FIA investissant sur des obligations privées de la zone euro pourront également être sélectionnés.

Pour la fraction de l'actif investie à hauteur de 10% maximum en actions et assimilés, la société de gestion choisira des OPCVM ou FIA investissant leurs actifs dans des grandes capitalisations de l'Union européenne ayant comme référence l'indice Stoxx Europe 50 (SX5R Index).

Le processus de gestion repose sur les considérations de la société de gestion en matières de perspectives macroéconomiques et de dynamique des taux d'intérêts à moyen terme, en vertu desquelles le gérant prend des positions, à l'achat comme à la vente des OPCVM ou FIA sélectionnés. Le FCPE pourra être investi à plus de 50% de son actif dans divers OPC permettant de réaliser cette orientation des placements, à savoir OPC monétaires et obligations (emprunts d'État et obligations du secteur privé de la zone euro). La société de gestion tiendra à la disposition des porteurs de parts les documents d'information relatifs aux OPCVM ou FIA sous-jacents dans lesquels le FCPE est investi.

Le FCPE peut être exposé aux risques suivants : risque de change, risque de crédit, risque de perte en capital, risque d'actions, risque de taux d'intérêt.

Les revenus et produits des avoirs compris dans le fonds sont obligatoirement réinvestis. Les sommes ainsi réemployées viennent en accroissement de la valeur globale des actifs et ne donnent pas lieu à l'émission de parts nouvelles.

■ Politique financière

Indice de référence :	
Emprunts d'État taux fixe 5/7 ans	95%
Actions de la zone Europe	5%
Composition des actifs :	
Produits de taux	minimum 90%
Actions	maximum 10%

■ Politique d'investissement

Au cours de l'année 2019, la gestion du FIBTP LT s'est caractérisée par :

- une gestion obligataire prudente et diversifiée

Sur le compartiment obligataire du fonds FIBTP LT la sensibilité a été dès le début de l'année positionnée sur un niveau

sensiblement inférieur à celui de l'indice de référence, à 4.61 pour une sensibilité de l'indice BoFa 5/7 ans à 5.59, dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas en zone Euro

Cette sous-sensibilisation a été réalisée à la fois par le bais de la constitution d'une poche de produits monétaires, et par la présence en portefeuille du fonds Regard Obligations Court Terme (obligations de maturité 1/3 ans) en complément du fonds Regard Obligations Long Terme (obligations de maturité 5/7 ans). En début d'année, le fonds comportait en outre une exposition marginale aux obligations convertibles (0,40% de l'actif du fonds), provenant de la fusion fin 2018 du fonds FIBTP 2013 avec le fonds FIBTL LT. Cette position a été progressivement cédée au cours du premier semestre, ce type de placement n'étant pas utilisé de manière habituelle dans l'allocation d'actifs du fonds.

Pour les obligations du secteur privé (8,21% de l'actif fin 2019), ce type de placement est géré par le biais du support Regard Obligations Privées ISR, FCP créé pour l'épargne salariale, et correspondant à une gestion répondant aux critères de l'Investissement Socialement Responsable d'obligations de type crédit de maturité 3/5 ans.

Cette position de sous sensibilité a été conservée pratiquement inchangée tout au long de l'année. En effet, contrairement aux autres fonds de la gamme, le fonds FIBTP LT ne comporte en permanence qu'une position faible ou nulle en produits monétaires, du fait de son horizon de placement très long. Les rachats ont donc été financés en 2019 par des ventes d'obligations ce qui n'a pas eu d'incidence sur le niveau de la position de sous sensibilité.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 2019 la sensibilité du fonds FIBTP LT s'établit à 4.65 contre 5.63 pour son indice de référence, et la position en actifs monétaires ne représente que 1,12% de l'actif du fonds.

- une surpondération modeste de la part actions

En début d'année, contrairement aux autres fonds de la gamme FIBTP la position actions dans le fonds FIBTP LT avait été maintenue sur un niveau de surpondération, compte tenu de l'horizon de placement plus long de ce fonds. Ceci se traduisait à cette date par une exposition de 6,85% (contre 5% pour la position neutre).

Au cours de l'année, les marchés d'actions ont connu plusieurs épisodes de correction au gré des péripéties des négociations commerciales entre les États-Unis et la Chine et de la finalisation difficile des conditions de sortie du Royaume Uni de l'Union Européenne. Ainsi le mois d'août a vu un recul marqué des indices actions sur l'ensemble des places mondiales, une bonne partie de la progression annuelle ayant été effacée. À partir du mois de septembre, animé par les interventions des banques centrales ainsi que par la publication de données économiques de bonne facture, une phase de rebond des marchés d'actions s'est rapidement mise en place. Cette tendance haussière s'est ensuite poursuivie jusqu'en fin d'année, à l'exception d'un bref épisode de correction début décembre.

Au terme de 2019, l'indice européen Stoxx50 affiche une confortable performance de +27,36%, du jamais vu sur les marchés d'actions depuis l'année 2009 qui, il est vrai, faisait suite elle aussi à un exercice boursier 2008 particulièrement douloureux.

L'allocation d'actif du fonds FIBTP LT a été conservée sans changement jusqu'au 20 novembre. À cette date, compte tenu du différentiel de performance depuis le début de l'année entre les placements actions (en progression de plus de 26%) et les produits obligataires (un peu moins de 5% au maximum pour les maturités longues), le poids des actions dans le fonds a atteint 8,5%, proche du plafond autorisé par la politique de gestion du fonds (10%). Des ventes d'actions ont donc été réalisées pour revenir sur le niveau neutre et le produit a intégralement été réinvesti en placements monétaires.

FIBTP LONG TERME

À fin décembre, l'exposition actions atteint 5,20% pour le fonds FIBTP LT contre 5% pour le portefeuille de référence, l'écart important de performance entre les placements obligataires et les actions en décembre ayant de nouveau conduit à une déformation de la structure de l'actif en faveur de ces dernières.

Pour le fonds Regard Actions Développement Durable, qui est le support «actions» géré sous le processus d'investissement socialement responsable pour l'épargne salariale, la performance s'établit à +28,84% pour l'année 2019, supérieure à celle de son indice de référence le Stoxx50 (grandes valeurs européennes) qui s'établit à +23,29% hors dividendes et +27,36% dividendes réinvestis. Les frais de gestion indirects prélevés au niveau des fonds investis dans le portefeuille du FCPE n'ont pas dépassé 0,11% TTC de l'actif net sur la période.

■ Performances

Sur l'exercice, la valeur de part est passée de 18,61 à 19,40 euros, ce qui représente une performance après frais de gestion de +4,25%. Cette performance est à comparer à celle de l'indice de référence à +5,39%.

Compte tenu des frais de gestion qui représentent 1,08% sur l'année, la performance brute est globalement en ligne avec celle de l'indice de référence. La position de sous sensibilité de la partie obligataire du fonds a certes constitué un facteur de sous performance en 2019, mais la pondération en actions étant restée neutre à légèrement surpondérée tout au long de l'année, avec de surcroît une surperformance du fonds support Regard Actions développement Durable par rapport à l'indice de référence des actions dans le fonds FIBTP LT, cette sous performance a pu en partie être compensée par le compartiment actions.

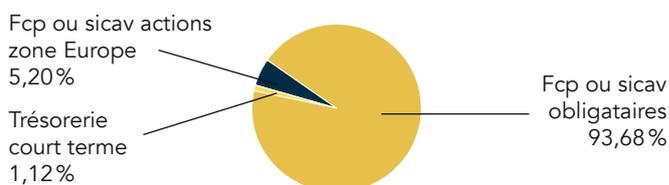
Il faut cependant souligner que la diversification en obligations du secteur privé n'a pas été source de sur performance cette année, le compartiment affichant en 2019 une performance légèrement inférieure à celle des emprunts d'état de maturité 5/7 ans qui constituent la référence obligataire dans l'indice composite du fonds FIBTP LT. Ainsi, l'indice représentatif des obligations privées (indice Barclays 3/5 ans) progresse de 4% à comparer avec +4,31% pour l'indice Bofa 5/7 ans.

En revanche, la diversification sur les obligations convertibles se traduit par une contribution positive, avec une hausse de 7,57% de l'indice représentatif de ce compartiment.

Enfin, la contribution à la performance globale des supports utilisés pour la gestion est positive pour les fonds support obligataires état (+14 et +32 points de base au-dessus des indices Bofa 1/3 et 5/7 ans) et modérément négative pour les fonds support crédit (-26 points de base en-deçà de l'indice Barclays 3/5 ans) et convertibles (-25 points de base en-deçà de l'indice Exane Euro Convertibles).

Elle est également positive pour les actions (148 points de base au-dessus de l'indice de référence Stoxx50).

■ Composition de l'actif net



Composition des avoirs depuis 5 ans

	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018	29/03/2019	28/06/2019	27/09/2019	31/12/2019
Fcp ou sicav obligataires	92,32%	91,44%	90,81%	93,09%	92,11%	91,58%	91,54%	93,68%
Trésorerie court terme	-0,10%	0,40%	0,97%	0,06%	-0,11%	-0,08%	-0,07%	1,12%
TOTAL PRODUITS DE TAUX	92,22%	91,84%	91,78%	93,15%	92,01%	91,49%	91,46%	94,80%
Fcp ou sicav actions zone Euro								
Fcp ou sicav actions zone Europe	7,78%	8,16%	8,22%	6,85%	7,99%	8,51%	8,54%	5,20%
Fcp ou sicav actions internationales								
TOTAL ACTIONS ET DIVERSIFIES	7,78%	8,16%	8,22%	6,85%	7,99%	8,51%	8,54%	5,20%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ACTIF NET	191 395 296,02	164 041 900,78	154 794 018,87	142 806 636,88	140 672 423,14	136 572 360,76	139 561 840,80	132 866 002,40
Valeur de la part	18,73	18,94	18,99	18,61	19,02	19,32	19,61	19,4
Évolution de la part depuis l'origine	22,86%	24,24%	24,57%	22,07%	24,76%	26,73%	28,63%	27,26%
Évolution de la part en 2019	-	-	-	-	2,20%	3,82%	5,37%	4,25%
Évolution de la part depuis le 31/12/2015	-	1,12%	1,39%	-0,64%	1,55%	3,15%	4,70%	3,58%
Nombre de parts	10 218 093,3494	8 661 058,9215	8 152 074,4779	7 674 490,2570	7 394 412,4234	7 068 611,1680	7 117 780,7050	6 848 316,0240
Capitalisation unitaire sur le résultat	-0,20	-0,20	-0,20	-0,20	-0,04	-0,10	-0,15	-0,20
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes *	0,55	0,54	0,66	0,64	0,14	0,26	0,29	0,59
Capitalisation unitaire	0,35	0,34	0,46	0,44	0,10	0,16	0,14	0,39

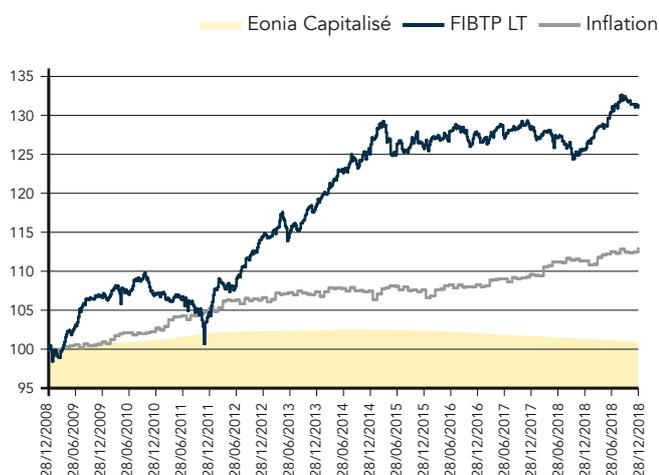
* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

FIBTP LONG TERME

Évolution du FIBTP LT sur 11 ans

FIBTP LT : VL = 19,40 €

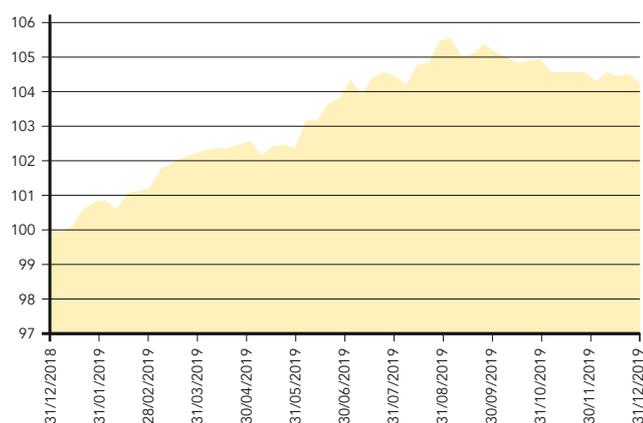
Évolution du 31/12/2008 au 31/12/2019



Base 100

Date	FIBTP LT	Inflation
décembre 2008	100,00	100,00
juin 2009	102,77	100,46
décembre 2009	106,62	100,91
juin 2010	107,16	102,10
décembre 2010	107,02	102,69
juin 2011	106,35	104,26
décembre 2011	104,73	105,22
juin 2012	108,10	106,28
décembre 2012	114,31	106,63
juin 2013	114,31	107,27
décembre 2013	117,83	107,01
juin 2014	122,82	107,83
décembre 2014	125,19	107,35
juin 2015	125,25	108,15
décembre 2015	126,47	107,63
juin 2016	126,67	108,13
décembre 2016	127,89	108,29
juin 2017	127,48	109,01
décembre 2017	128,22	109,58
juin 2018	127,14	111,21
décembre 2018	125,66	111,32
juin 2019	130,45	112,52
décembre 2019	130,99	112,95

Évolution de FIBTP LT en 2019



Valeur liquidative en euros

Date	Euros
31/12/2018	18,61
25/01/2019	18,76
22/02/2019	18,82
29/03/2019	19,02
26/04/2019	19,07
31/05/2019	19,05
28/06/2019	19,32
26/07/2019	19,46
30/08/2019	19,63
27/09/2019	19,61
31/10/2019	19,53
29/11/2019	19,46
31/12/2019	19,4

Valeur liquidative sur 5 ans en euros

Date	Euros
31/12/2015	18,73
30/12/2016	18,94
29/12/2017	18,99
31/12/2018	18,61
31/12/2019	19,4

Performances au 31/12/2019

Date	Depuis la création	2019
FIBTP LT	22,86 %	4,25 %

■ Souscriptions rachats

Les souscriptions enregistrées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 se sont élevées à 3,95 M€.

Les rachats de part au cours de l'exercice se sont élevés à 19,71 M€.

Au total, ces opérations de souscriptions/rachats se soldent par un retrait de capitaux d'un montant de 15,76 M€.

Au 31 décembre 2019, l'actif net de FIBTP LT se monte à 132,86 M€.

Le nombre de parts en circulation est de 6 848 316.

À cette date, le nombre de porteurs de parts s'élève à 60059.

FIBTP LONG TERME

Tableau récapitulatif des frais facturés au fonds et à l'entreprise au cours du dernier exercice clos

Frais de fonctionnement et de gestion	1,08 %
Coût induit par l'investissement dans d'autres fonds d'investissement	0,11 %
Ce coût se détermine à partir des coûts liés à l'achat d'OPCVM ou de FIA, déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion du fonds investisseur.	
Autres frais facturés au FCPE	
Ces autres frais se décomposent en commissions de surperformance et commissions de mouvement.	0,00 %
Total facturé au FCPE au cours du dernier exercice clos	1,19 %
Total des frais facturés à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00 %

Ventilation simplifiée de l'actif net

	31/12/2019	31/12/2018
Titre OPC/FIA	100,10%	100,09%
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-0,10%	-0,09%
DISPONIBILITÉS	0,00%	0,00%
TOTAL ACTIF NET en milliers d'euros	132 866	142 807

Ratio d'engagement sur les marchés dérivés

Néant. Il n'existera aucun engagement sur les marchés dérivés.

Documents comptables

BILAN

Actif	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF		
OPC européens coordonnés et OPC français à vocation générale	132 992 656,34	142 931 678,84
CRÉANCES		
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	87,63	6 046,54
TOTAL DE L'ACTIF	132 992 743,97	142 937 725,38

HORS-BILAN : NÉANT

VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE

Néant.

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX EN %

Autres – Actif – Comptes financiers 0,00

VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE EN %

0-3 mois – Actif – Comptes financiers 0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION

Néant, étant donné qu'au 31 décembre 2019, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en euros.

Passif

	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	130 232 469,71	139 422 020,53
Plus ou moins-values nettes de l'exercice ^(a,b)	4 058 939,79	4 942 928,70
Résultat	-1 425 407,10	-1 558 312,35
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (montant représentatif de l'actif net)	132 866 002,40	142 806 636,88
DETTES	126 741,57	131 088,50
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
TOTAL DU PASSIF	132 992 743,97	142 937 725,38

a) Y compris comptes de régularisations.

b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Compte de résultat	Exercice 31/12/2019	Exercice 31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	818,04	506,88
Résultats sur opérations financières	-818,04	-506,88
Frais de gestion et dotation aux amortissements	1 491 637,76	1 544 829,93
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	-1 492 455,80	-1 545 336,81
Régularisation des revenus de l'exercice	67 048,70	-12 975,54
RÉSULTAT	-1 425 407,10	-1 558 312,35

FIBTP LONG TERME

Annexe aux comptes

Les règles et méthodes comptables ainsi que les règles de valorisation du portefeuille sont celles exposées page 48.

Évolution de l'actif net	31/12/2019	31/12/2018	Créances et dettes	31/12/2019
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	142 806 636,88	154 794 018,87	CRÉANCES	
Souscriptions dont :	3 947 058,58	11 478 649,42	Autres créances	
- versement de la réserve spéciale de participation			Total des créances	
- intérêts de retard versés par l'entreprise			DETTES	
- versements volontaires des salariés	3 804 222,59		Frais de gestion	126 741,57
- abondements de l'entreprise			Autres dettes	
- transferts ou arbitrages provenant d'un autre fonds ou d'un compte courant bloqué	142 835,99	11 478 649,42	Total des dettes	126 741,57
- droits d'entrée à la charge de l'entreprise				
Rachats	-19 710 218,09	-20 647 324,44	Compléments d'information	31/12/2019
Transferts			Émissions et rachats pendant l'exercice comptable	
- provenant d'un autre fonds ou d'un CCB	142 835,99	11 478 649,42	Nombre de parts émises	201 954,0668
- à destination d'un autre fonds ou d'un CCB			Valeur des parts émises	3 947 058,58
Plus-values réalisées sur titres	4 257 643,75	5 163 092,90	Nombre de parts rachetées	1 028 128,2998
Moins-values réalisées sur titres	-3 732,66	-53 877,66	Valeur des parts rachetées	19 710 218,09
Frais de transaction			Commissions de souscription et/ou de rachat	
Variations de la différence d'estimation des titres	3 060 961,09	-6 380 585,29	Commissions de souscription perçues	
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1 492 455,80	-1 545 336,81	Commissions de souscription rétrocedées	
Autres éléments*	108,65	-2 000,11	Frais de gestion	1,08%
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	132 866 002,40	142 806 636,88	Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC ou FIA gérés par ces entités	132 992 656,34
			Rétrocession de frais de gestion	

* résultats de fusion

Affectation du résultat	31/12/2019	31/12/2018	Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	31/12/2019	31/12/2018
SOMME RESTANT À AFFECTER			SOMME RESTANT À AFFECTER		
Résultat	-1 425 407,10	-1 558 312,35	Plus et moins-values nettes de l'exercice	4 058 939,79	4 942 928,70
AFFECTATION			AFFECTATION		
Capitalisation	-1 425 407,10	-1 558 312,35	Capitalisation	4 058 939,79	4 942 928,70
Nombre d'actions ou parts ouvrant droit à distribution					

Résultats et autres éléments caractéristiques du FIBTP LT au cours des 5 derniers exercices

	Exercice 2019	Exercice 2018	Exercice 2017	Exercice 2016	Exercice 2015
Actif net	132 866 002,40 €	142 806 636,88 €	154 794 018,87 €	164 041 900,78 €	191 395 296,02 €
Nombre de parts	6 848 316,0240	7 674 490,2570	8 152 074,4779	8 661 058,9215	10 218 093,3494
Valeur liquidative unitaire	19,40 €	18,61 €	18,99 €	18,94 €	18,73 €
Distribution unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus ou moins-values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,20	-0,20	-0,20	-0,20	-0,20
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,59	0,64	0,66	0,54	0,55

* Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

Inventaire	Valeur totale en € au 31/12/2019	Nombre de titres en portefeuille au 31/12/2019	% Actif Net	
TITRE OPC				Tout souscripteur peut obtenir le portefeuille détaillé sur simple demande auprès de : REGARD BTP Immeuble le Sari 1 bd du Levant 93160 NOISY-LE-GRAND Tél. 01 49 14 12 12
Regard Actions Dev Durable FCP	6 906 234,38	25 783	5,20%	
Regard Monétaire FCP	1 625 135,59	140,3	1,22%	
Regard Obligations Court Terme FCP	24 509 593,62	183 263	18,45%	
Regard Obligations Long Terme FCP	89 048 267,75	487 535	67,02%	
Regard Obligations Privées FCP	10 903 425,00	79 500	8,21%	
TOTAL TITRE OPC	132 992 656,34		100,10%	
Opérateurs débiteurs et autres créances				
Opérateurs créditeurs et autres dettes	-126 741,57		-0,10%	
Disponibilités	87,63		0,00%	
TOTAL ACTIF NET	132 866 002,40		100,00%	

ANNEXE AUX COMPTES

■ I. Règles et méthodes comptables

- Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié. Ce règlement intègre la nouvelle classification AIFM des OPC, mais ne modifie pas les principes comptables applicables ni les méthodes d'évaluation des actifs et passifs.
- La comptabilisation des revenus est réalisée selon la méthode des revenus encaissés.
- Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées.
- La devise de comptabilisation est l'euro.
- L'exercice comptable comporte 12 mois, à l'exception de celui du fonds FIBTP 2018 qui comporte 8 mois.
- La comptabilisation des frais est réalisée en frais exclus.
- Les données de capitalisation unitaire sur résultat et sur +/- values nettes des exercices antérieurs à 2015 sont regroupés dans la « capitalisation unitaire sur résultat ».

■ II. Méthodes de valorisation

Les règles de valorisation du Fonds Commun de Placement d'entreprise sont conformes aux instructions de l'AMF. Elles correspondent également aux usages de Place.

II.1. Les actions et titres assimilés (bons, droits), les obligations

D'une manière générale, le cours retenu pour la valorisation est le dernier cours de bourse coté le jour de la valorisation et à défaut le dernier cours connu.

Pour certains titres un cours d'un contributeur peut être retenu dans les cas suivants :

- Les titres ont une cotation trop ancienne,
- Les titres ont une cotation trop éloignée de leur valeur transactionnelle.

Dans ce cas, une liste des cours forcés est établie.

II.2. Les OPC

Ils sont valorisés à partir de la dernière valeur liquidative connue.

II.3. Les TCN

- Les TCN ayant une durée de vie résiduelle supérieure à 3 mois sont valorisés par actualisation des flux futurs en retenant comme taux de valorisation soit la cotation du TCN soit un taux de référence déterminé par interpolation linéaire de la courbe des taux swap EONIA.
- Les TCN court terme ayant une maturité inférieure à 3 mois lors de l'acquisition sont valorisés au prix de revient.

II.4. Les options et les contrats à terme

- Les positions sur options négociables sur un marché organisé sont valorisées au prix du marché en retenant le dernier cours.
- Les positions sur des contrats à terme sont valorisées au prix du marché en retenant soit le cours de compensation (MATIF), soit le dernier cours (Marchés organisés étrangers sans cours de compensation).

II.5. Les prêts de titres

Les titres prêtés par le biais de prêts de titres sont estimés selon leur propre règle de valorisation et une indemnité calculée prorata temporis est déterminée pour le contrat de prêt.

II.6. Les titres en devise étrangère

Les titres en devise autre que l'euro sont valorisés selon la méthode relevant de leur catégorie en retenant comme taux de change les taux fournis par la BCE (Banque Centrale Européenne).

II.7. Les intérêts courus

- Pour les titres à revenu fixe (obligations, TCN), les intérêts courus sont calculés lors de chaque valorisation. Ce principe continue à s'appliquer pour les titres prêtés ou mis en pension. Le calcul est effectué en retenant les règles de places en terme de date de calcul et de méthode de calcul. Pour les titres français, la méthode de calcul CNO (Comité de Normalisation Obligataire) est retenue. Pour les titres étrangers, la norme ISMA est appliquée.
- Pour les contrats monétaires (prêts de titres, pensions), des indemnités courues sont calculées. En règle générale, les intérêts courus sont calculés à J+2 jours ouvrés pour les marchés obligataires et à J+1 calendrier pour les marchés monétaires (TCN, contrats monétaires). Cette règle peut faire l'objet d'exception pour certains marchés ou pour certains titres.

■ III. Éléments non audités par les commissaires aux comptes

Conformément aux règles de déontologie des OPC, il est précisé que :

- les droits de vote attachés aux titres détenus en portefeuille ont été régulièrement exercés,
- aucune commission de mouvements n'a été perçue.

■ IV. Frais de gestion

Le taux de frais de gestion appliqué est de 1,08 % TTC. Ces frais sont à la charge du fonds.

Ils incluent les honoraires CAC qui sont réglés par la société de gestion.

Ces frais n'incluent pas les frais de transaction et couvrent les frais de gestion financière, administrative, comptable, de conservation et distribution.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

FIBTP 2019

Fonds d'Épargne Salariale régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion

PRO BTP FINANCE

7, rue du Regard - 75006 PARIS

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les organes de direction de la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2019** sur :

- le contrôle des comptes annuels du Fonds d'Épargne Salariale FIBTP 2019, établis en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

■ I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'épargne salariale à la fin de cet exercice.

■ II. Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère

approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

■ III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 8 juin 2020.

Les commissaires aux comptes :

**PricewaterhouseCoopers
Audit**

Frédéric Sellam

**Audit
et Communication**

Jérôme Szlifke

Les comptes des fonds FIBTP 2014, FIBTP 2015, FIBTP 2016, FIBTP 2017, FIBTP 2018, FIBTP 2019 et FIBTP LT ont été certifiés dans les mêmes termes.

POLITIQUE DE SÉLECTION ET D'ÉVALUATION DES INTERMÉDIAIRES

■ Objectif de la politique

En application de la Directive n°2014/65/UE concernant les marchés d'instruments financiers (la « Directive MIF 2 ») et conformément à l'article L. 533-18 du Code monétaire et financier, PRO BTP FINANCE est tenue de prendre toutes les mesures raisonnables pour obtenir, lors de l'exécution des ordres, le meilleur résultat possible pour ses Clients.

PRO BTP FINANCE, n'exécute pas directement ses ordres sur les marchés financiers.

À ce titre, le principe de meilleure exécution prend, au sens de la réglementation, la forme d'un principe de meilleure sélection. PRO BTP FINANCE sélectionne donc des intermédiaires financiers, pour chaque catégorie de titre, en vue d'obtenir la meilleure sélection possible.

Le présent document, ainsi que ses mises à jour éventuelles, sont disponibles et consultables sur le site internet de PRO BTP FINANCE : www.probtpfinance.com.

■ Périmètre de la politique

La présente politique s'applique à tous les clients de PRO BTP FINANCE (gestion sous mandat et gestion d'OPC). Les intermédiaires sélectionnés sont des établissements agréés, soumis à l'obligation de meilleure exécution. PRO BTP FINANCE a opté pour le statut de client professionnel vis-à-vis des intermédiaires sélectionnés.

■ Instructions spécifiques

Conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF, en cas d'instruction spécifique d'un client, PRO BTP FINANCE sera réputée avoir satisfait ses obligations de meilleure sélection pour les aspects couverts par l'instruction spécifique du client.

■ Lieux d'exécution

Le choix du lieu d'exécution appartient à l'intermédiaire conformément à sa propre politique d'exécution. Les ordres pourront être exécutés sur des marchés réglementés, des systèmes multilatéraux de négociation, des OTF ou auprès d'internalisateurs systématiques.

Les ordres pourront également être exécutés en dehors des marchés réglementés ou systèmes multilatéraux de négociation. PRO BTP FINANCE attire l'attention des clients sur les conséquences d'un tel choix (risque de contrepartie, absence de carnet d'ordre...).

■ Processus de sélection des intermédiaires

Les intermédiaires sont sélectionnés sur la base des critères suivants :

- Produits « actions » : le premier des critères de choix lors du passage d'ordre reste le prix. Le coût et la taille, c'est-à-dire la capacité à exécuter la totalité de l'ordre, viennent compléter cette hiérarchie.
- Produits « taux » : les critères retenus sont la vente, le market making, l'axe, la taille, le hit ratio, le prix... La hiérarchie des critères est propre à chaque classe d'actif.

La société de gestion évalue annuellement sa politique de sélection des intermédiaires.

■ Contrôle et revue de la politique

La Conformité et Contrôle Interne réalise une revue de cette politique annuellement ou en cas de changement significatif qui impacterait la capacité de PRO BTP FINANCE à obtenir le meilleur résultat possible pour ses clients.

■ Liste des intermédiaires autorisés (au 31/12/2019)

- Produits Actions et assimilées

Bryan Garnier, Exane, Instinet, JP Morgan, Kepler Capital Markets, Mainfirst Bank AG, Oddo BHF, Société Générale.

- Produits Taux

Barclays Bank PLC, Berenberg, BNP Paribas, BRED, Citigroup, Crédit Agricole CIB, Danske Bank, Deutsche Bank, Exane, Goldman Sachs, HSBC, Jefferies, ING, JP Morgan, Kepler Capital Markets, Morgan Stanley, Natixis, Natwest, Oddo BHF, Royal Bank of Canada, Santander, Société Générale, UBS, Unicredit Bank AG.

- Dérivés

Exane, GFI Group, Société Générale

Objectifs et Politique d'investissement

Sur le marché interbancaire, suite à la réforme benchmark, le mode de calcul du fixing de l'Eonia a évolué. Depuis le 01 octobre, et jusqu'à la disparition de l'Eonia le 3 janvier 2022, son fixing est lié à celui de l'€ster +8,5bp. L'€ster va devenir la nouvelle référence du marché interbancaire. En moyenne sur le mois l'Eonia a fixé à -0.464%. L'Euribor 3 mois s'est également ajusté aux décisions de la BCE pour s'établir à -0.413% en moyenne. Les spreads interbancaires restent inchangés à l'image du spread Euribor 3 mois / Swap Eonia 3 mois à 4bp en moyenne sur le mois. La gestion privilégie la sécurité des placements ainsi que la régularité de la surperformance. La partie du portefeuille ayant une maturité supérieure à 3 mois est en hausse à 40%. Sur le mois, il y a eu seize investissements à taux fixe avec une maturité moyenne à deux mois, la WAM est en baisse à 23 jours à la fin du mois. La durée de vie moyenne pondérée (WAL) est en hausse à 96 jours en fin de mois. Il est fait une approche prudente de la sélection des émetteurs en portefeuille, la politique d'investissements privilégiant les signatures corporates offrant les meilleurs profils en termes de liquidité et cyclicité, ainsi que les signatures bancaires de premier rang de la zone euro, françaises en particulier. Ces politiques de gestion se sont traduites au gré des renouvellements des tombées par une augmentation contre indice du rendement moyen du portefeuille. Sur le mois, la performance du fonds est -0,03% contre -0,04% pour l'indice de référence, soit une performance annualisée de -0,416% contre -0,464% pour l'EONIA capitalisé.

Chiffres clés

VL part H: 11 583,48 €
Actif net total du fonds en millions d'€ : 481,05 M€

Durée de placement recommandée

Moins de trois mois

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le fonds est classé dans la catégorie 1, niveau reflétant le risque des fonds monétaires court terme.

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
Classification : Monétaire VNAV court terme
Date de création : 04/08/2005
Affectation des revenus : Capitalisation
Indice de référence : Eonia Capitalisé
Fréquence de valorisation : Quotidienne
Devise de référence : Euro
Droits d'entrée max : 5%
Droits de sortie max : Néant
Frais de gestion max : 0,01% TTC
Commission de surperformance : Non, depuis le 01/03/2019 (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0010450908
Modalités de souscription rachat : Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 11 heures. Elles sont exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée le jour ouvré de leur réception et réglées en J ouvré. Les ordres reçus après 11 heures seront exécutés sur la valeur liquidative suivante.
Souscription initiale min. : Néant
Dépositaire : BNP Paribas Securities Services
Valorisateur : PRO BTP FINANCE
Gérant : Yann VERRIER depuis le 02/05/2013

Données techniques

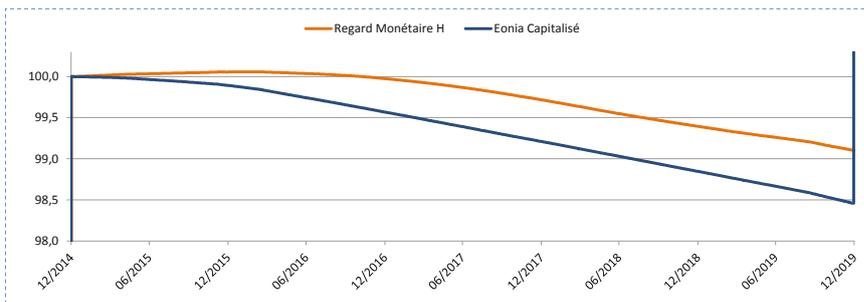
Sensibilité : 0,03
WAL (en jours) : 88
WAM (en jours) : 11
Nombre de lignes (dont OPC) : 43 (3)

Performances annualisées (Base 360 jours) et Volatilités

	Mensuelles						YTD et Annuelles				Volatilités*
	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	6 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans	
Regard Monétaire H	-0,341%	-0,347%	-0,370%	-0,347%	-0,329%	-0,314%	-0,291%	-0,291%	-0,287%	-0,177%	0,008%
Eonia Capitalisé	-0,456%	-0,455%	-0,458%	-0,443%	-0,427%	-0,417%	-0,390%	-0,390%	-0,367%	-0,304%	0,006%
Ecart	0,115%	0,107%	0,088%	0,096%	0,098%	0,103%	0,099%	0,099%	0,080%	0,127%	0,002%

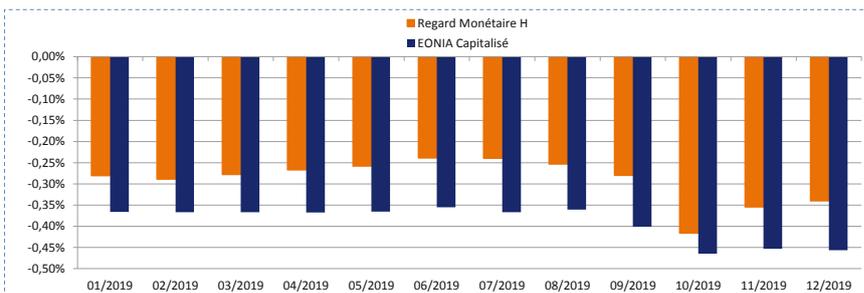
* Volatilités calculées sur les 52 dernières observations hebdomadaires.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Sources : PRO BTP FINANCE et Banque de France

Performances cumulées sur les 5 dernières années (Base 100 au 31/12/2014)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Sources : PRO BTP FINANCE et Banque de France

Performances mensuelles annualisées



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Sources : PRO BTP FINANCE et Banque de France

Historique fin de mois des Weighted-Average Life (WAL) et Maturity (WAM)

	01/2019	02/2019	03/2019	04/2019	05/2019	06/2019	07/2019	08/2019	09/2019	10/2019	11/2019	12/2019
WAL	108	95	100	109	89	83	97	94	106	96	83	88
WAM	21	11	24	26	23	21	20	14	14	23	20	11

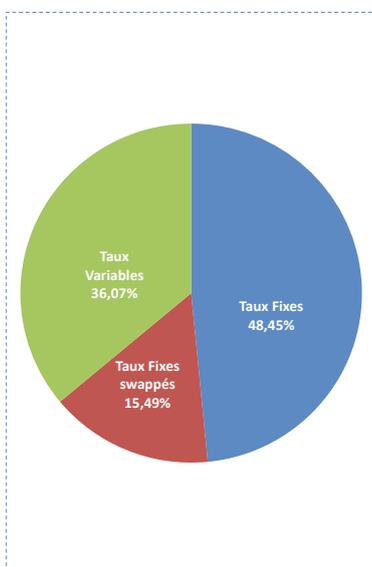
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.
Sources : PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Le fixing moyen de l'EONIA est stable à -0.361%. Sur le marché interbancaire, l'Euribor 3 mois est baissé à -0.456% en moyenne sur le mois. Les spreads interbancaires s'écartent légèrement à l'image du spread Euribor 3 mois / Swap Eonia 3 mois à 5 bp en moyenne sur le mois.

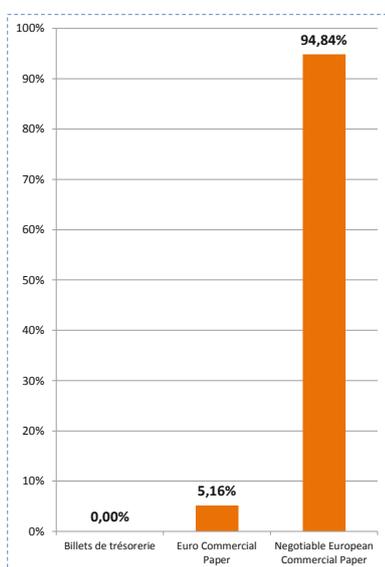
La gestion privilégie la sécurité des placements ainsi que la régularité de la surperformance. La partie du portefeuille ayant une maturité supérieure à 3 mois est en hausse à 41%. Sur le mois, il y a eu trois investissements à taux fixe avec une maturité moyenne à deux mois, la WAM est en baisse à 11 jours à la fin du mois. La durée de vie moyenne pondérée (WAL) est en hausse à 88 jours en fin de mois. Il est fait une approche prudente de la sélection des émetteurs en portefeuille, la politique d'investissements privilégiant les signatures corporates offrant les meilleurs profils en termes de liquidité et cyclicité, ainsi que les signatures bancaires de premier rang de la zone euro, françaises en particulier. Ces politiques de gestion se sont traduites au gré des renouvellements des tombées par une augmentation contre indice du rendement moyen du portefeuille. Sur le mois, la performance du fonds est -0,03% contre -0,04% pour l'indice de référence, soit une performance annualisée de -0,341% contre -0,456% pour l'EONIA capitalisé.

Répartition par type de taux



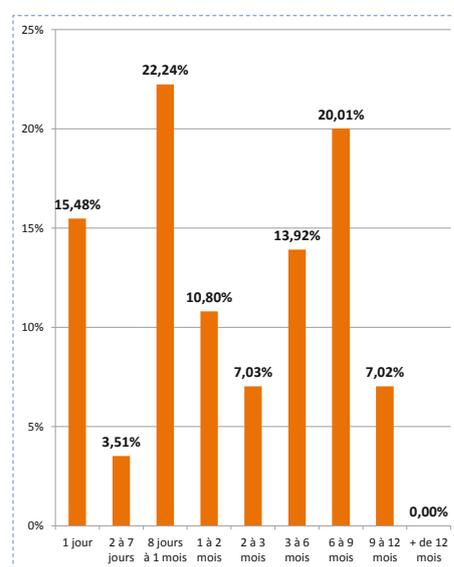
Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par type d'instrument monétaire



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux Groupes en portefeuille

LIBELLE	POIDS	NOTATION
Groupe BPCE	6,23%	A1/P1
Gecina SA	4,16%	A2/P2
La Poste SA	4,16%	A1/P1
BNP PARIBAS	4,16%	A1/P1
SOCIETE GENERALE	4,15%	A1/P1
CAISSE REG.CDT AGRIC.MUTUEL	4,15%	A1/P1
Groupe Credit Mutuel	4,15%	A1/P1
UNION FINANCES GRAINS	3,87%	A1/P1
Carrefour SA	3,26%	A2/P2
Veolia Environnement SA	3,22%	A2/P2

Sources : PRO BTP FINANCE

Exposition du portefeuille par rating et par maturité (hors liquidités et OPC)

	A1/P1	A2/P2	A3/P3	NR	Total
0 à 1 mois	10,57%	24,68%	-	-	35,25%
1 à 2 mois	3,51%	8,38%	-	-	11,89%
2 à 3 mois	2,58%	5,16%	-	-	7,74%
3 à 6 mois	10,30%	5,03%	-	-	15,33%
6 à 9 mois	12,88%	9,16%	-	-	22,04%
9 à 12 mois	7,74%	-	-	-	7,74%
+ de 12 mois	-	-	-	-	0,00%
Total	47,58%	52,42%	0,00%	0,00%	100,00%

Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Sur le
marché
interbancaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Sensibilité taux

La Sensibilité Taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

WAM - Weighted average maturity

La Maturité Moyenne Pondérée du portefeuille, dénommée en anglais WAM - Weighted average maturity - est le temps moyen pondéré jusqu'à la prochaine révision du taux de référence des titres. Elle permet de mesurer la sensibilité au risque de taux. Elle est calculée selon les modalités prévues par les dispositions CESR du 19 mai 2010 dans la rubrique « définitions ». Pour Regard Monétaire, elle doit être inférieure ou égale à 60 jours.

Volatilité

La Volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

WAL - Weighted average life

La Durée de Vie Moyenne Pondérée du portefeuille, dénommée en anglais WAL - Weighted average life - est le nombre de jours moyen jusqu'à la date de maturité des instruments financiers. Elle permet de mesurer la sensibilité au risque de crédit et au risque de liquidité. Elle est calculée selon les modalités prévues par les dispositions CESR du 19 mai 2010 dans la rubrique « définitions ». Pour Regard Monétaire, elle doit être inférieure ou égale à 120 jours.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
 - Un investissement dans un fonds monétaire est différent d'un investissement dans des dépôts.
 - Le fonds n'est pas un investissement garanti.
 - La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
 - L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
 - Le fonds ne s'appuie pas sur un soutien extérieur pour garantir sa liquidité ou stabiliser sa valeur liquidative par part.
 - Les principaux risques associés au produit supportés par l'investisseur sont: risque de crédit, risque de taux, risque de perte en capital, risque lié à la commission de risque de contrepartie, impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.
- La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels l'OPC est exposé.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 1-3 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent.

REGARD OBLIGATIONS COURT TERME est principalement (60% minimum) exposé sur les titres de créances, libellés en euros émis ou garantis par un Etat membre de la zone Euro et accessoirement par un Etat membre de l'OCDE ou de l'Union Européenne ne faisant pas partie de la zone Euro (obligations à taux fixe, zéro coupon, à taux variable ou indexées, ainsi que des titres de créances négociables). La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre 1 et 3.

Le fonds respecte une contrainte ISR ; son Quotient Durable doit, en permanence, être supérieur à 100%.

Chiffres clés

VL part C : 133,74 €
 Actif net total du fonds en millions d'€ : 93,78 M€

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
 Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en €
 Indice de référence : BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3 ans
 *Jusqu'au 31/12/2015 : EuroMTS 1-3 ans
 Affectation du résultat net : Capitalisation
 Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
 Date de création : 28/05/2003
 Fréquence de valorisation : Quotidienne
 Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
 Droits de sortie max : Néant
 Frais de gestion max : 0,10% TTC
 Commission de surperformance : Non
 (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0007083381

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : CACEIS Bank
 Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION
 Gérant : Stephane MATALON, depuis le 01/03/2004

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations Court Terme	0,44%	-0,02%	-0,38%	0,44%	-0,08%	0,70%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3*	0,30%	-0,02%	-0,39%	0,30%	-0,17%	1,01%
Performance relative	0,13%	0,00%	0,01%	0,13%	0,09%	-0,30%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

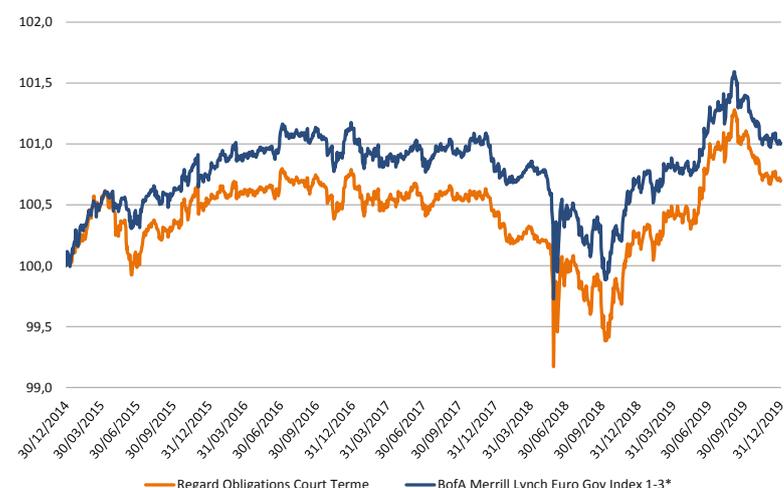
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2018	2017	2016	2015	2014
Regard Obligations Court Terme	-0,15%	-0,34%	0,21%	0,50%	1,61%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3*	-0,07%	-0,34%	0,37%	0,72%	1,84%
Performance relative	-0,08%	0,01%	-0,16%	-0,21%	-0,22%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 30/12/2014)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Sensibilité au 31/12/2019

Regard Obligations Court Terme	1,91
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 1-3	1,96
Sensibilité relative	-0,06 (97,2%)

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	0,59	0,56	0,91	0,84
Bêta	1,04		1,07	
Tracking Error	0,13		0,17	
Ratio d'information	1,07		0,17	

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Dissipation de certains risques politiques

Aux Etats-Unis, l'évènement majeur de cette fin d'année est le premier accord commercial avec la Chine marquant une pause à la guerre commerciale entre les deux pays. Les détails nous sont encore confisqués mais il s'agit clairement d'une avancée positive dans la levée de l'incertitude. Du point de vue économique, la croissance du PIB consolide à 2,1% t/t annualisé au T3, toujours soutenue par la consommation des ménages. Ces derniers profitent d'un marché de l'emploi très dynamique et d'une inflation sous-jacente relativement stable à 1,6% l'an. En dépit d'un rebond important en novembre, l'industrie ne semble pas retrouver de sa superbe à en juger par les enquêtes de confiance. Néanmoins, aucune contagion aux autres secteurs n'est à déplorer, comme en témoigne la résilience des ventes au détail. Enfin la FED a procédé à une troisième baisse de taux ; qui devrait être la dernière sauf changement majeur des perspectives.

En Europe, le dossier du Brexit a connu une avancée considérable. B. Johnson est parvenu à obtenir la validation de la chambre des communes sur l'accord de sortie révisé. Il a ensuite remporté les élections avec une marge confortable, atténuant ainsi les vents contraires au processus de sortie. Du point de vue économique, la croissance reste stable à 0,2% le trimestre. Les quelques données disponibles pointent vers une poursuite de la récession industrielle et une légère contraction des ventes au détail. La stabilisation des enquêtes de confiance permet de relativiser ces contractions. L'inflation peine à se rapprocher de la cible en dépit d'une amélioration continue du marché de l'emploi. La BCE a accueilli sa nouvelle présidente. Celle-ci a maintenu la souplesse de la politique monétaire mais elle a ouvert une réflexion stratégique sur les outils de politique monétaire.

Sur la période, le taux allemand 10 ans est passé de -0,57% à -0,19% et la courbe (2-10 ans) s'est pentifiée de 23 bp (à 42 bp). Au niveau des spreads l'Italie s'écarte de 15 bp (craintes sur la pérennité de la coalition) alors que l'Espagne se resserre de 4 bp (malgré la fragmentation du paysage politique et les difficultés à former un nouveau gouvernement)

Gestion du FCP :

- Sur le trimestre, la sensibilité de l'OPC est restée proche de celle de l'indice de référence (99 % à 101 %).

- La forte pentification observée début octobre sur le segment 10/30 de la courbe italienne nous a permis d'initier une position d'aplatissement via l'achat de titres à 30 ans couverts par la vente de BTP futures (intervention à 116 bp). Cette position a été débouclée mi-novembre sur un niveau de 105 bp.

- Les expositions pays sont restées marginales à l'exception d'une surexposition de la Finlande contre l'Allemagne.

- Le Quotient Durable du fonds est resté au-dessus de 100 % au cours de la période.

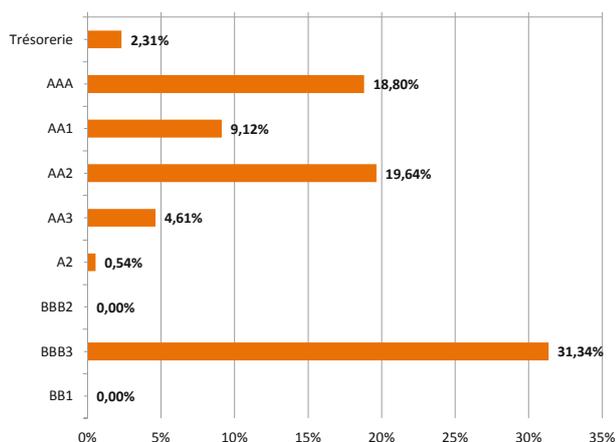
Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille : 34

Quotient Durable : 100,45%

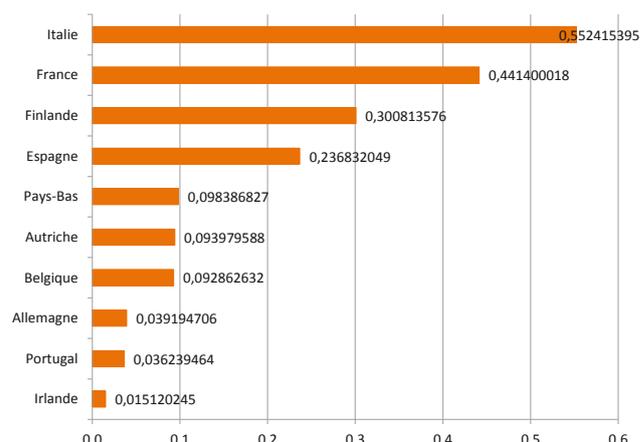
Sensibilité du portefeuille: 1,91

Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition géographique (en sensibilité)



Sources : PRO BTP FINANCE

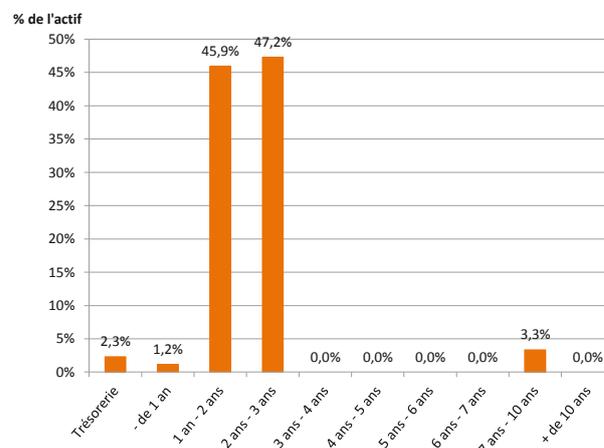
Principaux émetteurs

Emetteurs	Notation	% actif
Etat italien	BBB3	29,3%
Etat français	AA2	19,6%
Etat espagnol	BBB1	13,6%
Etat allemand	AAA	13,4%
Etat néerlandais	AAA	5,4%
Etat finlandais	AA1	5,1%
Etat belge	AA3	4,6%
Etat autrichien	AA1	4,0%
Etat portugais	BBB3	2,1%
Etat irlandais	A2	0,5%

Part des 10 premiers émetteurs : 97,7%

Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 3-5 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent.

Regard Obligations est principalement (60% minimum) investi en titres de créances, libellés en euros émis ou garantis par un Etat membre de la zone Euro et accessoirement par un Etat membre de l'OCDE ou de l'Union Européenne ne faisant pas partie de la zone Euro. La fourchette de sensibilité de l'OPCVM est comprise entre 1 et 5.

Le fonds respecte une contrainte ISR ; son Quotient Durable doit, en permanence, être supérieur à 100%.

Chiffres clés

VL part C : **126,36 €**
 Actif net total du fonds en millions d'€ : **4,81 M€**

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : OPCVM
 Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en euro
 Indice de référence : BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 3-5 ans
 *Jusqu'au 31/12/2015 : EuroMTS 3-5 ans
 Affectation du résultat net : Capitalisation
 Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
 Date de création : 07/10/1983
 Fréquence de valorisation : Quotidienne
 Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
 Droits de sortie max : Néant
 Frais de gestion max : 0,10% TTC
 Commission de surperformance : Non
 (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0007385372

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Valorisateur : PRO BTP FINANCE

Gérant : Stephane MATALON, depuis le 01/03/2004

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations	2,18%	-0,17%	-0,98%	2,18%	2,26%	4,69%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 3-5*	1,88%	-0,16%	-0,96%	1,88%	1,96%	5,04%
Performance relative	0,30%	-0,02%	-0,02%	0,30%	0,30%	-0,36%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

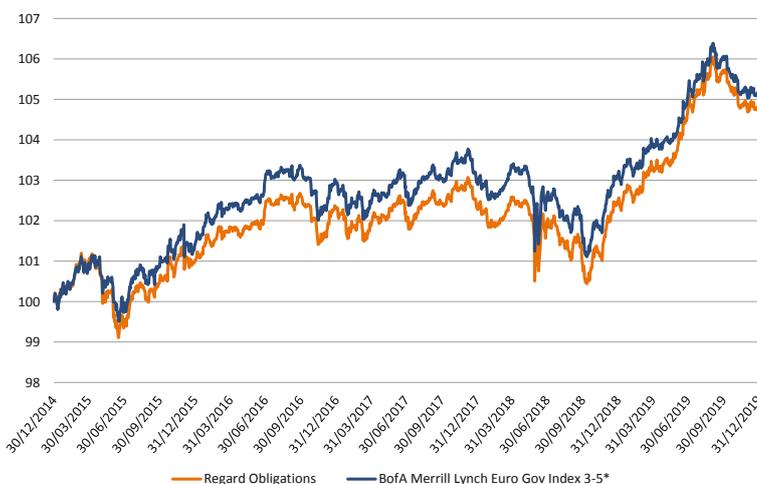
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2018	2017	2016	2015	2014
Regard Obligations	0,11%	0,03%	1,30%	0,98%	5,44%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 3-5*	0,14%	0,01%	1,51%	1,39%	5,93%
Performance relative	-0,04%	0,02%	-0,22%	-0,41%	-0,49%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 30/12/2014)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Sensibilité au 31/12/2019

Regard Obligations	3,81
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 3-5*	3,82
Sensibilité relative	0,00 (99,9%)

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	1,35	1,29	1,88	1,86
Bêta	1,04		1,00	
Tracking Error	0,12		0,17	
Ratio d'information	2,43		0,59	

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Dissipation de certains risques politiques

Aux Etats-Unis, l'évènement majeur de cette fin d'année est le premier accord commercial avec la Chine marquant une pause à la guerre commerciale entre les deux pays. Les détails nous sont encore confisqués mais il s'agit clairement d'une avancée positive dans la levée de l'incertitude. Du point de vue économique, la croissance du PIB consolide à 2,1% t/t annualisé au T3, toujours soutenue par la consommation des ménages. Ces derniers profitent d'un marché de l'emploi très dynamique et d'une inflation sous-jacente relativement stable à 1,6% l'an. En dépit d'un rebond important en novembre, l'industrie ne semble pas retrouver de sa superbe à en juger par les enquêtes de confiance. Néanmoins, aucune contagion aux autres secteurs n'est à déplorer, comme en témoigne la résilience des ventes au détail. Enfin la FED a procédé à une troisième baisse de taux ; qui devrait être la dernière sauf changement majeur des perspectives.

En Europe, le dossier du Brexit a connu une avancée considérable. B. Johnson est parvenu à obtenir la validation de la chambre des communes sur l'accord de sortie révisé. Il a ensuite remporté les élections avec une marge confortable, atténuant ainsi les vents contraires au processus de sortie. Du point de vue économique, la croissance reste stable à 0,2% le trimestre. Les quelques données disponibles pointent vers une poursuite de la récession industrielle et une légère contraction des ventes au détail. La stabilisation des enquêtes de confiance permet de relativiser ces contractions. L'inflation peine à se rapprocher de la cible en dépit d'une amélioration continue du marché de l'emploi. La BCE a accueilli sa nouvelle présidente. Celle-ci a maintenu la souplesse de la politique monétaire mais elle a ouvert une réflexion stratégique sur les outils de politique monétaire.

Sur la période, le taux allemand 10 ans est passé de - 0,57 % à - 0,19 % et la courbe (2-10 ans) s'est pentifiée de 23 bp (à 42 bp). Au niveau des spreads l'Italie s'écarte de 15 bp (craintes sur la pérennité de la coalition) alors que l'Espagne se resserre de 4 bp (malgré la fragmentation du paysage politique et les difficultés à former un nouveau gouvernement).

Gestion du FCP :

- Sur le trimestre, la sensibilité de l'OPC est restée proche de celle de l'indice de référence (autour de 100 %).

- La forte pentification observée début octobre sur le segment 10/30 de la courbe italienne nous a permis d'initier une position d'aplatissement via l'achat de titres à 30 ans couverts par la vente de BTP futures (intervention à 116 bp). Cette position a été débouclée mi-novembre sur un niveau de 105 bp.

- Les expositions pays sont restées marginales et le Quotient Durable du fonds est resté au-dessus de 100 % au cours de la période.

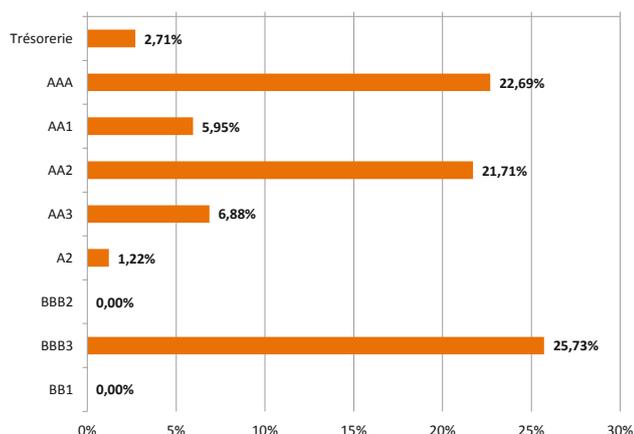
Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille : 28

Quotient Durable : 100,47%

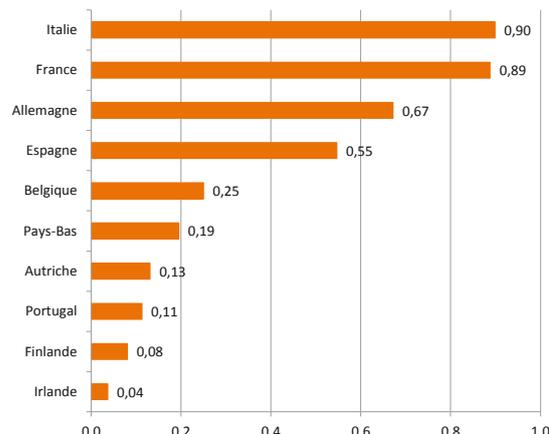
Sensibilité du portefeuille: 3,81

Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition géographique (en sensibilité)



Sources : PRO BTP FINANCE

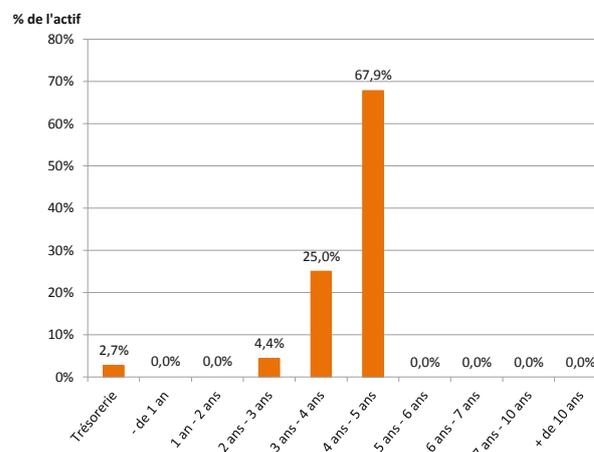
Principaux émetteurs

Emetteurs	Notation	% actif
Etat italien	BBB3	22,5%
Etat français	AA2	21,7%
Etat allemand	AAA	17,4%
Etat espagnol	BBB1	13,1%
Etat belge	AA3	6,9%
Etat néerlandais	AAA	5,3%
Etat portugais	BBB3	3,2%
Etat finlandais	AA1	3,1%
Etat autrichien	AA1	2,8%
Etat irlandais	A2	1,2%

Part des 10 premiers émetteurs : 97,3%

Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Quotient durable

Le quotient durable d'un fonds est défini comme le rapport entre la note moyenne ISR pondérée de ce fonds et la note moyenne ISR pondérée de son indice de référence. La note moyenne ISR pondérée du fonds est obtenue en calculant la somme des contributions de chaque émetteur, c'est-à-dire le produit du poids du pays dans le fonds par la note ISR du pays considéré. On applique le même calcul sur l'indice de référence pour déterminer la note ISR de cet indice.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice BofA Merrill Lynch Euro Government Index 5-7 ans. L'indice inclut les coupons des obligations qui le composent.

REGARD OBLIGATIONS LONG TERME est principalement (60% minimum) exposé sur des titres de créances, libellés en euros, émis ou garantis par un Etat membre de la zone Euro et accessoirement par un Etat membre de l'OCDE ou de l'Union Européenne ne faisant pas partie de la zone Euro (obligations à taux fixe, zéro coupon, à taux variable ou indexées, ainsi que des titres de créances négociables). La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre 3 et 8.

Le fonds respecte une contrainte ISR ; son Quotient Durable doit, en permanence, être supérieur à 100%.

Chiffres clés

VL part C : 182,65 €
Actif net total du fonds en millions d'€ : 361,55 M€

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en €
Indice de référence : BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7 ans
*Jusqu'au 31/12/2015 : EuroMTS 5-7 ans
Affectation du résultat net : Capitalisation
Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
Date de création : 28/05/2003
Fréquence de valorisation : Quotidienne
Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max : 5%
Droits de sortie max : Néant
Frais de gestion max : 0,10% TTC
Commission de surperformance : Non
(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN : FR0007083373

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. : Néant

Dépositaire : CACEIS Bank
Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION
Gérant : Stéphane MATALON, depuis le 01/03/2004

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations Long Terme	4,63%	-0,38%	-1,71%	4,63%	5,26%	9,35%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7*	4,31%	-0,37%	-1,73%	4,31%	4,88%	9,66%
Performance relative	0,32%	-0,01%	0,02%	0,32%	0,39%	-0,32%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

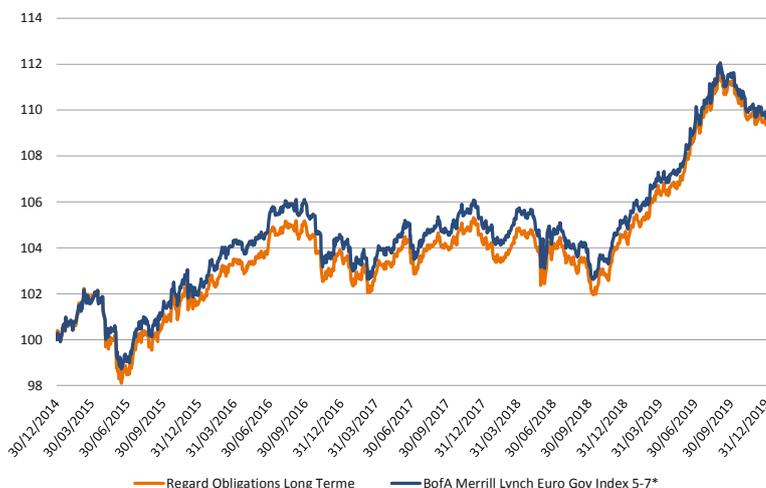
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2018	2017	2016	2015	2014
Regard Obligations Long Terme	0,21%	0,47%	2,16%	1,58%	10,84%
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7*	0,14%	0,49%	2,32%	2,07%	11,62%
Performance relative	0,07%	-0,02%	-0,16%	-0,49%	-0,78%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 30/12/2014)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Sensibilité au 31/12/2019

Regard Obligations Long Terme	5,60
BofA Merrill Lynch Euro Gov Index 5-7*	5,67
Sensibilité relative	-0,07 (98,7%)

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	2,29	2,23	2,70	2,68
Bêta	1,02		1,00	
Tracking Error	0,21		0,24	
Ratio d'information	1,46		0,51	

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Dissipation de certains risques politiques

Aux Etats-Unis, l'évènement majeur de cette fin d'année est le premier accord commercial avec la Chine marquant une pause à la guerre commerciale entre les deux pays. Les détails nous sont encore confisqués mais il s'agit clairement d'une avancée positive dans la levée de l'incertitude. Du point de vue économique, la croissance du PIB consolide à 2,1% t/t annualisé au T3, toujours soutenue par la consommation des ménages. Ces derniers profitent d'un marché de l'emploi très dynamique et d'une inflation sous-jacente relativement stable à 1,6% l'an. En dépit d'un rebond important en novembre, l'industrie ne semble pas retrouver de sa superbe à en juger par les enquêtes de confiance. Néanmoins, aucune contagion aux autres secteurs n'est à déplorer, comme en témoigne la résilience des ventes au détail. Enfin la FED a procédé à une troisième baisse de taux ; qui devrait être la dernière sauf changement majeur des perspectives.

En Europe, le dossier du Brexit a connu une avancée considérable. B. Johnson est parvenu à obtenir la validation de la chambre des communes sur l'accord de sortie révisé. Il a ensuite remporté les élections avec une marge confortable, atténuant ainsi les vents contraires au processus de sortie. Du point de vue économique, la croissance reste stable à 0,2% le trimestre. Les quelques données disponibles pointent vers une poursuite de la récession industrielle et une légère contraction des ventes au détail. La stabilisation des enquêtes de confiance permet de relativiser ces contractions. L'inflation peine à se rapprocher de la cible en dépit d'une amélioration continue du marché de l'emploi. La BCE a accueilli sa nouvelle présidente. Celle-ci a maintenu la souplesse de la politique monétaire mais elle a ouvert une réflexion stratégique sur les outils de politique monétaire.

Sur la période, le taux allemand 10 ans est passé de - 0,57 % à - 0,19 % et la courbe (2-10 ans) s'est pentifiée de 23 bp (à 42 bp). Au niveau des spreads l'Italie s'écarte de 15 bp (craintes sur la pérennité de la coalition) alors que l'Espagne se resserre de 4 bp (malgré la fragmentation du paysage politique et les difficultés à former un nouveau gouvernement).

Gestion du FCP :

- Sur le trimestre, la sensibilité de l'OPC est restée proche de celle de l'indice de référence (97 % à 101 %).
- La forte pentification observée début octobre sur le segment 10/30 de la courbe italienne nous a permis d'initier une position d'aplatissement via l'achat de titres à 30 ans couverts par la vente de BTP futures (intervention à 116 bp). Cette position a été débouclée mi-novembre sur un niveau de 105 bp.
- Les expositions pays sont restées marginales à l'exception d'une surexposition de la Finlande contre l'Allemagne.
- Le Quotient Durable du fonds est resté au-dessus de 100 % au cours de la période.

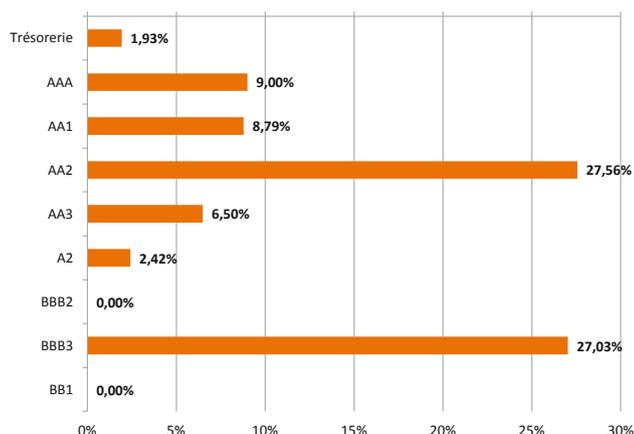
Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille : 35

Quotient Durable : 100,26%

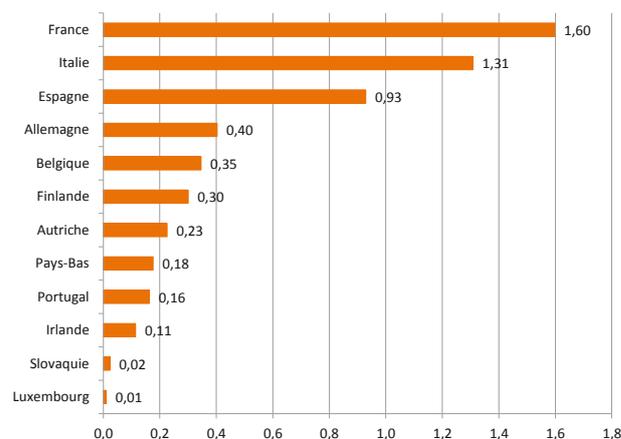
Sensibilité du portefeuille: 5,60

Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition géographique (en sensibilité)



Sources : PRO BTP FINANCE

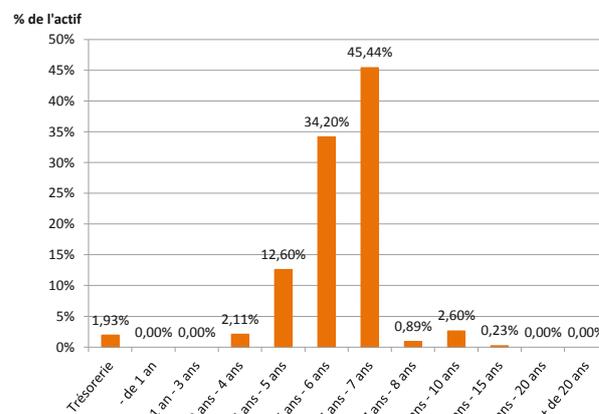
Principaux émetteurs

Emetteurs	Notation	% actif
Etat français	AA2	27,6%
Etat italien	BBB3	24,3%
Etat espagnol	BBB1	16,8%
Etat belge	AA3	6,5%
Etat allemand	AAA	5,0%
Etat finlandais	AA1	4,7%
Etat autrichien	AA1	4,1%
Etat néerlandais	AAA	3,8%
Etat portugais	BBB3	2,7%
Etat irlandais	A2	2,2%

Part des 10 premiers émetteurs : 97,7%

Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Quotient durable

Le quotient durable d'un fonds est défini comme le rapport entre la note moyenne ISR pondérée de ce fonds et la note moyenne ISR pondérée de son indice de référence. La note moyenne ISR pondérée du fonds est obtenue en calculant la somme des contributions de chaque émetteur, c'est-à-dire le produit du poids du pays dans le fonds par la note ISR du pays considéré. On applique le même calcul sur l'indice de référence pour déterminer la note ISR de cet indice.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif, d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice de référence Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5. L'indice de référence est l'indice Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5.

Le fonds investit au minimum à 90% de son actif net sur des emprunts du secteur privé libellés en euros, dont les émetteurs possèdent leur siège social dans la zone euro ou non. Les investissements se porteront sur des émetteurs du secteur privé ayant une notation minimum « investment grade » des agences de notation reconnues : Standard & Poor's, Moody's, Fitch et répondant à des exigences d'ISR (Investissement Socialement Responsable). Les principales sources de performances résident dans une gestion active du niveau de sensibilité globale et de sa répartition sur les différents segments de courbe de taux (fourchette de sensibilité entre 1 et 6), du niveau d'exposition au risque crédit, de l'allocation en termes de notation et de la sélection des émetteurs du secteur privé, tant au niveau de choix des valeurs que de l'allocation sectorielle.

Dans la limite de 5% maximum, le fonds pourra être investi sur des émetteurs n'étant pas encore couverts par une notation ISR.

Le reporting ISR du fond est disponible sur le site internet de PRO BTP FINANCE (www.probtptfinance.com)

Chiffres clés

VL part H:	137,15 €
VL part N:	1 027,47 €
Actif net total du fonds en millions d'€ :	176,63 M€

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale
 Classification AMF : Obligations et/ou titres de créances libellés en €
 Indice de référence : Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5
 Affectation du résultat net : Capitalisation
 Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation
 Date de création part H : 07/01/2010
 Date de création part N : 11/02/2019
 Fréquence de valorisation : Quotidienne
 Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max part H : 5%
 Droits d'entrée max part N : 1%
 Droits de sortie max part H : Néant
 Droits de sortie max part N : Néant
 Frais de gestion max part H : 0,10% TTC
 Frais de gestion max part N : 0,25% TTC
 Commission de surperformance : Non
 (Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN part H : FR0010822130
 Code Bloomberg : PRORISR FP Equity
 Code ISIN part N : FR0013400876
 Code Bloomberg : PBFROPN FP Equity

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. part H : Néant
 Souscription initiale min. part N : 1 000 000 €
 Souscription ultérieure min. part N : Néant

Dépositaire : CACEIS Bank
 Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION
 Gérant : David EDERY, depuis le 06/11/2013

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Obligations Privées ISR H	3,74%	0,10%	-0,25%	3,74%	4,61%	8,73%
Regard Obligations Privées ISR N	-	0,09%	-0,29%	-	-	-
Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5	4,00%	0,10%	-0,16%	4,00%	5,08%	9,35%
Performance relative part H	-0,26%	0,00%	-0,10%	-0,26%	-0,48%	-0,62%
Performance relative part N	-	-0,02%	-0,13%	-	-	-

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

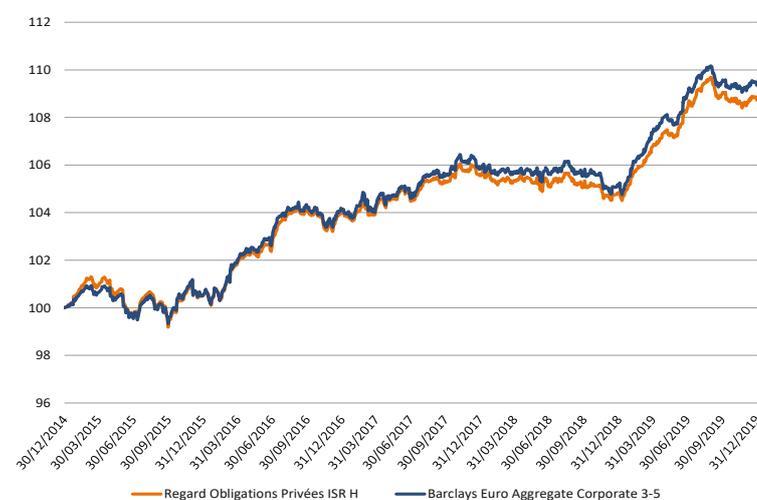
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2018	2017	2016	2015	2014
Regard Obligations Privées ISR H	-0,70%	1,47%	3,47%	0,51%	6,40%
Barclays Euro Aggregate Corporate 3-5	-0,65%	1,64%	3,55%	0,55%	5,67%
Performance relative	-0,05%	-0,17%	-0,08%	-0,04%	0,73%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Performance sur 5 ans (base 100 au 30/12/2014)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Données financières au 31/12/2019

	Fonds	Indice
Rendement	0,36	0,35
Duration	3,66	3,73
Sensibilité Crédit	3,70	3,76
Duration Times Spread	2,01	2,04

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	1,25	1,33	1,28	1,38
Bêta	0,93		0,91	
Tracking Error	0,24		0,26	
Ratio d'information	-1,04		-0,58	

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

Aux Etats-Unis, l'évènement majeur de cette fin d'année est le premier accord commercial avec la Chine marquant une pause à la guerre commerciale entre les deux pays. Les détails nous sont encore confisqués mais il s'agit clairement d'une avancée positive dans la levée de l'incertitude. Du point de vue économique, la croissance du PIB consolide à 2,1% t/t annualisé au T3, toujours soutenue par la consommation des ménages. Ces derniers profitent d'un marché de l'emploi très dynamique et d'une inflation sous-jacente relativement stable à 1,6% l'an. En dépit d'un rebond important en novembre, l'industrie ne semble pas retrouver de sa superbe à en juger par les enquêtes de confiance. Néanmoins, aucune contagion aux autres secteurs n'est à déplorer, comme en témoigne la résilience des ventes au détail. Enfin la FED a procédé à une troisième baisse de taux ; qui devrait être la dernière sauf changement majeur des perspectives.

En Europe, le dossier du Brexit a connu une avancée considérable. B. Johnson est parvenu à obtenir la validation de la chambre des communes sur l'accord de sortie révisé. Il a ensuite remporté les élections avec une marge confortable, atténuant ainsi les vents contraires au processus de sortie. Du point de vue économique, la croissance reste stable à 0,2% le trimestre. Les quelques données disponibles pointent vers une poursuite de la récession industrielle et une légère contraction des ventes au détail. La stabilisation des enquêtes de confiance permet de relativiser ces contractions. L'inflation peine à se rapprocher de la cible en dépit d'une amélioration continue du marché de l'emploi. La BCE a accueilli sa nouvelle présidente. Celle-ci a maintenu la souplesse de la politique monétaire mais elle a ouvert une réflexion stratégique sur les outils de politique monétaire.

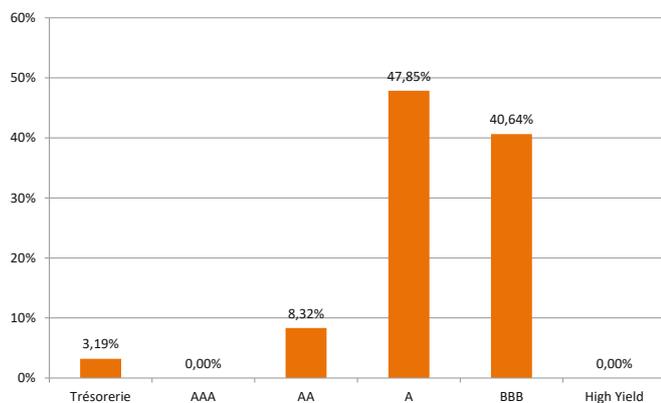
Le marché du crédit se resserre fortement sur le mois. Celui-ci est porté par des nouvelles rassurantes dès le début du mois sur la Trade War (Phase 1 US/Chine) et le Brexit (élections UK), dans un contexte de marché de fin d'année : marché primaire fermé (après avoir atteint un record sur les corporates : plus de 360 Mds€ émis) et des volumes faibles.

Sur le mois, Regard Obligations Privées ISR affiche une performance en ligne avec son indice. Au niveau sectoriel, la performance du fonds est portée par son exposition aux Utilities et Telecom ; et pénalisée par sa sous-exposition aux secteurs Bien de Consommation Non Cyclique (absence des dossiers Bayer – non ISR - et Auchan – situation tendue des fondamentaux) et Auto (absence des dossiers VW – non ISR - et Ford – situation tendue des fondamentaux) notamment. Au niveau des séniorités, la performance est portée par la surexposition aux dettes subordonnées (LT2 callables bancaires et corporates hybrides notamment). Au cours du mois, nous avons légèrement réduit notre sous-exposition au UK, post élection (achat Lloyds 25-24 senior), et acheté de l'EDP 2024 (renforcement poche senior corporates éligible au CSPP).

Informations complémentaires

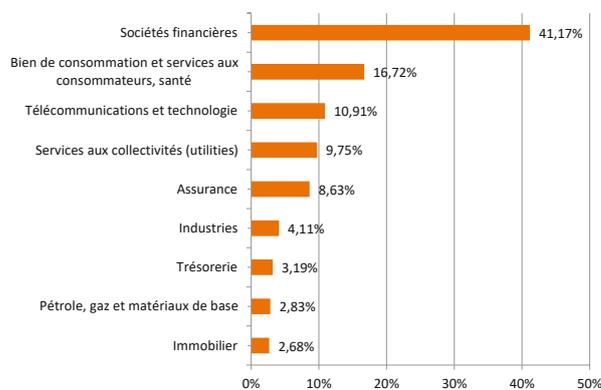
Nombre de lignes en portefeuille : 89

Répartition par notation (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition Sectorielle (hors Futures)



Sources : PRO BTP FINANCE

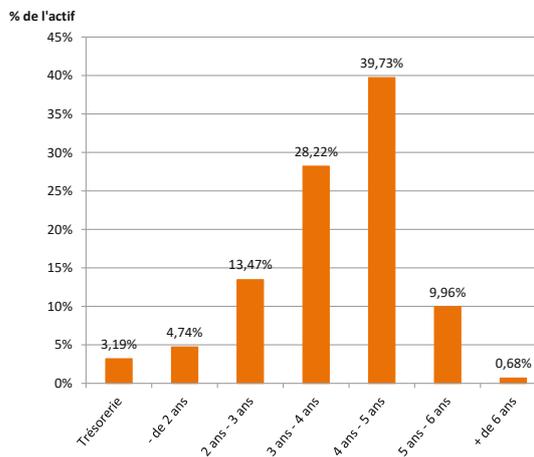
Principaux émetteurs

Emetteurs	Secteurs	% actif
BPCE SA	Sociétés financières	4,5%
SOCIETE GENERALE	Sociétés financières	4,2%
BNP PARIBAS	Sociétés financières	3,3%
Cooperatieve Rabobank UA	Sociétés financières	3,0%
Credit Agricole SA/London	Sociétés financières	2,7%
Banque Federative du Credit Mutuel SA	Sociétés financières	2,4%
ABN AMRO Bank NV	Sociétés financières	2,3%
Total SA	Pétrole, gaz et matériaux de base	2,0%
General Electric Co	Industries	2,0%
Orange SA	Télécommunications et technologie	2,0%

Part des 10 premiers émetteurs : 28,4%

Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité



Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque de taux, risque de crédit, risque en capital, risque de contrepartie, Risque lié à l'impact des techniques de gestion, notamment des Instruments Financiers à Terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.
(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectifs de gestion

Le fonds a pour objectif d'obtenir une performance supérieure à celle de l'indice Exane ECI-Euro sur l'horizon de placement recommandé (supérieur à 2 ans). Regard Convertible est investi essentiellement (minimum 60%) en obligations convertibles et obligations échangeables en actions de la zone Euro. Des obligations convertibles ou échangeables en actions libellées en une autre devise que l'euro peuvent accessoirement faire partie de l'actif. L'OPCVM recherche en permanence l'optimisation du couple rendement risque via la gestion de la convexité des différentes expositions (la convexité implique qu'en cas de baisse ou de hausse de l'action sous-jacente, l'obligation convertible adopte un comportement de marché proche respectivement des obligations ou des actions). Les obligations convertibles doivent avoir une sensibilité action suffisante pour bénéficier de l'évolution de l'action sous-jacente. De son côté, la composante taux permettra par son aspect protecteur d'amoindrir fortement un éventuel repli des marchés actions.

Chiffres clés

VL part H : **9 696,75 €**
 Actif net total du fonds en millions d'€ : **248,36 M€**

Durée de placement recommandée

Supérieure à 2 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

Caractéristiques du fond

Forme juridique : OPCVM

Indice de référence : Exane ECI-Euro, coupons réinvestis
 Affectation des revenus : Capitalisation
 Date de création du fond : 19/06/1985
 Fréquence de valorisation : Quotidienne
 Devise de référence : Euro

Caractéristiques de la part

Date de création part H : 19/06/1985
 Droits d'entrée max part H : 5%
 Droits de sortie max part H : Néant
 Frais de gestion max part H : 0,10% TTC
 Commission de surperformance : Non

(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN part H : FR0007389853
 Code Bloomberg : PBFRECB FP Equity

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée chaque jour à partir des derniers cours de bourse du jour et réglés en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

Souscription initiale min. part H : Néant

Dépositaire : CACEIS Bank
 Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION
 Gérant : Arnaud CHAUSSEBLANCHE, depuis le 01/01/2001

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Convertible H	7,32%	0,28%	0,80%	7,32%	5,30%	12,71%
Exane ECI-Euro	7,57%	0,13%	0,43%	7,57%	9,34%	15,51%
Performance relative	-0,25%	0,15%	0,37%	-0,25%	-4,04%	-2,80%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

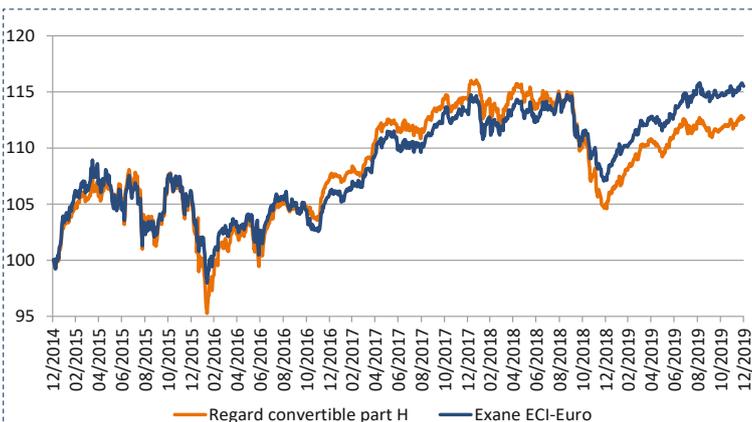
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2018	2017	2016	2015	2014
Regard Convertible H	-8,20%	6,73%	1,45%	5,64%	5,08%
Exane ECI-Euro	-5,18%	6,99%	-0,21%	6,08%	3,06%
Performance relative	-3,02%	-0,26%	1,66%	-0,44%	2,03%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 30/12/2014)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

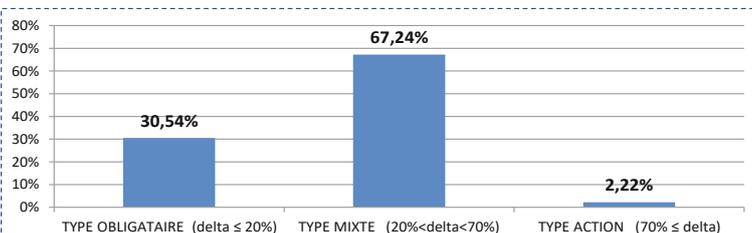
Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	2,78	2,72	4,29	4,08
Bêta	0,86		0,99	
Tracking error	1,57		1,43	
Ratio d'information	-0,15		-0,88	
Alpha	0,02		-0,02	
Coefficient de corrélation	0,84		0,94	

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Répartition delta

Delta moyen du portefeuille: **27,8**



Sources : PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

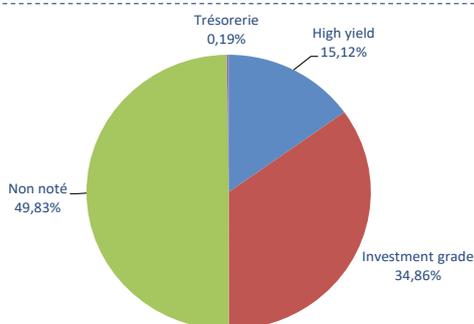
Décembre a confirmé l'amélioration observée le mois précédent du contexte économique général. Les publications de statistiques comme la remontée progressive des indicateurs avancés indiquent que le point bas du cycle est dépassé. L'accord de phase 1 entre la Chine et les Etats-Unis la validation par la Chambre des Représentants de l'accord USMCA, ou encore la large victoire des conservateurs au Parlement Britannique qui devrait permettre la signature de l'accord de sortie et éviter un Hard Brexit au 31/01/2020 ont permis une réduction des craintes et de l'incertitude. Même si à court terme la situation sur le front politique s'éclaircit, rien n'est définitif, puisque l'accord commercial n'est que partiel, et les exigences de délais dans les futures négociations avec l'UE, de Boris Johnson pourraient transposer le hard Brexit au 31/12/2020.

Dans ce contexte, l'Euro Stoxx 50 a plus faiblement progressé ce mois-ci avec +1,22%. Les taux d'intérêt ont repris leur lente ascension en passant de -0,35% le mois précédent pour le 10 ans allemand à -0,18%. L'indice ECI-Euro progresse de 0,13% soutenu par une variation des sous-jacents positive de +0,50%. L'indice convertible a été soutenu sur la période par la hausse des sous-jacents, la compression des spreads et une remontée de la valorisation, seuls les taux d'intérêt ont pesé sur la performance. Côté primaire, aucune émission euro en décembre.

Les arbitrages ont consisté à replacer le cash issu du call par Airbus de sa convertible 2022, et le cash en portefeuille. Les achats ont privilégié des profils défensifs (distance au plancher faible) comme Fresenius24, DeutschePost25, Prysmian22 ou encore Veolia25 mais recelant de par leurs maturités éloignées et la décote des sous-jacents un potentiel d'appréciation futur. Les positions Worldline 2026 et Soitec2023 ont été augmentées afin de privilégier le delta du fonds. Le reste du cash ayant été investi sur des obligations à profil monétaire et rendement positif comme Unibaïl et Telefonica.

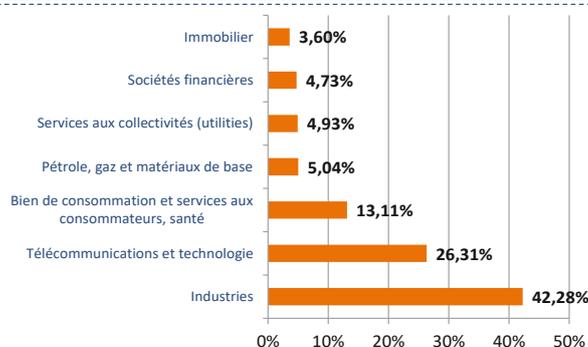
Le delta du portefeuille est inchangé sur la période à 28 malgré la sortie d'Airbus mais reste toujours inférieur à celui de l'indice à 33. Le fonds surperforme légèrement l'indice de référence (+13pb). La surexposition au secteur technologique a été favorable avec une contribution positive de 16pb portée par Ubisoft, Indra et Worldline. La couverture initiée sur les taux a également permis de capter 5pb sur la période. A contrario, le secteur matières premières contribue négativement de 4pb principalement par la sous-exposition au dossier Symrise.

Répartition par notations



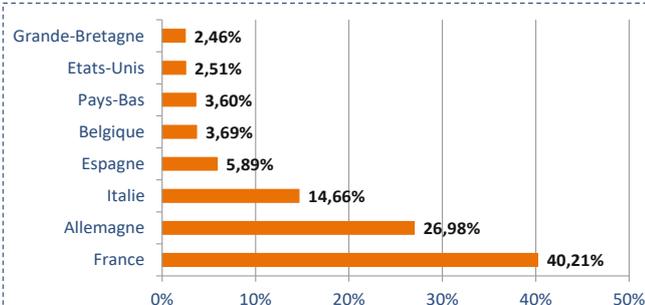
Sources : Agences de notation

Répartition sectorielle



Sources : PRO BTP FINANCE

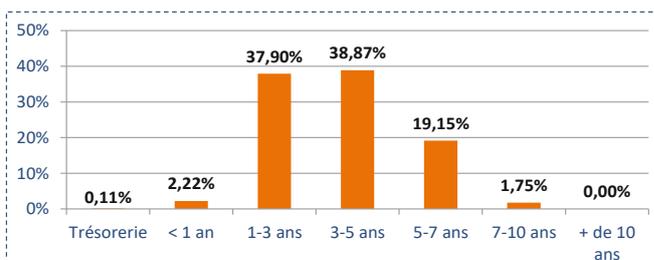
Répartition géographique des emetteurs



Sources : PRO BTP FINANCE

Répartition par tranche de maturité

Sensibilité taux : 2,9



Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux contributeurs au delta du portefeuille

Libellé	Sous-jacent	Delta pondéré
UBISOFT ZCP 24-09-24 CV	UBISOFT ENTERTAINMENT	2,88
SAFRAN SA ZCP 21-06-23 CV	SAFRAN SA	1,67
ARCHER OBLIGATIONS ZCP 31-03-23	KERING	1,66
AIRBUS GRO ZCP 14-06-21 EMTN	DASSAULT AVIATION SA	1,62
WORLDLINE ZCP 30-07-26 CV	WORLDLINE SA	1,61
RAG STIFTUNG ZCP 16-03-23	EVONIK INDUSTRIES AG	1,50
AIR FRANCE KLM 0.125% 25-03-26	AIR FRANCE-KLM	1,48
CITI GLO 0.5% 04-08-23 EMTN	TELEKOM AUSTRIA AG	1,24
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA ZCP 01-01-25	VEOLIA ENVIRONNEMENT	1,14
DEUTSCHE POST AG 0.05% 30-06-25	DEUTSCHE POST AG-REG	1,07

Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux emetteurs en portefeuille

Nombre de lignes en portefeuille : 38

Libellé	Pays	Secteur	% actif
RAG-Stiftung	Allemagne	Industries	8,32%
Telecom Italia SpA/Milano	Italie	Télécommunications et technologie	7,11%
Ubisoft Entertainment SA	France	Télécommunications et technologie	6,77%
Fresenius SE & Co KGaA	Allemagne	Bien de consommation et services aux consommateurs, santé	5,18%
Deutsche Post AG	Allemagne	Industries	4,83%
Airbus SE	France	Industries	4,11%
Veolia Environnement SA	France	Services aux collectivités (utilities)	4,05%
Air France-KLM	France	Bien de consommation et services aux consommateurs, santé	3,98%
Ingenico Group SA	France	Télécommunications et technologie	3,78%
Bekaert SA	Belgique	Industries	3,68%

Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Le coefficient de corrélation (ρ)

Le coefficient de corrélation mesure le sens et le degré d'étroitesse de la relation entre l'OPC et l'indice de référence. Il est obligatoirement compris entre -1 et 1. Positif, il exprime le fait que la référence et l'OPC fluctuent dans le même sens. Négatif (un cas très rare), il exprime le fait qu'ils fluctuent en sens inverse. Proche de 0, il signifie que l'influence de l'indice de référence est faible et que les fluctuations de l'OPC sont essentiellement dues à d'autres influences.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

L'Alpha (α)

Il est égal à la performance moyenne de l'OPC après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Il peut donc être interprété comme la valeur ajoutée du gestionnaire sur la période, en neutralisant l'influence du marché. Cette performance est exprimée en % logarithmique.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Sensibilité taux

La sensibilité taux permet de mesurer le risque lié aux variations de taux. Ainsi, une sensibilité taux de +2% signifie que, pour une hausse instantanée de 1% des taux, la valeur du portefeuille baisserait de 2%, et inversement.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
 - La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
 - L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
 - Les principaux risques associés au produit sont: risque lié à la détention d'obligations convertibles, risque crédit, risque de taux, risque de perte en capital, risque de change, risque de contrepartie, impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.
- La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels l'OPC est exposé.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

Objectif de gestion

Le fonds a pour objectif de délivrer une performance supérieure à celle de l'indice Stoxx Europe 50.

L'indice Stoxx Europe 50 constitue l'indicateur de référence. Il est représentatif des 50 plus grosses capitalisations de l'Union européenne. Il est calculé dividendes réinvestis.

Le fonds, exposé en permanence à 60% minimum au marché actions des pays de l'Union européenne, opère une gestion active et sélectionne les actions et tous autres titres de capital, principalement des pays de l'Union européenne, émis par des sociétés répondant à des exigences d'ISR (investissement socialement responsable), le jugement des performances sociales et environnementales des sociétés s'appuyant principalement sur l'expertise et la notation de sociétés spécialisées comme VIGEO selon les critères suivants : Ressources humaines, Environnement, Comportement sur les marchés (Clients / Fournisseurs), Gouvernance, Société civile et Droits humains. Les actions sélectionnées appartiennent à une liste de titres éligibles, faisant eux-mêmes partie des 200 plus grandes capitalisations boursières européennes (Stoxx Europe Large 200).

Le reporting ISR du fond est disponible sur le site internet de PRO BTP FINANCE (www.probtpfinance.com)

Chiffres clés

VL part H:	267,86 €
VL part N:	5 422,81 €
Actif net total du fonds en millions d'€ :	151,14 M€

Durée de placement recommandée

Supérieure à 5 ans

Profil de risque et de rendement



Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Caractéristiques

Forme juridique : Fonds d'investissement à vocation générale

Classification AMF : Sans classification

Indice de référence : Stoxx Europe 50 dividendes réinvestis

Affectation du résultat net : Capitalisation

Affectation des plus values nettes réalisées : Capitalisation

Date de création part H : 25/06/2003

Date de création part N : 14/06/2018

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Devise de référence : Euro

Droits d'entrée max part H : 5%

Droits d'entrée max part N : 1%

Droits de sortie max part H : Néant

Droits de sortie max part N : Néant

Frais de gestion max part H : 0,20% TTC

Frais de gestion max part N : 1% TTC

Commission de surperformance : Non

(Le détail des frais est disponible dans le DICI)

Informations pratiques

Code ISIN part H : FR0007083357

Code Bloomberg : PROBTFR FP Equity

Code ISIN part N : FR0013334471

Code Bloomberg : PBFRADN FP Equity

Modalités de souscription rachat :

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour avant 15 heures 30, exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée à partir des derniers cours de bourse du jour et réglées en J+2 ouvré. Les ordres reçus après 15 heures 30 seront exécutés sur la VL suivante.

La valeur liquidative est calculée chaque jour d'ouverture des marchés financiers (calendrier officiel Euronext). En cas de fermeture de la Bourse de Paris ou de jours fériés légaux, la valeur liquidative n'est pas calculée.

Souscription initiale min. part H : Néant

Souscription initiale min. part N : 1 000 000 €

Souscription ultérieure min. part N : Néant

Dépositaire : CACEIS Bank

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Gérant : Corinne SCOFFONI, depuis la création

Performances cumulées (%) (Nettes de frais, Période glissante)

	YTD	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Regard Actions Développement Durable H	28,84%	1,27%	5,52%	28,84%	24,84%	40,06%
Regard Actions Développement Durable N	27,81%	1,20%	5,31%	27,81%	-	-
Stoxx Europe 50 Net Return	27,36%	1,80%	4,93%	27,36%	25,08%	34,25%
Performance relative part H	1,48%	-0,53%	0,59%	1,48%	-0,24%	5,81%
Performance relative part N	0,45%	-0,60%	0,38%	0,45%	-	-

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

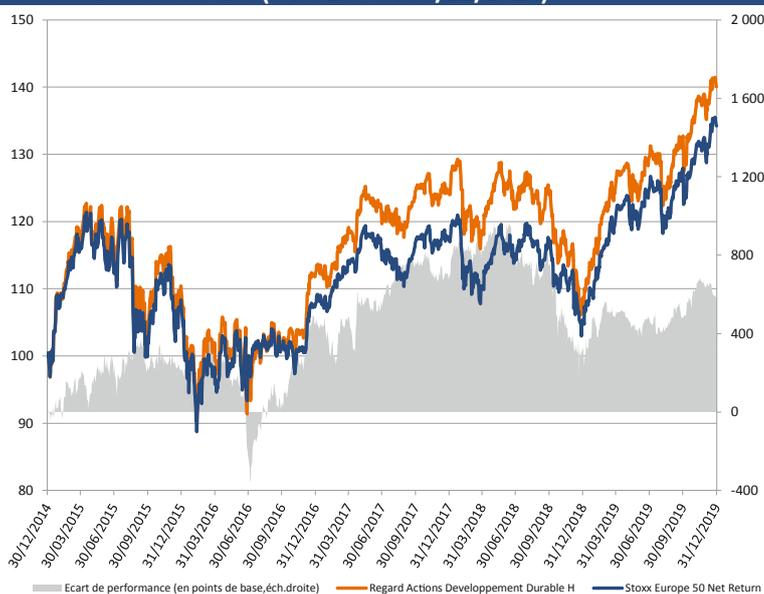
Performances annuelles (%) (Nettes de frais)

	2018	2017	2016	2015	2014
Regard Actions Développement Durable H	-12,45%	10,69%	2,71%	8,72%	3,03%
Stoxx Europe 50 Net Return	-10,21%	9,00%	0,65%	6,52%	6,17%
Performance relative	-2,24%	1,69%	2,06%	2,21%	-3,14%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Performances sur 5 ans (base 100 au 30/12/2014)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Analyse de risque (Calculé avec un pas hebdomadaire, Période glissante)

	1 an		3 ans	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice
Volatilité annualisée	10,95	10,82	11,93	11,03
Bêta	1,00		1,05	
Tracking Error	1,89		3,02	
Ratio d'information	0,61		-0,02	

Sources : EUROPERFORMANCE et PRO BTP FINANCE

Commentaire de gestion

L'année 2018 faisait état d'une consolidation de la croissance mondiale. En 2019 celle-ci a fortement ralenti, approchant le seuil psychologique de 3,0% l'an ; soit le rythme le plus faible depuis 10 ans. Les raisons principales de ce ralentissement sont la poursuite de la récession industrielle mondiale ainsi que le moindre dynamisme du commerce international. L'interdépendance des économies et des chaînes de valeurs a donné une dimension plus systémique à ces faiblesses. Les différents agents économiques ont ainsi adapté leurs comportements à ce contexte. D'une part, la politique monétaire a été beaucoup plus souple au sein des pays développés. La BCE a relancé son programme d'achat d'actifs (20 mds par mois depuis novembre), elle a instauré une nouvelle baisse du taux de dépôt (à -0,5%) tout en introduisant une mesure visant à soulager l'impact des taux négatifs pour les banques (le « tiering »). La PBoC a également adopté un ton légèrement accommodant afin de soutenir le ralentissement de la demande. Même aux Etats-Unis, l'un des pays les plus fermés au commerce de biens, la réserve fédérale américaine a réduit ses taux de base par mesure de « prévention ». D'autre part, les entreprises privées ont retardé leurs décisions d'investissement face à la faiblesse de l'industrie. C'est particulièrement visible aux Etats-Unis et en Chine. Notons que le contexte de guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine a certainement pesé sur la confiance des entreprises, les rendant moins disposées à investir. Néanmoins, le secteur des services et la consommation sont restés particulièrement résilients aux Etats-Unis et en Europe. Le consommateur américain profite d'une croissance des salaires plus importante que son homologue européen du fait de tensions très vives sur le marché de l'emploi outre atlantique. Dans les deux zones, une inflation plutôt timide favorise un pouvoir d'achat assez solide des consommateurs.

Enfin, les risques politiques ont commencé à se dissiper en fin d'année sans trouver d'issue définitive. Tout d'abord, en ce qui concerne le Brexit, les multiples rebondissements (report de la date de sortie, démission de T. May, vote contre le texte de sortie, élections anticipées...) ont conduit à un règlement de la question de sortie du Royaume-Uni de l'UE. Cependant, la nature des relations commerciales n'a pas encore été abordée et l'horloge tourne jusqu'au mois de décembre 2020.

Ensuite, la guerre commerciale sino-américaine s'est accaparée une grande partie de l'attention des investisseurs. Après une escalade des tensions jusqu'au troisième trimestre, les deux protagonistes semblent être parvenu à un premier accord dont le détail nous est encore confisqué. Néanmoins, certains problèmes de fonds (subventions aux entreprises étatiques chinoises) ne semblent pas encore adressés.

La fin 2018 s'était révélée particulièrement cruelle pour les marchés d'actions, et le début de 2019, dans un contexte politique et social tendu, ne laissait aucunement espérer la brillante performance constatée en fin d'année sur la quasi-totalité des bourses mondiales. Dans l'ensemble, l'année a été marquée par l'intervention forte des banques centrales dans un environnement de taux négatifs. La guerre commerciale ainsi que les grosses incertitudes sur le Brexit ont créé une certaine nervosité sur les marchés. Après un premier semestre plus que satisfaisant, qui a vu les marchés d'actions européens progresser de près de 20%, cette exacerbation s'est manifestée durant le mois d'août après l'annonce de nouvelles taxes américaines. Tous les marchés ont été affectés durant cette période. En septembre, de nouvelles interventions des banques centrales ainsi que la publication de données économiques de bonne facture, ont permis aux marchés de rebondir. A fin décembre, l'indice européen Stoxx50 affiche une confortable performance de +27.36%, du jamais vu sur les marchés d'actions depuis l'année 2009 qui, il est vrai, faisait suite elle aussi à un exercice boursier 2008 particulièrement douloureux. Tous les secteurs de l'indice ont clôturé l'année dans le vert et les secteurs les plus cycliques : construction (+37.3%), technologie (+35.1%), industrie (+32.1%) affichent la plus forte surperformance.

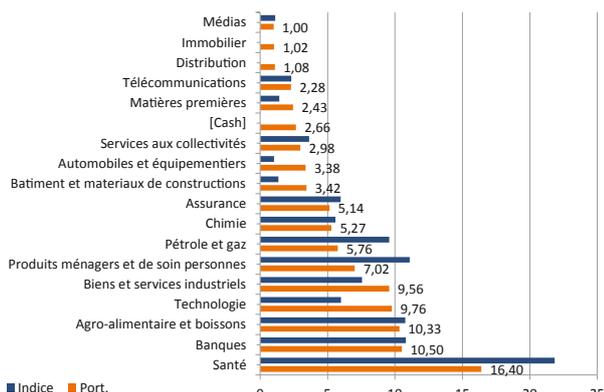
En décembre, des souscriptions dans le fonds Regard Actions Développement Durable représentant environ 11% de l'actif ont conduit à la constitution de nouvelles lignes : Société Générale, CapGemini, RBS Group, Saint Gobain et Engie. Le fonds qui a conservé tout au long de l'année une structure bien diversifiée avec des paris peu marqués en raison d'un contexte de marché très volatil a dégagé en 2019 une surperformance de 148 points de base par rapport à son indice de référence. Ainsi à fin décembre, le fonds affiche une performance de +28.84% contre +27.36% pour l'indice de référence Europe Stoxx50 dividendes réinvestis.

Informations complémentaires

Nombre de lignes en portefeuille (dont trackers) : 55 (0)

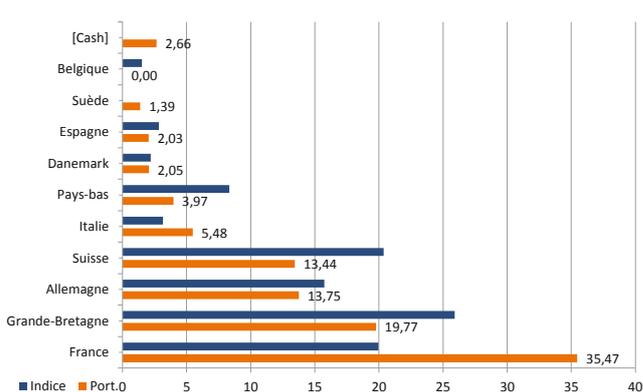
Exposition au risque action : 97,34%

Répartition sectorielle relative (hors futures et opt. sur indices)



Sources : PRO BTP FINANCE et FACTSET

Répartition géographique relative (hors futures et opt. sur indices)



Sources : PRO BTP FINANCE et FACTSET

Principaux émetteurs (hors trackers)

Emetteurs	Secteur d'activité	% actif
Nestle S.A.	Agro-alimentaire et boissons	6,8
Roche Holding AG	Santé	5,7
Total SA	Pétrole et gaz	3,9
SAP SE	Technologie	3,4
AstraZeneca Plc	Santé	3,4
Sanofi	Santé	2,8
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	Produits ménagers et de soin personnes	2,6
Airbus SE	Biens et services industriels	2,5
GlaxoSmithKline Plc	Santé	2,4
Linde Plc	Chimie	2,4

Part des 10 premiers émetteurs : 36,0

Sources : PRO BTP FINANCE

Principaux mouvements du mois (hors dérivés et OPC monétaires)

Achats ou Renforcements			Ventes ou Allègements		
Actif	A/R	Secteur	Actif	V/AI	Secteur
CAPGEMINI SE	Ach	Technologie	SANOFI	All	Santé
ROYAL BANK OF SCOTLAND	Ach	Sociétés financières			
SOCIETE GENERALE SA	Ach	Sociétés financières			
SAINT-GOBAIN	Ach	Industries			
ENGIE SA	Ach	Services aux collectivités			

Ach : Achat
Renf : Renforcement

Ven : Vente
All : Allègement

Sources : PRO BTP FINANCE

Glossaire

Indice de référence (Benchmark)

Il permet de comparer la performance du fonds à un élément externe à la société de gestion.

Le Bêta (β)

Mesure du risque qui indique la sensibilité d'un investissement, par exemple un OPC ou un fonds d'investissement, aux fluctuations du marché représentées par l'indice de référence correspondant. Ainsi, un bêta de 1,2 signifie que la valeur d'un OPC ou d'un fonds d'investissement est susceptible de varier de 12% pour une fluctuation prévue du marché de 10%. Cette relation repose sur des statistiques historiques et est seulement approximative.

Ratio d'information

Le Ratio d'Information est le résultat de la division de la performance Relative du Fonds par le Tracking Error. Plus le résultat est élevé, plus le risque pris par rapport à l'indice de référence a bien été rémunéré. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Volatilité

La volatilité est une estimation du risque d'un investissement. Plus l'amplitude des performances est grande, plus la volatilité du fonds est élevée et donc plus ce fonds est risqué. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Tracking error

Le Tracking Error mesure l'écart type des performances relatives d'un fonds par rapport à son Indice de référence. Plus le Tracking Error est bas, plus le fonds ressemble à son indice de référence au vu du risque et des caractéristiques des performances. Le pas de calcul est hebdomadaire.

Avertissements:

- Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.
- La valeur d'un investissement en OPC peut varier, à la hausse comme à la baisse, tout comme les revenus qui y sont attachés.
- L'investissement dans un OPC ne bénéficie d'aucune garantie en capital ni en termes de performances.
- Les principaux risques associés au produit sont: risque en capital, risque actions, risque de crédit, risque de taux, risque de change, risque de contrepartie, risque de liquidités, impacts des techniques de gestion notamment des instruments financiers à terme dont les descriptifs figurent dans le prospectus de l'OPC.

La liste des facteurs ci-avant ne prétend pas être exhaustive et l'investisseur est invité à consulter le prospectus pour prendre connaissance de manière détaillée des risques auxquels l'OPC est exposé.

Document d'information destiné aux investisseurs professionnels au sens de la directive MIF. Les investisseurs ne se définissant pas comme tels sont invités à se rapprocher de leur conseiller habituel et à consulter le prospectus complet de l'OPC. Ce document, non contractuel, ne constitue ni une offre de vente ni un conseil en investissement et n'engage pas la responsabilité de PRO BTP FINANCE. Données à caractère indicatif.

LEXIQUE FINANCIER

Abondement	Somme versée par l'entreprise sur le plan d'épargne des salariés qui ont effectué des versements volontaires, afin de les accompagner dans leur effort d'épargne.
Action	Part du capital social d'une entreprise. L'action donne à son titulaire le titre d'actionnaire ainsi que certains droits d'associés (droit de vote, droit à l'information, droit sur une part des bénéfices). L'actionnaire est propriétaire d'une fraction de l'entreprise. La valeur de l'action varie en fonction des évolutions de l'entreprise, de ses résultats et, pour les sociétés cotées, des fluctuations des marchés financiers.
Arbitrage	Faculté pour un salarié de modifier la répartition de son épargne en changeant de fonds commun de placement. Le salarié peut choisir de placer son épargne dans les différentes catégories d'actifs, à l'intérieur du même plan d'épargne ou au sein de l'accord de participation.
CAC40	Indice établi à partir du cours des actions des 40 principales sociétés cotées françaises. Il reflète l'évolution de la Bourse parisienne.
Conseil de surveillance de FCPE	Organe créé par la loi pour permettre aux salariés de surveiller la gestion de leur épargne gérée en fonds communs de placement d'entreprise. Il est composé de salariés porteurs de parts et, le cas échéant, de représentants de l'entreprise.
Cours	Prix d'une action ou d'une obligation sur le marché boursier.
Déblocage anticipé	<p>Les avoirs d'épargne salariale sont bloqués normalement cinq ans ou jusqu'au départ en retraite dans le cas du PERCO. La loi prévoit toutefois des cas de remboursement permettant, sur présentation de justificatifs, de débloquer ces avoirs avant l'échéance légale de blocage.</p> <p>Pour la participation et les plans d'épargne : mariage de l'intéressé ou conclusion d'un Pacs ; naissance ou arrivée au foyer d'un troisième enfant et de chaque enfant suivant ; divorce, séparation ou dissolution d'un Pacs avec enfant à charge ; invalidité de l'intéressé, de ses enfants, de son conjoint ou de la personne qui lui est liée par un Pacs ; décès de l'intéressé, de son conjoint ou de la personne liée au bénéficiaire par un Pacs ; cessation du contrat de travail ; création ou reprise d'une entreprise par l'intéressé, ses enfants, son conjoint ou la personne liée au bénéficiaire par un Pacs ; acquisition ou agrandissement de la résidence principale ; situation de surendettement de l'intéressé.</p> <p>Pour le PERCO : décès de l'intéressé, de son conjoint ou de la personne liée au bénéficiaire par un Pacs ; expiration des droits à l'assurance chômage du titulaire, invalidité de l'intéressé, de ses enfants, de son conjoint ou de la personne qui lui est liée par un Pacs ; acquisition ou agrandissement de la résidence principale ; situation de surendettement de l'intéressé.</p>
Déficit budgétaire et déficit public	<p>En comptabilité nationale, la notion de déficit budgétaire s'utilise lorsque le budget de l'État est en déficit : les recettes de l'État sont inférieures à ses dépenses, et donc son solde budgétaire est négatif.</p> <p>De même, les administrations publiques (ensemble plus vaste que l'État puisque incluant les administrations territoriales et les administrations de Sécurité sociale) connaissent un déficit public lorsque les dépenses publiques pour une année sont supérieures aux recettes publiques ; le solde des finances publiques est alors négatif.</p> <p>On distingue le déficit primaire, qui correspond au déficit calculé sans prendre en compte le service de la dette (c'est-à-dire les intérêts payés sur la dette et la partie des emprunts devant être remboursés au cours de l'année), du déficit final.</p> <p>Initialement, les traités Européens en vigueur avaient fixé la limite du pourcentage de déficit budgétaire par rapport au Produit Intérieur Brut à 3% par an et le "stock total de la dette ne devait pas dépasser 60% de celui-ci".</p>
Développement durable	Développement "répondant aux besoins des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs", tel que défini par le rapport Brundtland en 1987. Cette notion a été formalisée par les Nations unies lors du sommet international de Rio de 1992. Elle propose que toutes les activités économiques soient appréhendées selon trois aspects interdépendants sur le long terme : l'équité sociale, l'intégration de l'environnement et la rentabilité économique. Un système de notation allant de 0 à 20 permet de hiérarchiser les implications des entreprises en fonction de la notion de développement durable.
Duration	Période à l'issue de laquelle la rentabilité d'une obligation n'est plus affectée par les variations de taux.

Portefeuille	Ensemble de valeurs mobilières (actions, obligations ou actif monétaire) détenues par un particulier ou un investisseur institutionnel (assurances, caisses de retraite et de prévoyance).
Produits de taux	Ensemble de valeurs mobilières qui représente une créance sur l'État, les collectivités ou les entreprises et dont l'une des caractéristiques essentielles est de prévoir un taux d'intérêt contractuel. La fixation de leur cours est sensible à l'évolution future des taux d'intérêt. Ils comprennent les obligations et les placements de trésorerie.
Risque actions	Risque lié à la fluctuation, à la hausse comme à la baisse, du marché actions.
Risque taux d'intérêt	Diminution de la valeur des investissements du FCPE dans le cas de l'augmentation des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt est généralement plus important pour les investissements dans les titres de créances ayant des échéances relativement longues que pour des investissements dans les titres de créances ayant des échéances plus courtes.
Risque de crédit	Dégradation de la qualité de signature d'un émetteur sur lequel est exposé le FCPE et ainsi susceptible de faire baisser la valeur des investissements du FCPE.
Risque de perte en capital	Se produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à sa valeur d'achat.
SICAV	Société d'investissement à capital variable qui a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, tout comme les fonds communs de placement.
Stock picking	Technique de sélection des investissements en fonction uniquement de caractères liés à l'entreprise et non au marché boursier.
Taux annuel moyen de progression	Résultat de l'évolution annuelle de la valeur d'un actif. Exemple : Une action X valait 100 euros au 1 ^{er} janvier 2009, elle vaut 110 euros au 31 décembre 2010, son taux de progression moyen par an est de 5% (10% pour deux ans).
Taux d'intérêt	Rémunération servie au porteur d'un produit de taux (obligation ou monétaire), pouvant être fixe ou variable.
Taux de refinancement	Taux fixé par le Conseil des Gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) visant à définir les conditions d'emprunt au jour le jour des institutions financières auprès de la BCE.
Taux directeur	Taux d'intérêt au jour le jour décidé par la Banque centrale pour intervenir directement ou indirectement sur le marché monétaire interbancaire, où les banques se refinancent ou placent leurs excédents de liquidités.
Teneur de compte conservateur de parts (TCCP)	Établissement qui reçoit les demandes de souscription accompagnées des versements correspondants ainsi que les demandes de rachat de parts, procède à leur traitement, fait les règlements correspondants et transmet les informations nécessaires aux porteurs de parts et conserve les comptes des porteurs sur lesquels les parts sont inscrites. Il a le statut d'entreprise d'investissement. C'est l'équivalent pour les avoirs d'épargne salariale de la banque dépositaire des avoirs en liquidité ou en titres d'un investisseur en dehors de l'épargne salariale. REGARDBTP est le TCCP pour les accords de participation et les plans d'épargne salariale du BTP.
Terme	Se dit à propos d'un emprunt ou d'une obligation. Il correspond à la date de remboursement prévue par le contrat d'émission. Dans le langage courant "terme" est utilisé également pour évoquer une durée ou un délai : court terme, moyen terme, long terme.
Trésorerie	Placement sans risque à court terme (en général à moins d'un an) procurant une rémunération calculée suivant un taux d'intérêt fixe ou variable.
Valeur de la part (FCP et/ou FCPE)	Appelée également valeur liquidative, elle est obtenue en divisant la valeur totale des actifs gérés dans le FCP et/ou FCPE par le nombre de parts. Cette valeur évolue en fonction des mouvements des marchés financiers.
Valeur mobilière	Appellation désignant tous les titres négociables (actions, obligations, parts de FCP, actions de SICAV...), cotés en Bourse ou non.
Versement volontaire	Versement décidé par un salarié sur un plan d'épargne. Ce versement est limité chaque année au quart de sa rémunération brute annuelle. La réserve spéciale de participation n'entre pas dans cette limite, l'abondement de l'entreprise non plus.

EONIA	Taux européen moyen au jour le jour (marché monétaire).
Euro Stoxx50	Indice établi à partir d'un échantillon des cours des actions des 50 plus grandes valeurs cotées des pays de la zone euro, choisies en fonction de leur capitalisation boursière, de leur liquidité et de leur appartenance sectorielle.
EuroMTS	Indice des performances obligataires établies par le Comité de normalisation obligataire et calculé par la Caisse des dépôts et consignations. Il est représentatif d'un échantillon d'emprunts État de la zone euro.
Fonds commun de placement (FCP)	Copropriété de valeurs mobilières (actions, obligations, actions de Sicav) appartenant à des porteurs de parts.
Fonds commun de placement d'Entreprise (FCPE)	Fonds communs de placement destinés à gérer l'épargne salariale. On distingue deux types de Fonds Communs de Placement d'Entreprise : les "FCPE multi-entreprises" accessibles aux salariés issus de différentes entreprises et les "FCPE dédiés" destinés aux salariés d'une même entreprise ou d'un même groupe. Seuls les fonds dédiés à une entreprise ou à un groupe peuvent être des fonds investis en titres de l'entreprise - actions (fonds d'actionariat) ou obligations.
Fonds d'investissement alternatif (FIA)	Organisme de Placement Collectif qui lève des capitaux auprès d'un certain nombre d'investisseurs en vue de les investir, conformément à une politique d'investissement définie, dans l'intérêt des investisseurs. Les FIA ne sont pas soumis à la directive OPCVM IV, mais à la directive européenne AIFM.
Indice	Instrument qui permet de calculer la performance positive ou négative d'un ensemble de valeurs mobilières détenues entre deux périodes. Exemples : le CAC 40 ou l'Euro Stoxx50.
Marché financier	Marché de confrontation de l'offre et de la demande sur lequel les valeurs mobilières (actions, obligations...) se vendent et s'achètent. Matérialisé par la Bourse jusqu'à récemment, le marché financier est désormais un marché électronique délocalisé. Il comprend un marché primaire et un marché secondaire, comme le marché du neuf et de l'occasion pour les voitures. Les valeurs mobilières créées par les collectivités ou les entreprises pour obtenir des capitaux auprès du public sont émises sur le marché primaire. Lorsqu'elles ont trouvé preneur et sont ensuite revendues, elles sont alors négociées sur le marché secondaire.
Marché monétaire	Marché sur lequel s'effectuent les transactions à court terme entre banques et institutions financières.
Obligation	Partie d'un emprunt d'une société, d'un État ou d'une collectivité territoriale (l'emprunt obligataire est divisé en obligations). Acheter une obligation, revient à prêter son argent à un tiers qui verse en échange une contrepartie financière (intérêt) pendant la durée de l'emprunt et rembourse le capital à l'issue de la période de prêt (de deux à trente ans généralement).
Organisme de placement collectif de valeurs mobilières (OPCVM)	Structure, soumise à la directive européenne OPCVM IV, qui permet la gestion collective de fonds. Ces fonds sont investis dans des valeurs mobilières qui donnent à leur possesseur le même droit que des actions, c'est-à-dire qu'il bénéficie d'une part du capital de la société émettrice.
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	Système obligatoire de distribution aux salariés d'une partie des bénéfices obtenus dans les entreprises de plus de 50 salariés atteignant un niveau de bénéfices suffisant. Son montant (dit "réserve spéciale de participation") est déterminé en principe au regard d'une formule légale. Toutefois, l'entreprise garde la possibilité de retenir une formule de calcul dérogatoire au moins aussi avantageuse, voire d'appliquer ce système alors même qu'elle n'y est pas obligée par la loi (entreprises de moins de 50 salariés, par exemple).
Plan d'Épargne d'Entreprise (PEE)	Système d'épargne collectif ouvrant aux salariés la faculté de se constituer, avec l'aide de leur entreprise, un portefeuille de valeurs mobilières.
Plan d'Épargne Interentreprises (PEI)	Plan d'épargne d'entreprise négocié en une seule fois pour plusieurs entreprises. Exemple : le PEI BTP, PEI négocié pour les entreprises du Bâtiment et des Travaux publics.
Plan d'Épargne pour la Retraite Collectif (PERCO)	Il a été instauré par la loi Fillon du 21 août 2003 portant réforme des retraites et dont l'objectif principal est de permettre la constitution d'une épargne avec l'aide de son entreprise en vue de la retraite. Ce dispositif remplace le Plan Partenarial d'Épargne Salariale Volontaire à 10 ans (PPESV). Exemple : le PERCO BTP, PERCO négocié pour les entreprises du BTP.



Pour connaître les valeurs de parts des fonds communs de placement
et obtenir toute information les concernant, un site Internet est à votre disposition :

www.regardbtp.com



**PRO BTP
FINANCE**

www.probtp.com

PRO BTP FINANCE Société anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 3 100 000 € – N° d'agrément AMF GP 97083
Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS – SIREN 379 892 946 – RCS PARIS
REGARDBTP Teneur de Comptes Conservateur de Parts – Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 3 800 000 €
Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS – RCS PARIS 451 292 312

